

LA LIBERTÉ

Rédaction :
☎ 037-22 26 22
Telex 36 176

Administration :
☎ 037-81 11 21

Annonces :
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
☎ 037-22 14 22

CORPATAUX
AGRICULTEUR TUÉ
PAR
SON TRACTEUR

PAGE 15

2e LIGUE
Avantage
aux visiteurs

PAGE 23

Stammheim : la thèse du suicide est à nouveau mise en doute... IRMGARD MOELLER N'AURAIT PAS ATTENTE A SES JOURS, RAPPORTE SON DEFENSEUR

Irmgard Moeller, l'une des détenus de la « Fraction armée rouge », n'aurait pas attendu à ses jours à la prison de Stuttgart-Stammheim, selon son avocat.

Madame Jutta Bahr-Jendges, l'un des avocats de confiance d'Irmgard Moeller, a déclaré hier matin à l'AFP : « Je n'ai pas retiré de ma conversation de près d'une demi-heure avec Irmgard Moeller l'impression qu'elle ait fait une tentati-

ve de suicide ou qu'elle avait l'intention d'attenter à ses jours ».

Madame Bahr-Jendges a ajouté que sa cliente lui avait déclaré : « Je ne dors pas quand j'ai entendu des bruits, dans la nuit de lundi à mardi, puis j'ai senti que je perdais connaissance. Quand je suis revenu à moi, j'étais couchée sur une civière dans le couloir devant ma cellule et j'ai entendu quelqu'un dire : Baader et Ensslin sont froids. Je me suis à nouveau évanouie pour me réveiller finalement sur un lit d'hôpital ».

L'avocate allemande avait été autorisée samedi soir à voir Irmgard Moeller pour la première fois. Pendant sa visite de près d'une demi-heure, un médecin et une infirmière étaient présents. L'extrémiste Irmgard Moeller, hospitalisée à Tuebingen après avoir été découverte ensanglantée dans sa cellule de Stuttgart-Stammheim a été transférée, dimanche après midi à l'infirmerie de la prison de Hohenaspert, a annoncé hier un porte-parole de la police à Ludwigsbourg.



Irmgard Moeller. (Keystone)



Douaniers ouest-allemands procédant à un rigoureux contrôle du trafic au poste-frontière de Bietingen, près de Schaffhouse. (Bild + News)

Irmgard Moeller qui aurait tenté de se donner la mort en même temps qu'Andreas Baader, Jan-Carl Raspe et Gudrun Ensslin se trouve maintenant dans la même prison que Guenter Sonnenberg, grièvement blessé lors de son arrestation en mai dernier à Singen, et qui figurait également parmi la liste des onze membres du « noyau dur » du groupe Baader-Meinhof dont les ravisseurs de M. Schleyer exigeaient la libération.

Les mesures de sécurité autour de la prison ont encore été renforcées, à la demande des autorités de Hohenaspert, localité proche de Ludwigsbourg.

LA CHASSE A L'HOMME SE POURSUIT EN SUISSE

La recherche de terroristes allemands sur territoire suisse se poursuit. De nombreux renseignements sont déjà parvenus à la police. Selon le Département fédéral de justice et police, ces renseignements sont « partiellement utiles ». D'autre part, il était précisé hier qu'il n'y a pas un endroit particulier où les recherches sont concentrées. « Les points stratégiques changent de jour en jour », a affirmé un porte-parole du DFJP.

D'autre part, le département est avare d'informations à ce propos. Il ne donne aucun renseignement sur le détail des recherches, car, a affirmé le porte-parole, « la narration de détails serait d'une utilité hautement douteuse et n'aiderait en aucune manière la chasse aux terroristes ».

EXTRADITION DE ME CROISSANT : DECISION REPORTEE

La Chambre d'accusation de Paris a décidé hier de reporter au 2 novembre prochain l'examen de la demande d'extradition de Me Klaus Croissant, l'avocat allemand d'Andreas Baader, présentée par les autorités de l'Allemagne fédérale.

La défense avait demandé à la Chambre d'accusation de reporter au 9 novembre prochain les débats sur la demande d'extradition de leur client. Ils sollicitaient cette remise pour avoir la possibilité d'étudier les pièces récemment envoyées d'Allemagne à la justice

française et qui viennent d'être traduites en français.

Pour sa part, Me Klaus Croissant, arrêté à Paris le 30 septembre dernier en application de deux mandats d'arrêt de la RFA, a accusé le Gouvernement allemand d'avoir fait assassiner Baader et ses codétenus. (ATS-AFP)

AVEC LE DURCISSEMENT DU REGIME SUD-AFRICAIN UNE SOLUTION PACIFIQUE RESTE-T-ELLE ENCORE POSSIBLE EN AFRIQUE AUSTRALE?

La répression de l'opposition anti-apartheid dans laquelle le Gouvernement sud-africain vient de se lancer avec éclat, et son intransigeance diplomatique, ont provoqué la colère de l'Afrique et la réprobation internationale.

Cette tension, qui devait aboutir à la réunion hier soir du Conseil de sécurité de l'ONU, gêne particulièrement les Occidentaux qui voient menacée l'issue de leurs efforts pour une solution pacifique des problèmes d'Afrique australe, et notamment celui de la Namibie.

L'interdiction mercredi dernier de dix-huit organisations de l'opposition anti-apartheid et du quotidien africain « World », l'arrestation d'une cinquantaine de dirigeants noirs et l'interpellation, pour la première fois, de 97 Indiens qui participaient vendredi à un « meeting illégal », sont interprétées par les observateurs comme une tentative de coup d'arrêt de l'opposition.

Plusieurs pays occidentaux qui poursuivaient le dialogue avec l'Afrique du Sud ont en effet aussitôt réagi aux interdictions de mercredi : les Etats-Unis et les Pays-Bas ont rappelé à la fin de la semaine dernière leurs ambassadeurs en consultation. La RFA en a décidé de même hier après avoir annoncé diman-

VENDU A UN HOMME D'AFFAIRES SEOUDITE Le paquebot « France » continuera de naviguer

Le « France » entreprend une nouvelle carrière de navigation, assurait-on hier au siège parisien de la société « Techniques d'avant-garde » qui vient d'acheter le paquebot de luxe. Le navire deviendra « une petite cité française itinérante », ajoutait-on, qui mouillera notamment au large des Etats-Unis, du Québec et au Proche-Orient.

Selon un porte-parole de M. Akram Ojeh, PDG du groupe TAG, le navire sera en mesure d'entreprendre des croisières dans moins d'un mois, les travaux de remise en état ayant été entrepris depuis longtemps. « Ambassadeur de la France », selon les termes du porte-parole séoudite, le navire comportera de nombreuses boutiques françaises et ses restaurants continueront de représenter à l'étranger la gastronomie de la France.

De nombreux spectacles seront organisés à bord, ajoutait-on, comportant notamment la projection de films sur « les réalisations françaises à l'étranger ».

VENDU ENTRE 60 ET 100 MILLIONS

« France » le dernier « géant des mers » et aussi le plus beau paquebot du monde a été vendu pour une somme se situant entre 60 et 100 millions de francs français à un homme d'affaires séoudite, M. Akkrab Ojeh, président directeur général de la société « Techniques d'avant-garde »

(TAG) dont le siège social est à Genève.

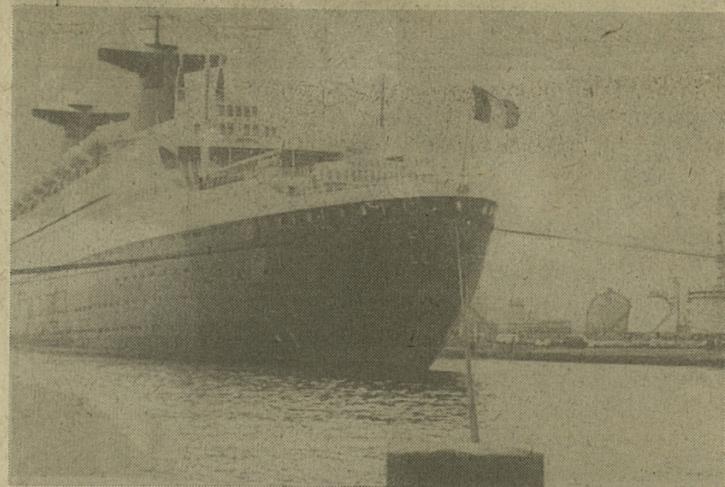
Au cours des mois écoulés, la « Compagnie générale maritime » avait reçu plus d'une centaine d'offres d'achat, dont cinquante-huit ont fait l'objet de négociations, offres venues d'Extrême-Orient, des pays arabes, des deux Amériques et même de France.

DES CHARGES TROP LOURDES

La compagnie avait d'autant plus d'intérêt à se défaire du « France » qu'elle supportait les charges à quoi dont le montant annuel a été évalué à quelque trente millions de francs français (un peu moins de 15 millions de frs) (gardiennage, entretien, combustible, stationnement).

A défaut de le vendre, elle aurait été contrainte de le livrer à la ferraille au prix de 450 francs français la tonne.

Le « France » que, selon la CGM, l'acquéreur veut transformer en hôtel flottant et centre de loisirs, a la hauteur d'un immeuble de dix étages, de la ligne de flottaison à sa cheminée pour une longueur de 315 mètres. Il dispose de mille chambres, et peut transporter, à 60 km/h sur 15 000 kilomètres, plus de 2000 passagers. Les installations de loisirs comportent une salle de spectacle de 700 places, 8 bars, 5 pistes de danse, 2 bibliothèques, 2 piscines, un parc d'attraction et de jeux pour enfants, un centre émetteur de sonorisation et de télévision. (AFP)



Le paquebot « France » amarré dans le port du Havre. (Keystone)

OPPOSANTS AU SYMPOSIUM DE MONTREUX

Les mécanismes démontés

Première Journée à Montreux du symposium contesté. Les discussions économiques ont commencé alors que se tenait à Genève une conférence de presse des opposants au symposium. Les mécanismes qui régissent les « échanges » internationaux y ont été décortiqués par des spécialistes.

● Lire en page 3

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Un nouveau « panier-type »

Les habitudes de consommation ont changé. C'est pourquoi un nouveau « panier type » était nécessaire au calcul de l'indice des prix à la consommation. La révision des bases de ce calcul vient d'être réalisée. Il tient compte des nouvelles habitudes des ménages.

● Lire en page 7

LA TOUR-DE-PEILZ

Les recherches continuent

Les plongeurs de la brigade du lac de la gendarmerie vaudoise et les centres sportifs veveysans et lausannois, assistés par des membres des sociétés de sauvetage du haut-lac, ont recherché en vain durant toute la journée de lundi, les corps des deux plongeurs fribourgeois qui disparurent dimanche matin dans le Léman, lors d'une tentative d'exploration de « l'Hirondelle ».

● Lire en page 15

LA LIBERTÉ

- 15 Le bureau des objets trouvés : un véritable musée
Jacques Soustelle à l'Alliance française
Lossy : la Sonnaz polluée
- 19 Le chœur mixte d'Estavayer fête ses 50 ans
Les problèmes actuels de la transfusion sanguine
- 23 Hockey. — Berne « écrase » Sierre
- 24 Basket. — Vers un duel Pully - Olympique ?
Lutte. — L'URSS prépare Moscou
- 25 Football. — Bâle rejoint par Chênois ?
Première ligue : décevants Fribourgeois
Hockey. — Klotten à l'heure bernoise



« Je veux enfin avoir la paix, compris ? »

Notre Selection TV

CINEMA

Charlot : « Les Lumières de la Ville »

Il est chômeur, pauvre, seul; il rencontre une marchande de fleurs, jolie mais aveugle. La trame des « Lumières de la Ville » est tout aussi mélodramatique que celle de la plupart des films de Chaplin. Comme dans « La Ruée vers l'Or », dans « Le Cirque », ou dans l'impressionnante série des « Charlots » tournés entre 1914 et 1920, Charlot, c'est le pauvre hère qui promène sa canne, ses fripes et sa solitude dans les foules des grandes villes; c'est aussi celui qui il arrive maintes aventures merveilleuses, parsemées de gags et de situations cocasses. Et le déclin se fait, le courant passe; le drame amuse, car on sait que le faible triomphera. Même si « Les Lumières de la Ville » n'est pas le meilleur film de Chaplin, il restera comme une œuvre attachante du cinéma muet.

Ce film, pourtant, fut tourné à l'époque du cinéma parlant. C'est en 1927 que sont projetés les premiers films sonores. L'un s'intitulait « Les Lumières de New York ». Chaplin ne croyait pas à l'avenir du parlant. « Un bon film muet attirait tout à la fois l'intellectuel et la masse », note-t-il dans ses mémoires. « Tout cela maintenant allait être perdu ». Pour prouver que le muet n'est pas mort, il décide de produire un film sans parole. Il y travaillera trois ans, investissant deux millions de dollars, calculant les moindres détails, perfectionnant chaque scène. Pour la première fois, il compose lui-même la musique, « une musique élégante et romanesque », fait-il remarquer. « Les Lumières de la Ville » obtiennent un énorme succès à New York

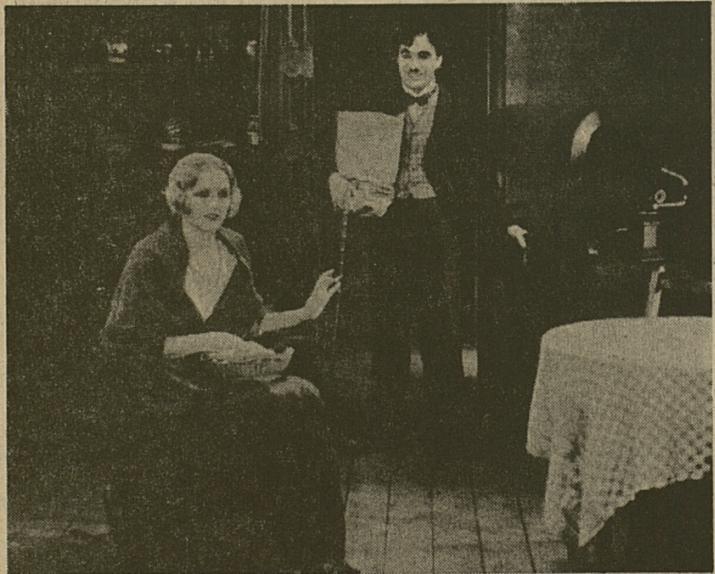
et dans le monde, Chaplin est comblé. Le monde occidental se relève avec peine d'une grave crise économique; Chaplin, pour sa part, n'y est que peu sensible: il avait vendu toutes ses actions quelques jours avant le « krach » de Waal Street.

Le film se ressent de cette longue préparation, de cet acharnement à vouloir capter l'attention du public. Les deux premiers longs métrages de Chaplin avaient une plus grande unité de style et de narration; « Les Lumières » apparaissent comme une juxtaposition de « Charlots » de la Keystone: Charlot et le Suicidé, Charlot chez le Millionnaire, Charlot amoureux... Mais nul ne peut nier le prodigieux talent de mime de ce petit bonhomme et son art efficace du montage et de l'expression cinématographique. La dernière séquence du film, Charlot regardant la fleuriste qui est en train de le reconnaître, reste un morceau d'anthologie, sans parler des nombreuses autres scènes où Chaplin donne encore la pleine mesure de son talent.

Yvan Stern

PROGRAMMATION BIZARRE

« Les Lumières de la ville » est un film qui a fait pleurer plus d'un gosse. Et la Télévision romande programme ce film familial exemplaire en fin de soirée, à une heure ou les enfants sages, et les autres, vont se coucher! De plus, autre preuve d'une planification intelligente, deux chaînes suisses programment ce film en soirée à deux jours d'intervalle; complémentarité étonnante pour un film muet.



Virginia Cherril, la jeune aveugle, sera guérie par Charlot. (Ph. TV romande)

Les programmes de la télévision

<p>Suisse romande</p> <p>14.50 Point de mire</p> <p>15.00 TV-CONTACTS Des émissions en reprise, à la demande des téléspectateurs. 15.00 Automobilmisme, Grand Prix de Montreux, rétrospective 15.25 Etre paysan en 1977. Reprise de Temps présents du 2 juin 16.20 La marche verte du Maroc 16.40 Bob Dylan et Joan Baez au stade de Fort Collins</p> <p>17.30 Téléjournal</p> <p>17.40 La récré du mardi - Basile et Pecora - Avec nos dix doigts - Antivol, l'oiseau au sol - Une chanson avec Sophie Makhno</p> <p>18.05 COURRIER ROMAND Présentation: Claude Evelyne et Pierre Verdan</p> <p>18.30 Musti 18.40 Système D 19.00 Un jour, une heure 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure 20.00 Passe et gagne</p> <p>20.20 Tell quel Le magazine suisse d'information - Une affaire de foi - Durcissement fiscal</p> <p>21.10 Les Lumières de la Ville Un film de Charles Chaplin ● Voir sélection</p> <p>22.30 Téléjournal 22.40 - 23.45 SPORT Reflets d'un match de football</p>	<p>TF 1</p> <p>12.15 Réponse à tout 12.33 Midi première 13.00 TF 1 actualités 13.45 Restez donc avec nous Star Story: Dominique Sanda. 14.04 Etangs (doc.). 14.30 L'homme sans visage. 15.30 Les secrets d'Annick. 15.30 D'un mardi à l'autre. 16.00 Télé-troisième âge. 16.35 Lissons. 17.00 300 sourds.</p> <p>18.00 A la bonne heure 18.30 Pour les enfants 18.55 Le 16 à Kerbriant (2) Feuilleton de Jean Kosmos 19.10 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.43 Eh bien raconte! 20.00 TF 1 actualités</p> <p>20.30 Pile et face Une émission de variétés avec Michel Sardou, Yvan Dautin, Yves Duteil, Eddy Mitchell, Georges Moustaki</p> <p>21.35 A la poursuite des étoiles Une émission de Marceau Ginesy</p> <p>22.25 Le livre du mois Avec Anne Sinclair, Janine Frossard, Paul Guth, François Chatelet, Marc Paillet, Pierre Salinger 23.40 TF 1 actualités</p>	<p>Antenne 2</p> <p>13.35 Magazine régional 13.50 Valérie 14.05 Aujourd'hui Madame: M. R. Haby 15.05 Kojak (13) 15.55 Aujourd'hui Magazine: les jeux 17.55 Fenêtre sur... 18.25 Dorothee et ses amis 18.40 C'est la vie 18.55 Des chiffres et des lettres 19.20 Actualités régionales 19.45 Ouvrez l'oeil 20.00 Journal 20.35 DOSSIERS DE L'ECRAN</p> <p>Le 6 juillet Un film de Youli Kassassik qui relate un épisode clé de la Révolution d'octobre. ● Débat: la Révolution soviétique</p> <p>23.30 Journal</p>
		<p>Fr 3</p> <p>18.45 FR 3 jeunesse 19.05 La télévision régionale 19.40 Tribune libre 19.55 FR 3 actualités - Les jeux</p> <p>20.30 Alvarez Kelly Un film d'Edward Dmytryk avec William Holden, Janice Rule 22.15 FR 3 actualités</p>

Les programmes de la radio

<p>SUISSE ROMANDE I</p> <p>6.00 Le journal du matin. 7.35 Bilet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Quel temps fait-il à Paris? 12.05 Le coup de midi. 12.05 De A jusqu'à Z. 12.15 Mardi les gars! 12.30 Le journal de midi. 13.30 Rétro 33-45-78. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Feuilleton: Le Jeu des Grands Ensembles (7). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité littéraire. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Aux avant-scènes radiophoniques: L'Ascenseur d'Hélène Perrin. 21.00 Sport et musique. 22.05 Baisse un peu l'abat-jour... 23.05 Blues in the night.</p>	<p>pluriel, avec à 20.05 Les chemins de l'Opéra: Scène à quatre, opéra de chambre, texte d'Eugène Ionesco, musique de Walter Fährdrich. 20.30 Vient de paraître. 22.00 Musique au futur. 22.30 Chrono-rythmes. 23.00 Informations.</p>
<p>SUISSE ALEMANIQUE I</p> <p>6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Jodleurs. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi: Inf. et musique. 14.05 Magazine féminin: Opinions et interviews. 14.45 Lecture. 15.00 De l'ouverture au final: Pages de Delibes, Bellini, Ponchielli et Verdi. 16.05 Histoires extraordinaires. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 19.50 L'école de ski. 20.05 Théâtre. 21.00 Sport. 22.15 Just the Blues. 22.45 Hockey sur glace. 23.05-24.00 Top class classics.</p>	
<p>SUISSE ROMANDE II</p> <p>7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'italien. 9.20 Domaine italien. 9.30 La Suisse et l'Education. 10.00 Culte solennel. 11.30 env. Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2: A vues humaines. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Anthologie du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Rediemele. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Nouveautés du jazz. 20.00 Informations. 20.05 Musique... au</p>	

Sur d'autres chaînes

<p>Suisse alémanique</p> <p>15.00 LA VEUVE JOYEUSE, film d'E. Lubitsch (USA, 1934). 17.00 Pour les petits. 19.05 Paradis des animaux. 20.20 CH Magazine. 21.15 Mannix. 22.15 Sports.</p>	<p>Suisse italienne</p> <p>9.00 TV scolaire: La Symphonie fantastique, Berlioz. 19.55 Magazine régional. 20.45 DIVORCE A L'ITALIENNE, film de Pietro Germi (Italie, 1961). 22.35 Mardi-sports.</p>
<p>Allemagne</p> <p>ARD 16.20 Les limites de la publicité, reportage. 17.05 Pour les enfants. 20.15 Plattenküche, variétés. 21.00 Lieben (3): le temps de l'école.</p> <p>ZDF 16.20 Mosaïque. 19.30 Moto-Cross, téléfilm. 21.15 Point chaud. 22.00 James Cagney, portrait. 22.45 Les médias et la démocratie, débat.</p>	<p>SUDWEST</p> <p>20.15 Chronique régionale. 21.00 Des films d'amateurs. 21.30 Sprechstunde.</p>

D'un œil critique

Les réalisateurs de l'émission catholique ont imaginé une nouvelle série mensuelle: « Questions à l'Eglise ». Attentifs à créer des liens avec les téléspectateurs, ils recueillent des questions et invitent des spécialistes à y répondre. Dimanche soir, c'était de la catéchèse que se sont entretenus l'abbé Raviglione et le Père Pralong, alors que Claude Froidevaux présentait les objections et les inquiétudes des correspondants.

Si le principe de cette émission est simple, sa réalisation est certainement difficile. Comment éviter la superficialité dans les quelques minutes qui sont consacrées à chaque lettre. Le « questionnez, on vous répondra » de l'ancienne radio romande se cantonnait dans des questions d'ordre pratique, mais dans un domaine où il s'agit, la plupart du temps, de problèmes intérieurs, de difficultés d'adaptation, de lentes maturations, de blocages, est-il vraiment possible de satisfaire aux vraies questions?

Personnellement, il me semble qu'une telle émission serait insuffisante si elle était considérée comme un tout en elle-même. Par contre, je la trouve excellente comme tremplin, comme introduction à des discussions en paroisse, en groupements en conseils de communauté. Les questions et les réponses pourraient

TVR dimanche Une première

alors être reprises, analysées en les confrontant avec les réalisations (ou l'absence de réalisations!) concrètes et les situations vécues. Car, c'est cela essentiellement la nouvelle catéchèse: en être tous responsables, parents, catéchistes, communauté, dans la diversité des fonctions et l'unité de la foi partagée.

J'ai peut-être mieux compris dimanche soir que l'ambiguïté du titre: « Questions à l'Eglise » pouvait alors être levée dans la mesure où l'on ne considère pas les réponses des spécialistes comme la révélation définitive tombée tout droit du Signal mais que ces questions sont vraiment posées à toute l'Eglise diocésaine pour qu'une meilleure information circule, que les suspicions tombent et que l'élan pastoral soit renouvelé. On pourrait aussi pour toutes les questions posées et qui restent en suspens par manque de temps y répondre par un autre canal. Ne serait-ce pas le lieu rêvé d'une collaboration entre les différents médias?

M. Bd

La prochaine émission aura pour thème: la formation des formateurs, prêtres ou laïcs; les questions sont à adresser à « Télévision suisse romande, émission catholique, case postale 234, 1211 Genève 8. C'est l'abbé Jean-Marie Pasquier, supérieur du Grand-Séminaire, qui y répondra.

Sélection radio

L'ASCENSEUR
pièce radiophonique d'Hélène Perrin

Le cadre de la pièce: l'ascenseur d'un grand immeuble-tour situé en bordure d'un aéroport intercontinental. Il est près de 7 heures du soir. Impatients de regagner leurs petites demeures, les locataires s'engouffrent dans l'énorme machine silencieuse qui se referme sur eux, puis, lentement, se met en branle... Brusquement, c'est la panne. Après un moment de panique, la conversation s'engage entre des personnages qui, normalement, vivaient dans une splendide ignorance de leurs voisins. Propos abondant avec banalité des considérations d'ordre social, anecdotes sordides ressorties pour l'occasion, accrochages aussi, crises de nerfs rapidement désamorçées, insatisfactions, drames quotidiens alternent dans cette angoissante attente d'un retour à la normalité. Lorsque les pompiers, enfin alertés, libèrent les occupants de l'ascenseur de leur situation inconfortable, c'est une explosion unanime et panurgienne de satisfaction devant la perfection de l'organisation, de l'ordre qui règne dans leur bon pays!

● RSR 1, 20 h. 05.

CULTE DE CONSECRATION DES NOUVEAUX PASTEURS
Pour les protestants vaudois, le dernier mardi d'octobre est traditionnellement un grand jour. Une foule nombreuse, en effet, se ras-

semble en la Cathédrale de Lausanne pour participer au culte solennel d'ouverture du synode, culte au cours duquel un certain nombre de jeunes gens et de jeunes femmes reçoivent leur consécration pastorale ou diaconale.

La cérémonie, empreinte d'une sobriété grandeur, sera rehaussée musicalement par des productions du chœur de l'Ecole normale, André Luy touchant bien sûr les orgues dont il est le titulaire.

● RSR 2, 10 h.

LES CHEMINS DE L'OPERA: SCENE A QUATRE
Texte d'Eugène Ionesco
Musique de Walter Fährdrich

Pour la Semaine suisse, une œuvre drôle! Ce n'est pas si courant dans la production des compositeurs suisses... En choisissant un texte de Ionesco, Walter Fährdrich s'engageait sur un bon chemin. Car la savante banalité des propos, et le sûr mécanisme de la progression dramatique font de la « Scène à quatre » un morceau presque surréaliste, bien propre à l'abstraction musicale. La partition est d'une drôlerie imperturbable, et l'enregistrement, réalisé dans les studios de la Radio suisse romande, réunit d'excellents chanteurs et instrumentistes.

● RSR 2, 20 h. 05.



Acquisition de Bally par Buehrle POUR DIVERSIFIER LA PRODUCTION

L'assemblée générale extraordinaire de Cerlikon-Buehrle Holding a approuvé hier lundi l'augmentation de capital proposée par le conseil d'administration dans le cadre de la reprise de Bally. Le capital actions de Buehrle est ainsi porté de 280 à 320 millions de francs.

En ce qui concerne la reprise du groupe Bally, le président du conseil d'administration de Buehrle, M. Dieter Buehrle, a déclaré que la priorité avait été donnée à l'acquisition de Bally une fois qu'il fut établi que l'actionnaire principal du groupe de Schönenwerd disposait effectivement de la majorité du capital. En acquérant Bally, Buehrle vise essentiellement à réaliser une diversification dans le secteur des produits de consommation.

Le chiffre d'affaires de Bally représentera le cinquième de celui de Buehrle.

En septembre, Buehrle a acquis 55 000 des 108 000 actions Bally. Du fait de la reprise de Bally, le chiffre d'affaires de Buehrle augmentera vraisemblablement de 15 à 20 % cette année.

Les résultats devraient être satisfaisants. (ATS)

Le ministre autrichien de la défense

PAS D'ENGAGEMENT CONCRET

Le ministre de la défense autrichien, M. Otto Roesch est arrivé lundi en Suisse pour une visite officielle de cinq jours. A l'invitation du conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire fédéral (DMF), il aura l'occasion au cours d'entretiens, de visites et d'inspections de la troupe de se renseigner sur notre conception en matière de défense nationale. Dans les milieux compétents, on déclare pourtant que la visite n'a pas pour but l'acquisition de matériel militaire.

M. Roesch, qui a succédé il y a quatre mois à M. Luetgendorf suit ainsi une tradition qui veut que la première visite d'un ministre autrichien de la défense soit pour son pays voisin neutre.

Le ministre est notamment accompagné de son chef de Cabinet, le brigadier Heinrich Scharff, du colonel d'état-major général Friedrich Wieser et de l'attaché militaire autrichien en Suisse, le colonel Karl Duchet.

Ayant atterri peu avant midi à l'aéroport de Kloten, le ministre Roesch a reçu les honneurs militaires en début d'après-midi devant la caserne de Berne. Après le repas, il a eu une rencontre au Palais fédéral avec le chef de l'état-major général, le commandant de corps Hans Senn et d'autres spécialistes de notre armée. Cette rencontre a permis à notre hôte de se renseigner sur divers aspects de notre défense nationale.

GNAEGI RETENU AILLEURS

Une première rencontre avec le chef du Département militaire n'a pas été possible lundi, M. Gnaegi étant retenu par la réception pour la remise de la nouvelle place de tir de Schanf destinée à la DCA. Cette rencontre est pourtant prévue pour mardi. Par la suite, le programme du ministre autrichien doit se poursuivre notamment par l'inspection de troupes, par une visite aux ateliers militaires de Thoun et par l'observation d'un exercice de tir aérien dans l'Oberland bernois. Le ministre devrait repartir de Suisse vendredi après midi.

Comme devait le déclarer le DMF, la visite de M. Roesch revêt un caractère purement amical et n'a en aucune façon pour but des tractations concrètes. Ainsi l'affaire des « chars 68 » n'est notamment pas d'actualité en ce moment, une affaire qui pourrait représenter une somme globale d'environ 400 millions de francs.

L'affaire n'est pourtant pas encore mûre et doit être discutée en Autriche. (ATS)

Attentats à la pudeur des enfants

Le tribunal plus sévère que le procureur

Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné hier, pour attentat à la pudeur des enfants, le nommé Roger B. 44 ans, laborant à Renens (VD), à la peine de deux ans de prison ferme, moins 186 jours de préventive.

L'accusation avait requis un an et demi de prison avec sursis, assorti d'un patronage. La Cour a été plus sévère que le Ministère public, en augmentant la peine requise et en refusant le sursis. Elle a considéré la gravité des actes commis par le prévenu et le fait que celui-ci avait déjà été condamné deux fois pour des délits semblables.

Grand Conseil bernois des 187 DOUCHE BIENNOISE

« La particularité de la ville de Bienne, c'est son bilinguisme. Opposer une minorité romande à une majorité allemande, c'est créer un fossé qui n'existe pas. L'octroi de droits particuliers à la minorité romande irait à l'encontre de l'unité de la ville ». C'est ce qu'a déclaré le maire de Bienne, le socialiste Fehr, devant le Conseil des 187, qui s'occupait hier en deuxième lecture des modifications constitutionnelles bernoises qu'impose la création du canton du Jura. L'essentiel de ces modifications consiste en l'octroi de droits particuliers de coopération au Lauffonnais et au Jura bernois avec les Romands de Bienne. Après consultation des partis, le Grand Conseil des 187 a accepté le renvoi du problème en commission, non pas tellement pour se rallier au point de vue du maire de Bienne mais bien plus pour se donner bonne conscience.

La situation particulière dans laquelle la ville bilingue de Bienne se trouvera avec l'octroi de droits de coopération aux Jurassiens bernois et à sa minorité romande avait été évoquée sans écho en première lecture. Ce qui n'empêche que l'intervention du maire socialiste hier a jeté un froid : en revendiquant que les droits de coopération ne se limitent pas aux seuls Romands de Bienne mais à l'ensemble du district, il va plus loin que la seule protection de la minorité romande.

Après s'être consultés, les groupes finissent par accepter de renvoyer l'ensemble de la question en commission. Si les radicaux chargent celle-ci d'étudier la situation telle qu'elle est actuellement proposée (droits pour le Lauffonnais et pour la minorité romande du Jura bernois et de Bienne), ils proposent également d'étudier la possibilité d'octroyer un statut particulier au Lauffonnais, au Jura bernois et à l'ensemble du district de Bienne (allemandiques et romands). Les socialistes ne se prononcent guère, alors que l'Action nationale et l'Union démocratique du centre sont claires : la modification constitutionnelle nécessitée par la création du nouveau canton doit se limiter aux éléments indispensables et ne doit pas mettre en cause l'unité cantonale.

La revendication biennoise créerait aussitôt un problème en ville de Berne (forte implantation romande) ou dans le district de Nidau par exemple. L'opposition la plus importante vient cependant de la députation du Jura bernois et de Bienne romande, qui constate que l'octroi de tels droits à l'ensemble des Biennois irait à fin contraire puisqu'elle octroierait à cette population un droit permettant de majoriser les Romands du Jura bernois et de Bienne romande et qu'on irait ainsi à fin contraire... Devant toutes ses difficultés, le Parlement bernois a finalement décidé de tout renvoyer en commission pour se donner un temps de réflexion, même si les délais sont brefs, la votation populaire étant d'ores et déjà fixée au 26 février prochain.

A noter en passant que le député radical biennois Roland Katz a également renvoyé en commission sa proposition de double majorité législative pour les affaires touchant la langue et la culture, alors que le député autonomiste démocrate-chrétien de Moutier Winistœrfer demandait, en allemand, le maintien de la notion du peuple jurassien dans la Constitution, requête qui n'a obtenu que trois voix. Pierre Boillat

Drogue : pas d'arrestation à Melano

Le chef de la police de Lugano a publié lundi soir un communiqué dans lequel il indique qu'aucune opération antidrogue n'a été menée dans un bar de Melano (Lugano) où, selon certaines informations parues dans la presse tessinoise puis ailleurs, de la morphine volée dans des pharmacies auraient été commercialisées. Le chef de la police a précisé qu'il n'y a eu aucune intervention de la police, ni de la justice. Le propriétaire du bar a déposé plainte pénale afin de sauvegarder ses intérêts. (ATS)



Conférence de presse des opposants au symposium de Montreux Les mécanismes économiques démontés

Trois représentants de l'Amérique latine : MM. Luis Muniz Viana Bandeira, Brésilien, professeur de sciences politiques à l'Université de Sao Paulo, Martin Federico, Argentin, membre de la Commission argentine des Droits de l'homme, Alexis Guardia, Chilien, réfugié à Paris, conseiller économique sous la présidence Allende, et un Suisse, M. Claude Auroy, chargé de recherches à l'Institut d'études du développement de Genève, ont ensemble, au cours d'une conférence de presse donnée à Genève, démonté les mécanismes économiques dont les rouages se disent dans les salons feutrés des grands hôtels montreuviens. Et démontré leurs conséquences sur les peuples latino-américains.

En effet, jusqu'au 26 octobre, trois jours de conversation entre un millier d'hommes d'affaires, de banquiers et de représentants de dictatures latino-américaines engageront l'avenir et le sort de 240 millions d'individus. Plus même : si l'on tient compte du fait que la crise économique mondiale incite les banques et les entreprises à investir dans ces pays « noirs » où l'ordre règne, où les profits sont assurés « grâce » à l'écrasement des syndicats, l'abaissement des salaires, l'allongement de la semaine de travail et l'utilisation systématique de la torture, on peut s'attendre à l'accélération des transferts de production, d'Europe dans un tiers monde baïllonné.

Liberté des uns et des autres

La liberté des uns aurait donc plutôt tendance à accroître celle des autres, dans ce système qui ne connaît plus de frontières autres que mentales.

La démonstration qui permet d'établir le lien entre des accords économiques — dits de coopération — et le génocide économique et humain de ces pays, la voici : pour ré-

tablir le sacro-saint équilibre de la balance des paiements, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale préconisent au Pérou :

— la dévaluation de la monnaie locale, ce qui est une incitation aux exportations et à la production de biens soumis à la loi de l'offre et de la demande sur les places boursières ;

— des coupes sombres dans les dépenses publiques, en particulier sociales ;

— l'augmentation des impôts ;

— celle du prix de l'essence, qui pénalise le commerce intérieur ;

— la réduction des subventions publiques aux produits de première nécessité.

Toutes mesures aggravant une misère qui n'a plus besoin d'être décrite, et qui représentent la condition de l'obtention de prêts. Qu'il faudra du reste rembourser un jour, et qui entraîne les pays dépendants dans la spirale infernale et toujours croissante de l'endettement vis-à-vis des pays riches. De nombreux chiffres ont été cités pour preuve du carcan dans lequel ces pays enferment l'Amérique latine, en lui dictant sa politique économique.

La responsabilité des industriels

La responsabilité que prennent les hommes d'affaires occidentaux, c'est

tout simplement d'aider à la mise en place de régimes de terreur (au Chili, en Argentine, demain peut-être au Pérou...) pour qu'il n'y ait pas de « bavures » dans leur plan.

Quant aux bienfaits des apports de capitaux, M. Auroy donna des chiffres pour le Brésil, qui laissent penser qu'il s'agit d'un mythe : 20 % des investissements ne sont pas réinvestis sur place et la sortie de capitaux dus au profit retiré de ces mêmes investissements, était de 53 millions en 71, alors qu'il en entrerait 30 millions la même année.

Au Brésil toujours, le livre d'un industriel du pays, M. C. Mirow, qui dénonçait les abus de pouvoir économique de la maison suisse Brown Boveri (BBC), coupable à ses yeux de manœuvres de dumping et de sabotage de la production nationale de matériel électrique, était interdit sur intervention auprès du Gouvernement de cette entreprise multinationale. C'est ce qu'a entre autres dénoncé le professeur brésilien Bandeira.

Citons enfin quelques-unes des organisations opposées au Symposium de Montreux :

Déclaration de Berne, Centre social protestant, Commission tiers monde, Comité de soutien au peuple chilien, FOBB, VPOD, Fédération suisse des typographes de Genève, Syndicats chrétiens de Genève, Jeunesse communiste suisse, etc.

Chantal Woodtli

Première journée du symposium contesté

Près de 1200 représentants de Gouvernements sud-américains (dont une dizaine de ministres de l'économie et des finances), d'entreprises industrielles et commerciales et de grandes banques de la plupart des pays d'Amérique latine et de huit pays d'Europe participent au premier « symposium latino-américano-européen pour la coopération économique », qui s'est ouvert hier à la Maison des congrès de Montreux, pour trois jours.

L'ancien conseiller fédéral Nello Celio, président du congrès, a relevé, en ouvrant celui-ci, que la formation d'une conscience latino-américaine était un phénomène récent, réalité de l'après-guerre. Evoquant les échanges commerciaux entre l'Amérique latine et l'Europe, il a dit qu'un contrat économique n'était bon que s'il profitait aux deux parties.

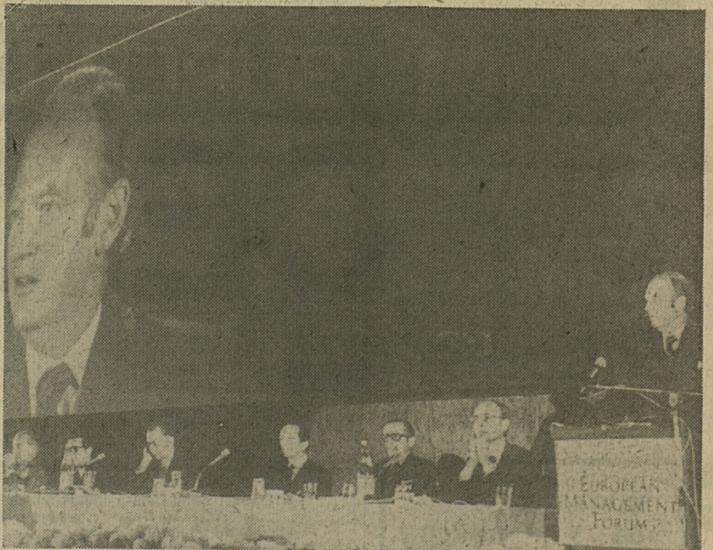
C'est M. Paul Jolles, directeur de la division fédérale du commerce, qui a apporté le salut du Conseil fédéral. Cete réunion n'a pas pour but de susciter des plans généraux, a-t-il déclaré, mais des applications prati-

ques dans un esprit d'interdépendance. Il a ajouté que le montant de la dette consolidée de l'ensemble des Etats latino-américains (50 milliards de dollars) devait être considéré comme un phénomène de développement accéléré. Il a rappelé que les investissements annuels de la Suisse en Amérique latine s'élevaient, en moyenne, à un million et demi de dollars.

INDUSTRIE LOURDE

D'autre part, des banquiers, industriels et commerçants (parmi lesquels des représentants de plusieurs grandes entreprises suisses) discutent, lors de sessions spécialisées, de la coopération économique en matière d'industrie lourde, d'industrie de produits de consommation, d'industrie de l'alimentation, d'extraction minière et pétrolière, d'agriculture et de tourisme.

A la suite des remous soulevés dans les milieux de gauche par la réunion de ce colloque sur territoire suisse, d'importantes mesures de protection et de sécurité ont été prises par la police. (ATS)



M. Paul Jolles, chef de la division du commerce et de l'économie suisse. De gauche à droite, M. Nello Celio, ancien président de la Confédération, le ministre argentin de l'économie, Jose Martinez de Hoz, M. Roy Denman, M. J. P. Dos Reis Velloso, M. Carmelo Lauria Lasseur et M. Schwab. (Keystone)

Lausanne : au cœur de la plus grande école de danse du monde

La fondation en faveur de l'art chorégraphique organise, le 4 novembre prochain au Palais de Beaulieu, à Lausanne, une soirée de gala placée sous le haut patronage et en présence de la princesse Grace de Monaco. A cette occasion sera présenté, en « première » suisse et européenne, le film de Earle Mack « Les enfants de la rue du Théâtre », introduit et commenté par la princesse Grace.

Ce film, réalisé par Robert Dornhelm, sous la direction artistique d'Oleg

Briansky, dresse une fresque de la vie en Union soviétique au cœur de la plus fameuse école de danse du monde, l'Institut chorégraphique Vaganova de Leningrad, plus connu sous le nom d'école du Kirov, qui a révélé les danseurs du siècle : Nijinsky, Karsavina, Pavlova, Balanchine, Noureyev, Baryshnikov et Makarova.

La fondation en faveur de l'art chorégraphique a été créée en 1969 à Lausanne par un groupe de personnalités de Suisse romande désirant promouvoir la danse, encourager la venue de compagnies étrangères et favoriser la création et la recherche au sein de troupes suisses ou d'ailleurs. (ATS)

Référendum contre les indications sociales

« Oui à la vie » dit non

L'association suisse « Oui à la vie » n'apportera pas son soutien au référendum contre la loi fédérale sur la protection de la grossesse. Cette décision a été prise samedi, lors d'une assemblée des délégués, au cours de laquelle 23 se sont prononcés contre et 14 pour le soutien au référendum.

Tous les membres de l'association seraient contre la nouvelle loi fédérale dite « solution des indications », estime l'association dans un communiqué. La décision de ne pas soutenir le référendum aurait été prise « par opportunisme exclusivement ainsi qu'à la suite d'une analyse consciente et réaliste de la situation actuelle » ! L'association « Oui à la vie » est par ailleurs d'avis qu'elle ne peut assumer la responsabilité de soutenir ses adversaires dans la lutte contre la solution du délai par son soutien au référendum. (ATS)

PRISS
Dog-Dinner
Aliment complet pour chiens

1 kg
au lieu de ~~2.45~~
seulement 1.90



brekkies
bœuf

1 kg
au lieu de ~~3.95~~
seulement 3.20



Loyal
Aliment complet à la viande

840 g
au lieu de ~~1.80~~
seulement 1.45



Actions

Wernli
Choco Petit Beurre

120 g
au lieu de ~~1.95~~
seulement 1.60



MULTI NIAXA
pour toutes lessives de 30-95°

4500 g
au lieu de ~~14.90~~
seulement 11.50



Mendoza
Vin rouge d'Argentine
«El Conquistador»

1 litre
au lieu de ~~2.40~~
seulement 2.10
+ dépôt -40



aronal forte
dentifrice spécial avec vitamine A

94 g
au lieu de ~~2.45~~
seulement 1.95



Gillette Techmatic
Recharge avec 5 tranchants

au lieu de ~~2.15~~
seulement 1.70



Gillette Super-Silver
Dispenser avec 10 lames à raser

au lieu de ~~4.45~~
seulement 3.55



Gillette G II
Lames-tandem Dispenser avec 5 cartouches de rechange

au lieu de ~~2.40~~
seulement 1.90



SUPER-DISCOUNT

DENNER

Chaque jeudi, HIT jubilé

Fribourg - 55, Pérolles

Bulle - 10-16; route de Riaz

A vendre
HONDA CB 250
1976, 13 000 km.
Prix à discuter.
☎ 029-4 71 83
entre 19 h. et 20 h.
17-304336

TOYOTA COPAIN
Break, blanche, 1977
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/543391/92
22-1491

Autobianchi A 111
rouge, 1971
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/543391/92
22-1491

TOYOTA COROLLA
1973, rouge
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/543391/92
22-1491

ALFA 1750
bleue, 1971
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/543391/92
22-1491

A remettre pour date à convenir, en ville de Neuchâtel,
bar à café
Prix de vente intéressant. Location mensuelle Fr. 2000.—.
Faire offres sous chiffre 87-639 aux Annonces Suisses SA, 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Alpes vaudoises
APPARTEMENT dans chalet tout confort. Location dès 1 semaine. (Noël loué). ☎ 021-22 23 43
heures de bureau 18-1404

A louer à la rue de la Samaritaine 14 dès le 1.12.77 ou date à convenir

appartement de 3 chambres

S'annoncer au ☎ 031-88 04 35
05-25192

Infirmier-anesthésiste diplômé

cherche place dans clinique, éven. hôpital.
Faire offres s/chiffre 26-300660 à Publifitas Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

On cherche
1 employé agricole

pour tous travaux.
☎ 037-34 13 47
17-304355

ING. DIPL. EPF
FUST SA
Nulle part meilleur marché
de la plus grande maison spécialisée de Suisse

Machines d'exposition de l'OLMA et de nos magasins. Ces machines garanties neuves, non usagées, sont cédées avec de très fortes réductions, p. ex. :
Machines à laver Miele 4,5 kg 570 fr. de réduct. AEG 4,5 kg 600 fr. de réduct. Novamatic 4,5 kg 690 fr. de réduct. Lave-vaisselle Miele 620 fr. de réduct. Bauknecht 380 fr. de réduct. Vaissella-Novam. 435 fr. de réduct. Séchoirs Miele 4,5 kg 400 fr. de réduct. Novamatic 4,5 kg 420 fr. de réduct. Electrolux 2,5 kg seulement 498 fr. Congélateurs-bahuts 250 l. 300 fr. de réduct. 350 l. 270 fr. de réduct. Congélateurs-armoires 124 l. seulement 475 fr. 212 l. seulement 598 fr. Cuisinière 4 plaques seulement 368 fr. FUST : aussi votre spécialiste pour les appareils à encastrer Aspirateur à poussière Modèle à haute performance Electrolux seulement 248 fr. Machine à repasser 65 cm et 85 cm seulement 690 fr. Four à micro-ondes seulement Fr. 1090.—
Petits appareils Sèche-cheveux, casque-séchoir, sèche-cheveux coiffant, grill, malaxeur, machine à café, etc.

aux prix FUST les plus bas !
Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que : Miele, AEG, Electrolux, Novamatic, Bosch, Siemens, Bauknecht, Voita, Hoover, Adora, Schulthess, König, Jura, Turmix, Indesit, Sibir, Rotel, Nilfisk, etc.
Et malgré cela : Garantie pour appareils neufs - conseils neutres. Service FUST, c.-à-d. service après-vente à des prix bas et très bons spécialistes, liaison radio sur toutes les voitures ! Location - Vente Crédit ou net à 10 jours aux conditions avantageuses de FUST Ing. dipl. EPF

FUST SA
Villars-s.-Glâne Jumbo, Moncor Tél. (037) 24 54 14 et 25 succursales
05-2569

A vendre
R 4
80 000 km, à expertiser, bas prix.
☎ 26 30 62
81-62342

A vendre
2 CV 4
mod. 75, 42 000 km, Fr. 4000.—
☎ 037-45 27 61 le soir.
17-304354

Dès le 1er octobre 1977
BUREAUX de 73 m² environ
Rte de Beaumont 1, Fribourg
Fr. 670.— par mois plus charges
Comprenant 4 pièces et hall, 1 cuisine, 1 bain, 1 WC + 1 lavabo indépendant. Convient pour activités multiples (techniques commerciales, administratives, etc.) Excellente distribution, dispositions spacieuses. Confort moderne.
Places de parc Fr. 60.—
Pour visiter : ☎ (037) 24 26 91
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA
Rue du Maupas 2 - Lausanne
☎ (021) 20 56 01
140 263 220

Garçon-boucher
est demandé de suite ou date à convenir. Semaine de 5 jours.
S'adresser à :
CHARCUTERIE F. MARMY
1530 PAYERNE - ☎ 037-61 50 06
22-14330

A LOUER dans centre industriel, dans excellente situation, beau
LOCAL COMMERCIAL
35 ou 50 m² et arrière-magasin.
Convientrait comme BOUTIQUE CADEAUX - BOITE A-PULLS - PIZZERIA - TEA-ROOM - CYCLES-POUSSETTES - ETC.
☎ 021-62 12 86
22-357116

Ecoulements obstrués
Nous vous aidons tout de suite ! Notre service est assuré 24 heures sur 24, même pendant les jours fériés.
Facturation seulement en cas de succès. Pas de saleté, pas d'énerverment. Frais de déplacement Fr. 25.—. ☎ 037-24 56 32.
SERVICE NETTOYAGE TUYAUX SNT S.A.
150.233.514

On demande pour date à convenir ;
tôlier et peintres en voiture
Bon salaire à personne capable.
Carrosserie de Villeneuve.
☎ (021) 60 14 61 - 60 16 60
22-120 7-76

VENDEUR CONFECTION
CHERCHE PLACE
Entrée à convenir.
Ecrire à P. Zbinden, La Bretonnière 77, 1530 Payerne. ☎ 037-61 27 80
17-304326

L'annonce reflet vivant du marché

LES ANNONCES SONT LE REFLET VIVANT DU MARCHÉ



Femmes socialistes et 10e révision de l'AVS

RENTE SEPARÉE DEMANDÉE

En prévision de la 10e révision de l'AVS, « qui selon le conseiller fédéral Hans Huerlimann, chef du Département de l'intérieur tiendra compte des requêtes formulées par les femmes », les femmes socialistes de Suisse, au nombre de 120, ont participé samedi à Berne, sous la présidence de Mme Rita Gassmann, à une séance de travail sur le thème « Diviser pour régner ». Elles ont demandé notamment à cette occasion des rentes séparées pour l'homme et la femme, conformément à la conception de relations du couple prévues par le nouveau droit de la famille, et conjointement la prise en considération, dans le calcul de la rente, pour l'un ou l'autre des partenaires, des années non lucratives consacrées à l'éducation des enfants en bas âge, ainsi qu'une limite d'âge flexible pour l'AVS et le deuxième pilier (prévoyance professionnelle) tant pour l'homme que pour la femme.

Pour les femmes socialistes, une partie des fonds du deuxième pilier pourraient être utilisés pour le développement de l'infrastructure sociale (crèches, etc.) devant permettre à la femme salariée et mère de famille une indépendance économique. Au sujet du deuxième pilier, des groupes de travail, dont un groupe romand, ont relevé que le travail rémunéré de la femme mariée (travail temporaire) constitue souvent un salaire d'appoint, et se situe par conséquent en dessous du minimum des 12 000 francs de revenus annuels exigés pour la participation à un fonds de prévoyance professionnelle. Une proposition a été faite en faveur d'un pilier unique, qui, englobant AVS et prévoyance professionnelle, permettrait un meilleur partage en faveur des petits revenus.

« UN MYTHE FALLACIEUX »

Pour M. Pierre Gilliard, responsable dans le domaine de la statistique, la théorie selon laquelle « la croissance démographique est continue » est en fait « un mythe fallacieux, qui a permis des extrapolations abusives » : si le vieillissement de la population, inéluctable, entraîne une augmentation du nombre de rentes à verser, la population d'âge moyen, celle qui cotise, demeure stable, alors qu'à l'autre pôle, celui des jeunes cotisants est en croissance. M. Gilliard a conclu son exposé en demandant que la politique sociale devienne une véritable stratégie de société, c'est-à-dire au service de la population et de la justice. (ATS)

Jeunes socialistes : non au service civil de remplacement

Au cours d'une assemblée des membres réunis dimanche à Berne, les jeunes socialistes suisses ont choisi leurs mots d'ordre pour les votations fédérales du 4 décembre prochain. Ils recommandent le oui à l'initiative pour l'introduction d'un impôt sur la richesse mais refusent la loi fédérale sur les droits politiques, le paquet de mesures économiques et le projet pour un service civil de remplacement.

Les jeunes socialistes estiment que le projet d'un service civil de remplacement ne tient pas compte des avis des auteurs de l'initiative de Muenchenstein. Le projet élaboré par le Parlement est une discrimination envers les objecteurs politiques et introduit une « inquisition de conscience » dans la Constitution, poursuivent-ils.

Les jeunes socialistes rejettent également la loi fédérale sur les droits politiques, refusant de limiter la durée pour la collecte des signatures pour les initiatives, ainsi que le paquet de mesures d'économie, estimant qu'il contient des injustices envers la population laborieuse.

REFERENDUM PROJETÉ

Les jeunes socialistes ont par ailleurs décidé de lancer un référendum contre la nouvelle loi sur la formation professionnelle si le Conseil national n'améliore pas considérablement le projet du Conseil fédéral au cours de la session de décembre. (ATS)

Jura

Il y a trois semaines, la « Jurassia », section jurassienne de la Société des étudiants suisses, célébrait son centenaire. Et ce fut, samedi dernier, au tour du PDC jurassien, d'en faire de même. La relation entre ces deux événements n'est pas fortuite. En effet, il y a cent ans, le Jura sortait de la douloureuse épreuve du Kulturkampf bernois. Après l'orage de la persécution, les catholiques jurassiens avaient senti la nécessité de s'organiser tant sur le plan intellectuel que sur le plan politique. Et si les étudiants dispersés dans les universités se groupèrent autour du Franc-Montagnard Louis Viatte, c'est sous la bannière d'Ernest Dacourt, fondateur du journal « Le Pays », la figure de proue de la fin du dix-neuvième siècle, que les catholiques engagèrent le combat politique, d'abord dans le cadre de l'union des campagnes, puis du Parti populaire conservateur.

Cent ans séparent donc ce qui constituait d'abord un ghetto, ou si l'on préfère le vocabulaire militaire, un hérisson, de l'époque actuelle où le PDC jurassien voit s'ouvrir devant lui le chemin des responsabilités gouvernementales dans un Jura libéré de la tutelle bernoise. Ces responsabilités, le PDC ne les a pas recherchées pour lui seul, et son rêve eût été de les partager, non seulement dans le cadre restreint du futur canton, mais bien dans celui d'un canton groupant tous les districts jurassiens. Dans son allocution d'ouverture, lors de la manifestation de samedi, Me Gabriel Boinay, président du parti, a tenu d'emblée à affirmer le regret, qui est celui de tous les Jurassiens, d'avoir vu la patrie sortir rompue des opérations plébiscitaires. Le rêve de la réunification est légitime et ne mourra pas.

REGARDS SUR LE PASSE

Le regard sur le passé — « le PDC est fier d'avoir été, durant trois quarts de siècle, le seul soutien du peuple jurassien dans sa lutte face aux menaces d'intégration bernoises » — sera concrétisé par l'édition d'une plaquette historique due à la plume d'une équipe de jeunes historiens placés sous la conduite de M. Bernard Prongué, de l'Université de Fribourg. Cette œuvre collective fut présentée samedi, dans une magistrale synthèse, par l'un des auteurs, M. Jean-François Roth, à qui l'on doit déjà l'histoire de la « Jurassia », publiée il y a trois semaines.

LE CENTENAIRE DU PDC JURASSIEN

Le rêve de la réunification est légitime

L'AVENIR PRESENT

Mais l'avenir aussi était déjà présent samedi dernier. L'avenir, c'est-à-dire le nouveau destin du Jura. Dans cette perspective, la signification du vote fédéral de l'an prochain fut analysée par Mme Elisabeth Bluntschy, présidente du Conseil national qui attend d'un vote affirmatif du peuple et des cantons « la preuve de l'efficacité du fédéralisme et la garantie du rétablissement de la paix confédérale ».

De son côté, M. Laurent Butty, président du groupe PDC des Chambres fédérales, hôte d'honneur, lui

aussi, du PDC centenaire, releva les qualités de la Constitution du futur canton, qui contient nombre des postulats auxquels le PDC suisse est attaché. Et il se félicita de l'entrain et de l'énergie avec lesquels le nouveau monde politique jurassien s'appête à faire l'apprentissage de la vie fédérale.

Dans le pas décisif qu'il s'appête à franchir, le Jura peut compter, proclama M. Butty, sur l'appui total des élus du PDC. Paroles que les Jurassiens, trop longtemps abandonnés à leur sort, ont entendues avec la joie que l'on devine.

R.S.

Le théâtre du Jorat sera-t-il concurrent du «major Davel» des arènes d'Avenches?

Broye vaudoise

Le théâtre du Jorat, à Mézières, qui a pour habitude de monter un spectacle tous les deux ans (règle qui n'est pas immuable), n'avait rien prévu en 1977, année de la Fête des Vignerons.

En revanche, le comité a l'intention de créer une pièce en 1978. Cependant, la décision définitive ne sera prise qu'au début du mois de novembre. L'œuvre choisie est une pièce de Henri-Charles Tauxe, consacrée au grand poète vaudois Othon de Grandson, s'intitulant : « De l'exil à la gloire ». La musique serait confiée à Robert Menoud, un musicien familier du théâtre du Jorat.

Payerne : prise d'étendard du 5e bataillon de fusiliers motorisés

Récemment, sur la grande place de travail de la caserne de DCA, à Payerne, s'est déroulée la prise d'étendard du 5e bataillon de fusiliers motorisés, que commande le major G. Bory. La fanfare du 2e régiment d'infanterie motorisée prêtait son concours à cette cérémonie militaire, qui s'est déroulée par un beau et chaud soleil d'automne. On notait la présence de MM. Jean-Elie Nicod, préfet, A. Meyer, syndic, Charles Miéville, président du Conseil communal, du commandant de corps Olivier Pittet, du colonel Presset, commandant du régiment, du colonel Xavier Chappatte, commandant de la place de mobilisation de Payerne.

A 14 h 30, le major Bory a annoncé son bataillon au commandant de corps Pittet, puis la fanfare a joué « Au drapeau », pendant que l'étendard passait devant les invités et la troupe. Le commandant du bataillon a ensuite prononcé

Si le choix de la pièce ne peut que réjouir le cœur des Vaudois, en revanche, on peut se demander s'il est opportun de jouer la même année, à un mois d'intervalle, une pièce qui va faire inévitablement concurrence au « Davel » (autre pièce vaudoise), annoncé il y a déjà plus d'un mois, par le comité des Arènes d'Avenches, pour être joué en juillet 1978. Il semble que vu les circonstances, le comité du théâtre du Jorat devrait retarder d'une année la création de la pièce consacrée à Othon de Grandson.

Ce serait une bonne chose pour tout le monde et les Vaudois et leurs amis méritent de voir aussi bien l'une que l'autre de ces œuvres théâtrales, liées à leur passé.

ce une allocation de circonstance, dans laquelle il a déclaré entre autres : « Luttons tous ensemble pour ce qui nous est cher, pour la sauvegarde de nos familles et du pays. Le pays compte sur nous, comme nous pouvons compter sur lui. Il a conclu par ce mot d'ordre : « Discipline, action et bonne humeur ».

Antique que la fanfare eût joué le « Cantique suisse », le bataillon a défilé en tenue de combat et en très bon ordre devant le commandant de corps Pittet et les invités, avant de prendre la route en direction du Lac-Noir. (P)

Boîte aux lettres

En relation avec l'émission du Temps présent consacrée au « crime de Payerne » et diffusée le jeudi 29 septembre, nous publions aujourd'hui une Boîte aux lettres qui apporte de plus amples informations sur l'époque où a eu lieu le crime.

Un, deux, plusieurs crimes de Payerne ?

Monsieur le rédacteur, Au moment où l'on rappelle la triste affaire Arthur Bloch, j'ose rappeler aussi d'autres disparitions tragiques.

En 1942, mon grand-père, Amance Christinaz (1880), père de 7 enfants, est agriculteur à Les Planches, Forel.

Dans la soirée du jeudi 9 avril 1942, il rentre à vélo de L. (en visite chez sa fille), à son domicile. Entre Trey et Etrabloz, il est attaqué à coups de bâton par un inconnu et laissé pour mort sur les bas-côtés de la route. L'argent en sa possession n'est pas volé.

Découvert au petit matin du 10 avril par le chauffeur du bus postal (M. G. de S.), il est transporté à l'hôpital de Payerne, où il décède le 12 avril 1942, à 62 ans, des suites de blessures subies et du froid d'une nuit de solitude et de souffrances. Dans un moment de conscience, il dit à plusieurs personnes avoir été abattu par un « formidable coup de bâton ».

Ce fait a lieu 7 jours avant le crime d'Arthur Bloch, le 16 avril 1942. Un autre rappel. La mort « accidentelle », aussi au bord de la route, de M. C. J., de C. Dans les mêmes circonstances : à coup de bâton.

Amance Christinaz, ni riche, ni juif, a-t-il été abattu à la place de quelqu'un d'autre ? Une erreur d'identité ? Ou pour le besoin ? Ne fait-on pas juif des non-juifs ?

A la suite d'une « sorte » d'enquête, la police de Payerne ne peut conclure. Elle suggère un accident de circulation, une chute à vélo... L'affaire fut ainsi classée. On ne voulut pas voir de lien entre cette mort du 10 avril 1942 et le crime tout proche du 16 avril 1942, œuvre de liquidation d'une bande organisée.

G. Christinaz

Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'opinion de la rédaction. (Réd.)

Pourquoi une Université suisse italienne ?

Tessin

Avec qui que vous vous entreteniez, ces temps-ci, au Tessin, et quel que soit l'objet de l'entretien, la discussion, immanquablement, finit toujours par buter sur deux problèmes : les banques et l'université. Les premières parce qu'elles sont là, la seconde parce qu'elle n'y est pas. Pas encore, semble-t-il. L'Etat du Tessin, 267 000 âmes, et seul canton de langue italienne (les autres italophones étant grisons), en effet, n'a pas d'établissement universitaire, mais dispose, chose en fait assez rare, d'une Radio-Télévision.

Ce problème de l'université tessinoise, qu'il serait plus juste d'appeler de l'université de la Suisse italienne, ne date pourtant pas d'hier. On sait, grâce à un document de 1698, que les jésuites de Lucerne furent déjà sollicités en ce sens : « Motiven, warum man di Societât Jesu auf Lauis verlangt », pour qu'ils instituent une université également à Lugano, à cause du grand nombre d'étudiants, peut-on lire, si on tient compte, surtout, des régions limitrophes que sont l'Etat de Milan et Venise (1). Mais c'est en fait depuis un siècle que cette question revient régulièrement sur le tapis, jusqu'à ces dernières années où elle semble avoir été abordée de front. « Nous constatons que, sur le plan culturel, le Tessin est relativement isolé. Sous réserve de quelques exceptions, il n'a pas avec les autres régions de la Suisse, en ce domaine, les relations continues qu'il connaît sur le plan politique et économique. En outre, pour différentes raisons, souvent de nature purement pratique, les rapports culturels entre le Tessin et l'Italie sont moins suivis qu'on pourrait le supposer du fait de l'identité de la langue. L'isolement culturel du Tessin est accru par l'absence de tout établissement universitaire, savoir d'un centre de formation pouvant animer l'activité culturelle et entretenir les échanges. Il résulte de ces circonstances que, derechef sous réserve de

quelques exceptions, la vie culturelle au Tessin est moins développée qu'elle pourrait l'être. Des institutions existant déjà devraient être afferries, de nouvelles institutions devraient être créées pour permettre à la minorité d'expression italienne de tenir son rôle culturel dans de bonnes conditions ! « Texte on ne ne peut plus fédéral, puisque extrait des « Eléments pour une politique culturelle en Suisse », dit également « Rapport Clottu », 1975.

Mais ces mêmes Tessinois, qui finissent toujours par déboucher sur le problème de l'université, sont tous également tirillés entre un « pour » et un « contre ». Le « pour » : c'est grosso modo le langage du « Rapport Clottu » : l'établissement d'un institut universitaire en terre tessinoise stimulerait, bien sûr, le travail culturel et intellectuel et briserait sans doute un peu l'isolement du canton, tout en lui permettant de fixer son identité culturelle. Le « contre » : le Tessinois qui veut entreprendre des études universitaires doit, jusqu'ici, s'expatrier. Les Universités suisses parlant allemand ou français, le détournent d'une autre langue ne peut qu'enrichir une expérience à faire dans le bain d'autres cultures, d'autres mœurs, etc., même à aller à Pavie, comme le veut une vieille tradition tessinoise. Autrement dit, la création d'une université tessinoise ferait un sort à l'unique occasion qu'a le jeune Tessinois de rompre avec sa province, voire son provincialisme. Danger, donc, que l'institut universitaire tessinois contribue à fermer encore davantage une région qui, culturellement, ne respire pas au mieux de ses poumons, pour ne rien dire de celui, qui consisterait à cultiver la médiocrité locale, qui en effraye plus d'un.

« Mais c'est là une objection qui tombe pour qui connaît exactement les données du problème », dit Elio Ghirlanda, qui me reçoit dans son bureau de « Delegato cantonale ai problemi universitari », sis au Palazzo di Giustizia, Lugano. « Avant de m'expliquer, j'aimerais préciser ceci : on dira que nous ne sommes pas les seuls, que Argovie, Lucerne et Soleure réclament aussi des struc-

tures universitaires. Seulement, le cas du Tessin n'a rien de comparable : puisqu'il s'agit de doter une minorité linguistique de structures universitaires, le cas du Tessin ne se pose plus seulement en termes de politique strictement universitaire, mais bien en termes politiques tout court.

« L'objection, maintenant. Si vous pensez à une université traditionnelle, à une université de base comprenant les premiers et deuxième cycles, un tel danger est sans doute à craindre. Mais, justement, notre projet est autre : nous avons renoncé à créer une université traditionnelle, en raison surtout, de la carence de moyens humains (trop peu d'étudiants) et matériels (les équipements de certaines facultés coûtent trop cher), pour nous limiter à un institut de troisième cycle qui accueillerait des universitaires ayant déjà achevé leurs études et désireux de se spécialiser ou de se perfectionner. »

Autrement dit, pour vous Tessinois, il ne s'agit pas d'allonger la liste des universités helvétiques ?

« Non, pas du tout ! Notre projet me paraît à la fois plus modeste et plus original. Parmi nos propositions d'institutions de troisième cycle, le Conseil d'Etat du canton du Tessin a retenu celle concernant la création d'un Institut d'études régionales (Istituto di studi regionali, ISR). »

Qu'entendez-vous par « région » ? La région comme fait ou la région tessinoise ?

« La région comme fait, bien sûr. Nous n'avons pas du tout l'intention de rabattre tout l'ISR sur la seule région tessinoise, tout au plus peut-elle servir de référence, en tant que région alpine, à des études qui intéressent aussi bien les Suisses, les Italiens, les Français, les Autrichiens que les Yougoslaves. La nécessité d'un tel institut me semble évidente dès lors que tous les pays européens commencent à se pencher sur les problèmes de développement régional. Inutile de préciser que l'optique de l'ISR sera internationale et interdisciplinaire, et ce serait le premier cas d'espèce en Europe. »

« D'autre part, le Centro universita-

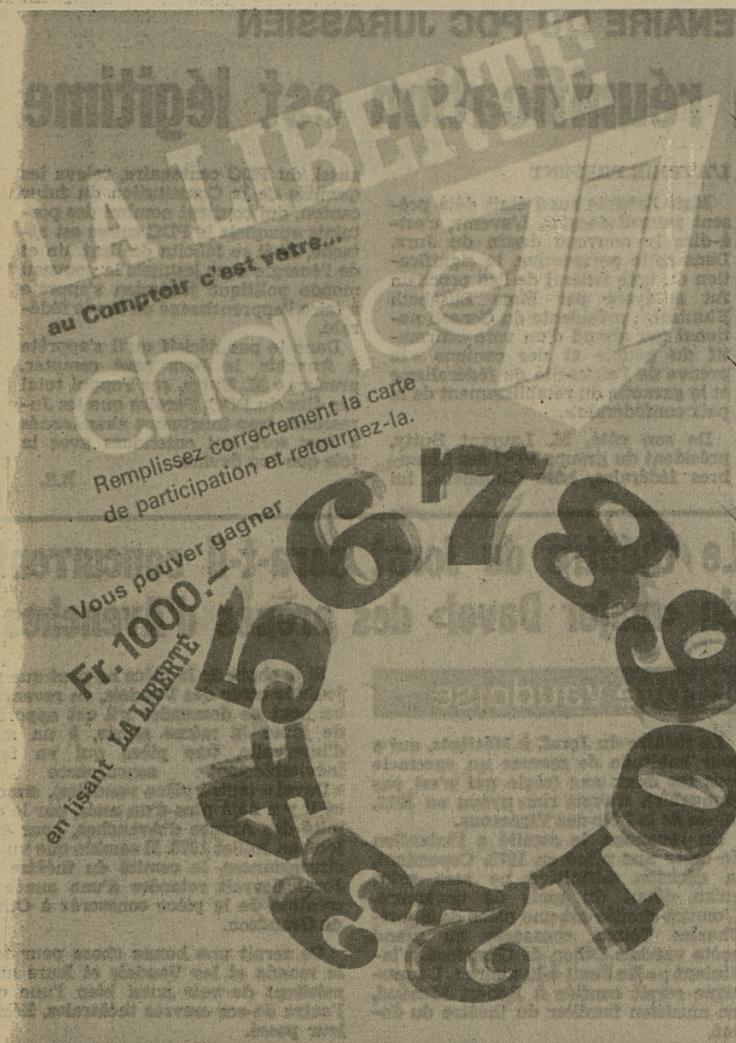
rio della Svizzera italiana comprendra également un département d'éducation permanente (Dipartimento per l'aggiornamento permanente). En résumé : nous n'avons ni l'intention ni les moyens d'apporter une réponse quantitative aux problèmes universitaires suisses, mais seulement une contribution qualitative. Et le Conseil suisse de la science vient d'émettre un avis favorable à notre projet. Cela dit, il est vrai que, la situation financière actuelle des universités suisses étant ce qu'elle est, nous tombons plutôt mal : mais je reste optimiste. »

Mais est-ce que tout le monde est d'accord, ici au Tessin, avec la création d'un Institut d'études régionales au lieu de celle d'une université de type traditionnel ? Un Guido Riva, par exemple, a écrit à peu près ceci : qu'il a la pénible impression de se trouver en présence d'une proposition qu'on ne peut pas ne pas qualifier d'exercices académiques de niveau stratosphérique à réaliser dans un canton qu'il définit comme étant une région en voie de développement voire sous-développée. Les voix favorables à l'université de base ne sont pas rares, d'autre part (1).

« C'est vrai ! Mais on peut remarquer ceci, que ceux qui veulent une université de base ne vivent pas au Tessin, tout en étant Tessinois, et notre proposition, à mon avis, est dans le contexte actuel et pour le moment, la plus réaliste. Il reste à convaincre l'opinion publique, à l'informer, et, surtout, la classe politique, qui, après avoir été sceptique, commence à comprendre, me semble-t-il. Car ce Centre universitaire n'attirera pas seulement des Tessinois, mais aussi des étrangers et des Italiens des régions limitrophes, pour ne rien dire des « grigionitaliani » qui font aussi partie de la Suisse italienne. En somme, il y a de la vie culturelle du Tessin, et de son identité. »

Jean-Claude Berger

(1) « L'Università della Svizzera italiana », recueil d'articles pour et contre parus dans le « Corriere del Ticino », « Quaderni del Corriere del Ticino » ? Lugano, mai 1977.



«Chance 77»

Aujourd'hui 25 octobre 1977

les numéros suivants sont sortis :

- 13 449 gagne 50.-
- 13 570 gagne 50.-
- 27 085 gagne 100.-

Les prix sont à retirer à l'administration de LA LIBERTÉ sur présentation du talon de participation à partir du 10 novembre 1977 et jusqu'au 31 décembre 1977.



COIFFURE
André
Rue de Romont 22
Tél. 037/22 83 97
Avec et sans rendez-vous

Ouvert tous les jours
sans interruption de 8 h. à 18 h.
81-261

Pour tous un besoin

De bon matin
être informé

Avec le quotidien

LA LIBERTÉ



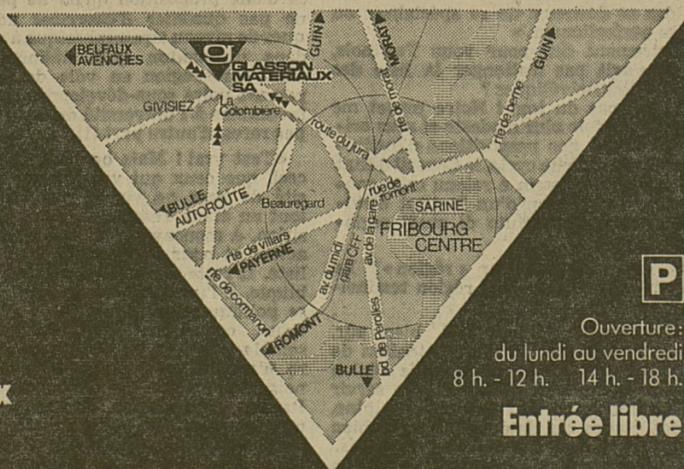
Visitez
la plus grande
exposition
du canton
de Fribourg de

SALLES DE BAINS CARRELAGES SAUNAS

- salles de bains présentées entièrement installées
- une foule de suggestions de carrelages sur panneaux mobiles vous permettant d'harmoniser sols et murs



Le plus grand choix
les meilleurs prix
les conseils les plus judicieux



Ouverture:
du lundi au vendredi
8 h. - 12 h. 14 h. - 18 h.

Entrée libre

GLASSON MATÉRIAUX SA

Givisiez-Fribourg Tél. (037) 83 11 01 à quelques minutes du cœur de Fribourg

COURTION

Mercredi 26 octobre 1977

DON DU SANG

HOTEL DE L'ETOILE, de 19 à 21 heures

Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 60 ans.

Aidez-nous à sauver des vies humaines !

Dr K. RENZ et
Section des samaritains
de COURTION

Centre de transfusion CRS
Hôpital cantonal
FRIBOURG

17-515

NOUVEAU à FRIBOURG

Demain, mercredi 26 octobre 1977

OUVERTURE

de notre

BRADERIE - DISCOUNT

TEXTILES DE QUALITÉ

directement de-fabrique pour dames et
enfants, à des prix imbattables.

Beauregard 30 — FRIBOURG

(en face Brasserie Beauregard)

Ouverture : horaire des magasins

17-200

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES (CLOTURE DE ZURICH)

	19.10.77	20.10.77
Aare et Tessin SA	960.-of	940.-d
Alumin suisse port.	1435.-	1430.-
Alum. suisse nom.	615.-	615.-
Au Grand Passage	438.-	437.-
Bâloise Holding	418.-	416.-
Bally port.	1620.-	1550.-d
Bally nom.	1360.-	1340.-d
Banque Cant. Vaud.	1315.-d	1315.-d
Banque Leu port.	3320.-d	3360.-
Banque Leu nom.	2910.-d	2910.-
Banque Nat. Suisse	630.-d	630.-
Banque Pop Suisse	2175.-	2165.-
Brown Boveri port.	1575.-	1570.-
Buehrle porteur	2380.-	2370.-
Ciba-Geigy port.	1380.-	1380.-
Ciba-Geigy nom.	688.-	686.-
Ciba-Geigy SA bdp	1085.-	1075.-
Cie Ass. Winterth. p.	2200.-	2200.-
Cie Ass. Winterth. n.	1490.-	1495.-
Cie Ass. Zurich port.	11050.-	11050.-
Cie Ass. Zurich nom.	8300.-	8225.-
Cie suisse Réas. port.	4575.-	4600.-
Cie suisse Réas. nom.	2780.-	2780.-
Crédit Foncier Vaud.	1065.-d	1070.-
Crédit Suisse porteur	2350.-	2345.-
Crédit Suisse nom.	421.-	420.-
Electro Watt	1700.-	1700.-
Energie élec. Simp.	615.-	615.-d
Financière de presse	237.-	236.-
Finac. Italo-Suisse	216.-	212.-
Forbo A	1260.-	1250.-
Forbo B	4650.-d	4650.-d
Georges Fischer port.	810.-	810.-
Georges Fischer nom.	138.-	137.-
Globus port.	2450.-d	2450.-d
Globus bon de part.	410.-	405.-
Hero Conservés	3000.-	3020.-
Hoffmann-Roche bdp	9550.-	9525.-
Holderbank fin. port.	434.-d	432.-d
Holderbank fin. nom.	462.-	460.-
Interfood SA sie B port.	3375.-	3350.-
Interfood SA sie A nom.	670.-	630.-d
Innovation SA	415.-	411.-
Jelmoll SA	1380.-	1360.-
Juvana Holding SA port.	240.-	235.-
Juvana Holding SA bdp	11.25	10.5d
Landis & Gyr SA	1000.-	1005.-
Merkur Holding SA	1430.-of	1400.-of
Motor Columbus	835.-	840.-
National Suisse Assur.	5500.-d	5500.-d
Nestlé Alimentana p.	3620.-	3620.-
Nestlé Alimentana n.	2185.-	2175.-
Publicitas SA	1400.-d	1400.-d
Rinsoz & Ormond nom.	520.-d	520.-
Sandoz SA porteur	4450.-	4490.-
Sandoz SA nom.	1930.-	1910.-
Sandoz SA bon de part.	595.-	592.-
Saurer	890.-	875.-
SBS porteur	405.-	401.-
SBS nom.	293.-	293.-
SBS bon de part.	349.-	348.-
Sulzer Frères SA nom.	2930.-	2900.-
Sulzer Frères SA bdp	407.-	405.-
Smissal port.	817.-	820.-
Swissair nom.	758.-	750.-
UBS porteur	3230.-	3230.-
UBS nom.	578.-	579.-
Usaqo Trimerco SA	250.-d	250.-
Von Roll nom.	620.-	615.-

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE (BOURSE DE ZURICH)

	19.10.77	20.10.77
Akzo	24.75	25.-
Amgold	52.25	50.25
Cia	105.-	104.-
Pechinew	39.25	39.25
Phillips	24.75	24.75
Royal Dutch	127.50	126.50
Sodeco	6.5d	6.5d
Unilever	118.50	117.50
AEG	86.-d	86.-
Bast	152.-	150.-
Bayer	140.50	139.-
Demag	147.-d	147.-d
Höchst	138.50	137.-
Mannesmann	155.50	153.50
Siemens	285.50	284.50
Thyssen	115.50	114.50
VW	202.50	202.50

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE (CLOTURE DE ZURICH)

	13.10.77	18.10.77
Aican	54.-	54.-
ATT	142.-	136.-
Beatrice Foods	58.25	56.50
Burroughs	151.-	147.-
Can. Pacific	36.75	34.-
Caterpillar	122.50	119.-
Chrysler	36.50	35.25
Control Data	48.-	46.25
Corning Glass	136.-	130.50
Dow Chemical	68.-	64.75
Du Pont de Nemours	249.-	245.-
Eastman Kodak	136.50	128.-
Gen. Electric	115.-	114.-
Gen. Foods	72.-	68.-
Gen. Motors	159.-	157.-
Gen. Tel. Electr.	71.75	70.50
Goodyear	42.25	40.25
Honeywell	101.-	97.-
IBM	588.-	581.-
Int. Nickel	45.-	44.-
Int. Paper	93.50	90.-
Int. Tel. Tel.	71.50	68.50
Kennecott	51.25	52.-
Liton	27.50	27.-
MMM	113.50	110.-
Mobil Oil	141.-	136.-
Monsanto	126.-	118.50
NCR	103.50	90.50
Phillip Morris	140.50	136.-
Phillips Petroleum	68.50	66.-
Smith Kline	93.-	94.75
Sperry Rand	73.-	70.-
Stand Oil Indians	109.-	106.-
Texaco	63.50	62.-
Union Carbide	95.50	95.75
Unirova	19.50	19.50
US Steel	66.-	67.50
Warner Lambert	54.75	56.25
Wollworth	42.75	40.75
Xerox	120.50	118.-

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	17.10.77	4.82	4.84
\$ Once			
Linaot 1 kg	340.-		365.-

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	13.10.77	17.10.77
Sibra Holding SA port.	218.-d	220.-
Sibra Holding SA nom.	182.-d	188.-
Villars Holding SA nom.	580.-d	575.-

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

	19.10.77	20.10.77
Amrobank	68.60	68.60
Heinekens Bier	106.-	105.50
Hooqovens	28.20	27.90
Robeco	174.50	172.70
Scheepvaart		

BOURSE DE FRANCFORT

	19.10.77	20.10.77
Audi-NSU	12.40	12.35
BMW	226.-	226.-
Colmerczbank	214.80	213.60
Dafmler	354.50	356.50
Deutsche Bank	300.50	299.50
Gelsenberg	93.-	91.-
Horten AG	141.-	143.-
Karstadt	136.50	379.50
Preussag	136.50	135.10
Schering	256.-	153.50

BOURSE DE MILAN

	19.10.77	20.10.77
Assicurazioni Gener.	34950.-	
Fiat	1878.-	Cours
Montedison	195.-	pas
La Rincante ord.	43.75	reçus

BOURSE DE PARIS

	19.10.77	20.10.77
Air Liquide	280.-	284.90
Carrefour	1449.-	1445.-
Créd. Com. de France	99.-	98.-
Françaises des Pét.	95.90	96.70
Hachette	143.-	152.-
Michellin	1354.-	1361.-
Moulinex	188.-	190.-
L'Oréal	662.-	675.-
Perrier	115.-	121.90
Rhône Poulenc	56.-	56.60
Roussel Uclaf	157.50	158.50
Usinor	22.10	22.10

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	19.10.77	20.10.77
Indice Dow-Jones	5143.-	5150.-
Ashikaga Bank	2050.-	2050.-
Daiwa Sec.	261.-	261.-
Ebara	336.-	340.-
Fujita	203.-	200.-
Hitachi	198.-	197.-
Honda	578.-	591.-
Kolatsu	283.-	284.-
Kumagal Gumi	493.-	491.-
Makita Electric	1390.-	1400.-
Matsuhita E.I. (Natau I.)	626.-	628.-
Mitsukoshi	520.-	520.-
Pioneer	1560.-	1530.-
Sony	2110.-	2120.-
Sonjoto (Mar and Fire)	262.-	262.-
Takeda	263.-	262.-
Tasei Construction	255.-	248.-

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	20.10.77	
	demande	offre
Amca	25.75	25.25
Bond-Invest	690.-	710.-
Canada Immobil.	72.-	71.75
Créd. a. Fonds-Bonds	72.25	73.25
Créd. a. Fonds-Inter	60.-	61.50
Eurac	277.-	179.-
Fonsa	97.25	97.-
Globinvest	55.-	55.-
Iica	1290.-	1310.-
Internobillfonds	65.50	66.50
Japan Portfolio	385.-	395.-
Pharmafonds	120.-	121.-
Poly Bond Internat.	72.50	73.50
Siat 63	1090.-	1095.-
Sima	179.-	179.-
Swissimmobil 1961	1040.-	1050.-
Universal Bond Sel.	82.-	82.75
Universal Fund	81.62	83.-
Valca	71.-	73.-

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	20.10.77	
	Achat	Vente
Lingot 1 kg	11575.-	11755.-
Vrenell	101.-	111.-
Souverain	112.-	122.-
Napoléon	106.-	116.-
\$ Once	159.75	160.50
Double Eagle	520.-	555.-

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	20.10.77	
France	45.50	47.50
Angleterre	3.90	4.15
Etats-Unis	2.21	2.31
Allemagne	98.50	100.50
Autriche	13.90	14.20
Italie	-25	-27
Belgique	6.30	6.55
Hollande	92.-	94.-
Suède	46.-	48.-
Danemark	36.-	38.-
Norvège	40.-	42.-
Espagne	2.55	2.85
Portugal	4.75	6.25
Finlande	53.50	55.50
Canada	2.-	2.10
Grèce	6.-	7.-
Yougoslavie	10.50	13.-

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

2 rapports de la commission fédérale des étrangers

● Conséquences de la récession ● Système de la sécurité sociale

On a récemment publié sous l'égide de la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers (CFE) deux rapports qui se complètent. Il s'agit d'une part de « conséquences de la récession sur les étrangers » et d'autre part, de « considérations sur la condition des étrangers dans le système de sécurité sociale de la Suisse ». Ces deux études s'insèrent dans les efforts entrepris par la CFE en vue d'une meilleure information du public sur les problèmes que pose la présence en Suisse d'étrangers.

Quant aux conséquences de la récession, le rapport remarque que de fin août 1973 à fin août 1976, l'effectif des personnes ayant une activité lucrative dans notre pays a baissé de 340 000, dont la plupart, soit environ 228 000 étaient des étrangers. Il est certain que ces départs ont allégé le marché suisse du travail, mais il serait faux de croire qu'ils ont pour autant résolu le problème de l'emploi. Si nombre d'étrangers ont quitté la Suisse de leur plein gré, il faut aussi relever que la priorité est accordée au travailleur indigène lorsqu'il remplit, aux plans personnel et professionnel, les conditions requises pour occuper une place devenue vacante.

Cependant, malgré la priorité donnée aux travailleurs indigènes, l'étude relève qu'il convient de donner aux allogènes l'assurance que toute requête de leur part sera examinée avec soin afin d'atténuer leur sentiment d'insécurité.

EN PRINCIPE SUR PIED D'EGALITE

La possibilité de formation des jeunes étrangers a aussi été examinée. Ceux-ci, dans le cadre du regroupement familial, sont en principe mis sur pied d'égalité avec leurs contemporains suisses en ce qui concerne l'accomplissement d'un apprentissage. Mais il faut en plus encourager l'intégration linguistique et scolaire. Pour ce qui est de l'assurance-chômage, elle vaut également pour les étrangers, notamment dans la mesure où ils ont participé pendant 150 jours à une activité soumise à cotisation durant les 365 jours précédant le chômage. Les frontaliers, eux, reçoivent des prestations en cas de chômage partiel. En outre, l'indemnisation selon le système actuel pour les saisonniers est maintenue jusqu'à la fin de cette année.

PROBLEME DES ETRANGERS

D'autres problèmes sont encore abordés dans l'étude sur les conséquences de la récession pour les étrangers. C'est ainsi que la résiliation des baux à loyer anticipée a été étudiée. Normalement, une perte d'emploi n'est pas un motif à lui seul pour une résiliation anticipée d'un bail à loyer. Mais les autorités responsables insistent pour résoudre de

manière équitable les cas concrets. En cas de licenciement pour des raisons économiques, ils demandent notamment de fixer le congé et le délai de départ autant que possible de manière à ce que le bail puisse être résilié à temps.

OBLIGATIONS FINANCIERES ET PAIEMENTS DES IMPOTS

Les étrangers doivent aussi être mis en garde en ce qui concerne le règlement d'obligations financières et le paiement des impôts, dans ce dernier cas, une procédure pouvant être engagée en cas de retour en Suisse si les obligations fiscales n'ont pas été remplies. Enfin, le rapport traite de la réadmission des étrangers ayant quitté la Suisse, de même que de la réintégration dans le pays d'origine.

La seconde étude traite de la condition des étrangers dans le système de sécurité sociale suisse. Il souligne que notre pays tente d'adapter en cette matière le statut des étrangers à celui des autochtones. On a ainsi signé des conventions sur la sécurité sociale avec 18 pays. Mais l'égalité de traitement connaît pourtant des limites surtout en ce qui concerne les saisonniers.

En matière d'AVS et d'AI, les étrangers ont droit, aux mêmes conditions que les Suisses, aux rentes extraordinaires d'invalidité et de survivants ainsi qu'aux rentes extraordinaires de viellissement s'ils sont originaires d'un pays avec lequel nous avons une convention et s'ils ont séjourné au moins pendant 5 ans, respectivement 10 ans dans notre pays. En ce qui concerne l'assurance-accidents, il n'y a pas de différence entre les Suisses et les étrangers pour les accidents professionnels.

Pour les autres accidents, il n'y a également pratiquement plus de différence, du fait que nous avons conclu des accords bilatéraux avec la plupart des Etats européens. L'assurance-maladie crée par contre certaines difficultés, vu que nous ne connaissons pas l'obligation de s'assurer. On essaie d'y pallier par le biais de conventions bilatérales permettant notamment la possibilité pour les étrangers de contracter une assurance pour les membres de leur famille restés au pays et pour les saisonniers de s'assurer pour la période de l'entre-saison.

La caisse-maladie Helvetia devant un avenir incertain

La caisse-maladie Helvetia, qui, avec 1 165 000 membres est la plus importante de son genre en Suisse, a tenu son assemblée ordinaire des délégués samedi à Rapperswil, sous la direction de son président central, M. Otto Huber, de Meilen. 272 délégués de toutes les régions de notre pays ont participé à cette assemblée qui s'est déroulée en présence de nombreux invités dont le conseil-

ler d'Etat Edwin Koller, de Saint-Gall. Celui-ci a souligné que, dans le canton de Saint-Gall, 98 % de la population était assurée contre la maladie, deux tiers d'entre eux étant assurés auprès d'une caisse privée.

Les comptes 1976 de la caisse-maladie Helvetia ont été approuvés. Les recettes se sont élevées, en 1976, à 825 millions de francs de contributions des pouvoirs publics, et les dépenses ont atteint 821 millions de francs. Un nouveau membre a été élu au sein de l'organe de contrôle de l'Helvetia. Il s'agit de M. Markus Payard, président de la section cantonale valaisanne, de Loèche-les-Bains. L'assemblée a rendu possible, par une révision des statuts, la création d'une assurance combinée supplémentaire pour les frais hospitaliers. Une proposition visant à couvrir partiellement les traitements d'acupuncture a, en revanche, été rejetée. De l'avis du médecin de la caisse, les bases scientifiques suffisantes font encore défaut.

GRAVES CRITIQUES

Il est à prévoir que l'insécurité qui règne quant à l'avenir des assurances-maladie va encore se maintenir pendant plusieurs années. Le Concordat des caisses-maladie suisses se défend contre de nouvelles augmentations de tarifs et demande un examen des prix des médicaments et des travaux de laboratoires, a indiqué le président du concordat, M. Félix von Schroeder, Soleure, dans son aperçu sur l'avenir des assurances-maladie. Le rapport final de la commission d'experts sur la révision de la LAMMA s'est heurté à de graves critiques et a été rejeté par la majorité du concordat. La limitation des subventions fédérales aux assurés percevant de bas revenus, la prise en charge de la moitié des primes par l'employeur, des impôts spéciaux pour les assurances-maladie, l'attribution aux assurances-maladie des revenus de l'imposition sur le tabac et les alcools constituent des alternatives possibles au projet des trois piliers de la commission d'experts. Toutes ces propositions créeraient toutefois aussitôt de nouveaux problèmes, a conclu M. von Schroeder. (ATS)

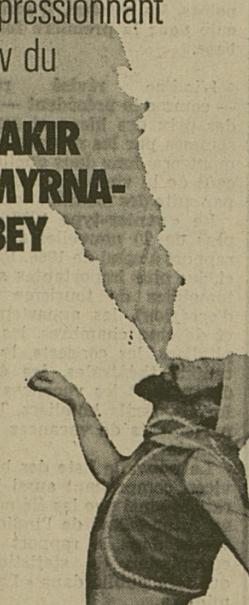
L'indice des prix à la consommation Nouveau « panier-type »

Les travaux de révision de l'indice suisse des prix à la consommation sont achevés. La liste des biens et services de l'indice ainsi que leur pondération ont été adaptées aux changements survenus depuis 1966 dans les habitudes des consommateurs. L'indice suisse repose désormais sur sa nouvelle base de référence, soit septembre 1977 = 100 points. En octobre, il sera donc calculé pour la première fois sur cette base.

L'indice révisé représentera — comme le précédent — l'évolution des prix des biens et services consommés par les ménages privés et il montrera donc dans

JUMBO

3 années de prix dingues!

<p>mercredi 26 à 16h et 19h</p> <p>L'impressionnant show du</p> <p>FAKIR MYRNA-BEY</p> 	<p>jeudi 27</p> <p>Animation et jeux avec Gérard Bersier</p> <p>distribution de sugus par le CLOWN SUGUS</p> <p>CARROUSEL GRATUIT</p> <p>15.00-16.30h et 19.00h</p> <p>Boogie-woogie-show avec les rois du piano Ched & Ray</p> <p>★ pêche miraculeuse pour tous les enfants</p>	<p>vendredi 28 13.30 - 20h</p> <p>Laissez-vous «croquer»! par ROBIN</p> <p>le spectaculaire caricaturiste de Disney-Land</p>	<p>vendredi 28 16-23.30</p> <p>GRANDE FÊTE DE LA BIÈRE (sous tente)</p> <p>Animation musicale par l'orchestre YVAN DREY</p>	<p>samedi 29</p> <p>Animation et jeux avec Gérard Bersier</p> <p>Carrousel GRATUIT</p> <p>dès 10h Fête de la bière et animation en fanfare!</p> <p>15.00h Tirage-au-sort du concours quinzaine valaisanne par MISS SUISSE 77</p> 
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ces prix dingues ne se trouvent pas ailleurs!

Manteau tweed

Modèle sportif pour dames modernes. Qualité et préparation suisse. (Ne pas confondre avec la marchandise bon marché d'Extrême-Orient!)

99.-



Manteau cuir

Modèle masculin en agneau-nappa, avec épaulettes. Qualité aussi douce qu'un gant. Double rangée de boutons. Couleurs: noir, brun-foncé

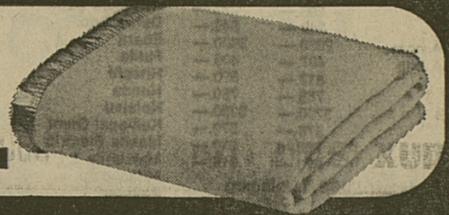
290.-



Couverture ESKIMO

pure laine vierge, qualité suisse 150 x 210 cm, brune

49.-



POMMES

Distillerie de Willisau 40 Vol. %

13⁹⁵



1 HARASSE D'HENNIEZ Santé

2.-
+ dépôt



Foehn «Walther Happy»

49.-



avec 5 accessoires garantie 1 année

250 g

Café mocca

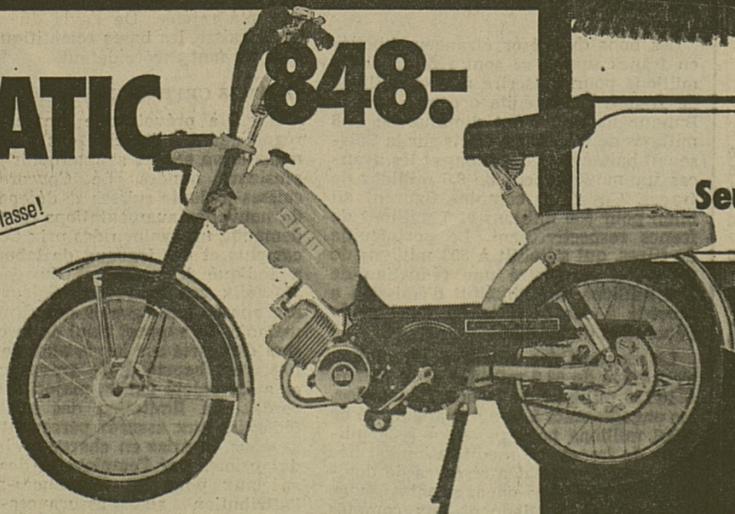
3⁹⁵

SOLOMATIC 712 848.-

le vélomoteur de classe!

- 1-vitesse automatique (30 kmh)
- cadre en acier résistant
- refroidissement à eau
- grands freins à tambours
- porte-bagages

autorisé dès 14 ans, sans permis (plaque-vélo)



SKIS EN DISCOUNT
Seul JUMBO vend les modèles 1977/78 si bon marché!

JUMBO
Villars-sur-Glâne (Fribourg)

Voici les prix les plus fous et les plus bas

JUMBO

de Suisse!

VIANDE JUMBO:
symbole de qualité,
de fraîcheur et de prix!

Les prix des viandes
sont valables
jusqu'au 1er novembre.

Rôti de porc kilo 9⁸⁰	Ragoût de porc kilo 9⁸⁰	Fondue bourguignonne kilo 23⁵⁰	Saucisson vaudois kilo 9⁸⁰
		Jambon modèle 100 g 1⁴⁰	Lard à cuire kilo 5⁵⁰

LESSIVES

MULTI-NIAXA 4,5 kg <small>+ 250 points Silva</small>	12⁹⁰
FLORIS 4,5 kg	13⁵⁰
MAGA 5 kg	13⁵⁰
PROTECTOR 5 kg	13⁵⁰
MOLLO 5 kg	6⁵⁰
AMBRA 1420 g	6⁵⁰

SUPER-HITS ALIMENTAIRES

Pâtes Wenger aux œufs frais 500 g 2.45	1²⁵
Petits-pois de St-Gall moyens 870 g 1.70	-.95
Petits-pois/carottes ROCO «Bonne ménagère» 425 g 2.-	1¹⁰
Raviolis Hero 870 g 3.15	1⁷⁵
Risotto Knorr 250 g 2.25	1⁴⁵
Soupes Maggi sachet 1.15	-.55
Bouillon de bœuf Maggi 3 litres 1.65	-.95
Huile de tournesol litre	3²⁰
Café mocca 250 g	3⁹⁵
Forsanose 500 g 6.90	3⁴⁵
Confitures Hero (fraises, cerises rouges) 450 g 3.-	1⁵⁰
Gâteau de Linz 350 g	1⁶⁵
COCA-COLA FANTA, SPRITE litre	-.75
Bière Feldschlösschen 6 x 33 dl	3⁴⁵



SPRITUEUX à prix de gros!

Williams du Tyrol 40% Vol. 7 dl	12⁷⁵
Marc de Dôle 40% Vol. 7 dl	12⁶⁰
Skipper 7 dl + 6 verres gratuits	14⁹⁰
Pommes 40% vol. litre	13⁹⁵
Pastis 40% vol. litre	17⁸⁰

VINS

Algérie litre + dépôt	1⁶⁵
Jumilla Brigand litre + dépôt	1⁷⁵
Frère Etienne 7 dl	2⁴⁰
Côtes du Rhône 7 dl	3⁴⁵
Merlot del Veneto 7 dl	2⁴⁰
Fendant 7 dl	4⁹⁰
Neuchâtel 7 dl	4⁹⁵

Produits frais

Fromage à raclette 100 g	-.75
Mélange fondue 100 g	1⁴⁵
Brie suisse Ia 100 g	-.95
St-Paulin 100 g	-.60
Yogourt Gervais pièce	-.45
Polenta Montanara kilo	1⁵⁰
Ballons-précuits 270 g	1¹⁰

PARFUMERIE

Binaset Hairspray 375 g	4⁷⁵
Palmolive Hairspray 375 g	3⁹⁵
Colgate au gardol dentifrice 50 ml	1⁷⁵
Signal dentifrice 80 g	1⁹⁵
FA savonnette 135g	-.95
Camay savonnettes 3 x 141 g	2⁶⁰
Shampooing Palmolive 200 ml	2⁶⁰
Shampooing Gloria 150 g	2⁴⁰
Tahiti-douche 165 ml	2⁹⁵
Bain de mousse litre	1⁹⁰
Crème Kaloderma 150 ml	2⁷⁵
Camelia 2x10 pièces mini-bandes	1⁹⁵
Déodorant Alpiane 100 ml	4⁹⁰





3 ans sans changer de pile.
La Tissot Quartz a une autonomie de marche de 3 ans avec la même pile.

Une performance dans le prix.
Il y a déjà une Tissot Quartz à **Fr. 198.-** (réf. 40643).

Extrêmement pratique.*
Synchronisation électronique au top-seconde par simples pressions sur la couronne. Ajustement rapide de la date et de l'heure lors d'un changement de fuseau horaire.

La nouvelle Tissot Quartz. Deux fois révolutionnaire. Par sa technique. Par son prix.

La nouvelle Tissot Quartz est construite selon les principes éprouvés Tissot. Suisse à 100%, hautement précise, techniquement parfaite, extrêmement pratique et fiable: antichoc, antimagnétique et bien sûr étanche.

Grâce à une construction révolutionnaire, la Tissot Quartz consomme un minimum d'énergie. Si peu que la pile ne doit être changée que tous les 3 ans et non chaque année comme c'est le cas pour

* Pensant aussi à ceux qui voyagent beaucoup, Tissot a développé un système qui permet d'avancer ou de reculer l'aiguille des heures avec une extrême facilité lors d'un changement de fuseau horaire. Et cela, sans affecter la marche des aiguilles des minutes et des secondes.

d'autres montres à quartz.
Et en plus, le fait qu'il existe déjà une Tissot Quartz à Fr. 198.- est à lui seul une petite révolution.
Même pour Tissot.

Réf. 40641, Fr. 245.-
la précision quartz dans un styling ultra-moderne.

Réf. 95012, Fr. 425.-
modèle leader de la collection LCD.



TISSOT

B. Borruat-Nuoffer
Rue de Romont 7 Fribourg

G. Girardin
Pérolles 22 Fribourg

C. Grauwiller
Av. de la Gare 7 Fribourg

L. Vollichard
Place du Tilleul 155 Fribourg

Boutique Susan C. Grauwiller Avry-Centre Avry s/Matran

Les montres Tissot sont vendues par les magasins portant le signe

Moi, quand j'ai envie d'un verre de blanc



je bois
du
Rocailles

un fendant 13 étoiles
une exclusivité ORSAT



Alphonse Orsat SA, Martigny
Propriétaires-éleveurs de vins du Valais

Offres et demandes d'emploi

La Correspondance politique suisse à Berne
engage aux conditions de la convention collective URJ-FSJ

RÉDACTEUR RP

(éventuellement stagiaire)
de langue maternelle française et possédant l'allemand.
Entrée janvier ou à convenir.

Offres avec curriculum vitae à REDACTION ROMAN-
DE CPS, case 2713, 3001 Berne.

05-10585



URGENT! Nous cherchons des
— MANŒUVRES DE CHANTIER
— BOISEURS-COFFREURS
— MAÇONS qualifiés
— INSTALLATEURS SANITAIRES
— FERBLANTIERS-COUVREURS
— MECANICIEN
pour montage de grosses machines
(déplacements à l'étranger).
Appelez-nous, nous vous renseignerons volontiers.

deal job de Profil Conseils en personnel SA
2, Pérolles, 1701 Fribourg, (037) 22 5013

17-2414

PLUS AVANTAGEUX

Deux quotidiens romands et de
même optique

LA LIBERTÉ — LE COURRIER
se sont unis pour l'avenir.

Pour les annonces :
PUBLICITAS Fribourg ☎ 037-22 14 22
LE COURRIER édition genevoise :
ASSA Genève ☎ 022-28 85 11

A LOUER A FRIBOURG
à proximité des hôpitaux,
2 grands appartements avec

- VUE
- SOLEIL
- VERDURE
- CALME

3 pièces et 4 pièces
Loyers intéressants.

Pour visiter : Mme Bourquenoud
☎ 037-24 69 09
Route du Belvédère 6

Pour traiter :

La Bâloise
Assurances
Place Pépinet 2, Lausanne.
Service immobilier - Tél. (021) 22 29 16
22-2206

Favorisez de vos achats
les maisons qui nous confient
leur publicité

Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières



Nous louons
à l'avenue J.-M.-Musy 2, à Fribourg
de suite ou à convenir

**magnifiques appartements de 3 1/2 pièces
dès Fr. 478.- + charges**

- Raccordé à Telenet
- Utilisation de la buanderie gratuite
- Garderie d'enfants dans l'immeuble
- Grande place de jeux pour les enfants.

Pour visiter : **M. Jean Blanchard**, ☎ 22 32 60

Pour tous renseignements :
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a ☎ 037-22 55 18
17-1617

APPARTEMENTS A LOUER

Route Villars-Vert 40 3 pièces + cuisine
Route Villars-Vert 12 3 pièces + cuisine
Route Villars-Vert 33 3 pièces + cuisine

pour de suite ou date à convenir.

S.S.G.I. JED KRAMER S.A.
société de surveillance
générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 - Fribourg - Tél. 037.22 64 31

17-1706

DEGIL SA vend à Marly

**MAISON FAMILIALE jumelée
en construction**

comprenant :
au sous-sol : abri PA, buanderie, cave, + un local disponible ;
au rez-de-chaussée : garage, hall d'entrée, cuisine, WC, bar séjour, chambre à manger ;
à l'étage : 4 chambres + une salle de bains.

☎ 037-46 52 81

17-856

A louer
**joli
appartement
3 1/2 pièces**

tout confort,
au Schoenberg.
Fr. 455.— tout cpris.
☎ 22 19 51

81-62325

A louer
à la rte des Vieux-
Chênes à Fribourg

**appartements
3 et 4 pièces**

Pour date à convenir.
S'adresser au
(037) 22 44 10

17-4015

A LOUER
ou A VENDRE
à 7 km de Fribourg
**MAISON
FAMILIALE
6 pièces**

garage, jardin,
terrain.
☎ 037-38 18 42
heures des repas
17-29265

A louer
**chambre
meublée**

part à la chambre
de bains.
☎ 23 49 75

81-62334

ON CHERCHE
**appartement
de 3 pièces**

dans maison de cam-
pagne avec confort
ou mi-confort, aux
alentours de Fribourg
ou éventuellement
petite maison.
Faire offres sous
chif. AS 81-62 341 F,
aux Annonces Suis-
ses SA «ASSA», Pé-
rolles 8, 1701 Fri-
bourg.

A LOUER
à Fribourg

**café-
restaurant**

Ecrire sous chiffre
P 17-304 363, à
Publicitas SA,
1701 Fribourg.

A LOUER
**STUDIO
meublé**

rue de Lausanne 72,
Fr. 290.— charges
comprises.
Libre dès 1er décem-
bre.
☎ 037-22 73 19 ou
s'adr. à Régie Weck-
Aeby.

17-304362

A LOUER

à la route Joseph-Chaley 25, Schœnberg
SPACIEUX STUDIOS

Pour dates à convenir.

S.S.G.I. JED KRAMER S.A.
société de surveillance
générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 - Fribourg - Tél. 037.22 64 31

17-1706

A louer à la route de Tavel 2

**1 très bel APPARTEMENT
de 2 1/2 pièces**

Loyer mensuel Fr. 490.— avec charges.
Libre de suite.

SOGERIM SA, Fribourg
☎ (037) 22 21 12

17-1104

A louer à Pont-la-Ville,
dans immeuble HLM

**1 BEL APPARTEMENT
de 3 1/2 pièces**

Libre de suite.

Sogerim SA, Fribourg
☎ (037) 22 21 12

17-1104

A proximité de l'Université
**A LOUER
joli STUDIO meublé**

complètement agencé.
Prix très avantageux.
☎ (037) 22 64 31

17-1706

A LOUER A PAYERNE

Avenue Général-Jomini 24-26
situation tranquille et bien ensoleillée
à 3 minutes du centre de la ville

**magnifique
APPARTEMENT
de 4 1/2 pièces**

avec cuisine habitable agencée, WC
séparés, balcons, cave et galetas.
Libre de suite ou date à convenir.
Venez visiter et comparer.

S'adresser à :
Gérance Immobilière-Bureau fiduciaire
NORBERT CHARDONNENS
1564 Domdidier — ☎ 037-75 26 43

17-1636

A VENDRE
plein centre de Fribourg

**IMMEUBLE
LOCATIF**

de 9 appartements
+ commerce.

Situation de tout premier
ordre pour bureaux.

Pour traiter : Fr. 300 000.—.

Pour tous renseignements,
s'adresser au **037-22 39 24.**

17-13610

Bureaux

à louer
à la rue St-Pierre
à Fribourg

Situation de premier
ordre, immeuble
administratif et
commercial

Renseignements par:
17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

Résidence

Bonnes-Fontaines
(Quartier Torry)
Fribourg, à louer
pour date à convenir

**Duplex
4 1/2 pièces
appartements
4 1/2 pièces**

Excellente situation
Immeuble de classe
Renseignements par:

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

**APPARTE-
MENTS
de 4 1/2 pièces**

à louer à Courtion,
dans immeuble HLM.
Libre pour date à
convenir.
Loyer avantageux.
Renseignements par :

17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

Monsejour 5

à louer pour le 1.1.78

**appartement
de 3 1/2 pièces**

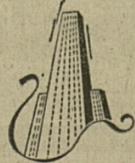
Renseignements par:
17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

**A LOUER A ROMONT
APPARTEMENT
de 4 1/2 pièces**

Libre début décembre.
Prix : Fr. 480.— + charges.
Pour tous renseignements,
s'adresser à :



BUROMONT SA
1680 ROMONT
☎ 037-52 17 41

17-1280

**Petites
Annonces**

A vendre

**VOLVO
144**

radio, très soignée,
expertisée.

☎ 037-46 46 62

17-2510

MARIAGE

Fonctionnaire
fédéral, sympathique,
sérieux, aimerait
rencontrer gentille
dame ou demoiselle
30-45 ans.

D.O.M.
10, St-Barthélemy,
Fribourg,
☎ 22 44 14

17-388

A vendre

**OPEL
Kadett**

6.74, 41 000 km,
Fr. 5800.—

Touring Garage
Schweingruber
1712 Tavel

☎ 037-44 17 50

17-1767

A VENDRE

cause non-emploi
lave-vaisselle

«Vedette»
Confort 103

état neuf, installé
gratuitement,
garanti 1 an par le
marchand.

☎ 037-22 61 49
(heures des repas)

81-62338



**Pour toutes celles
qui sont souvent debout.**

**Collant
de soutien**
très extensible, pointes
et talons renforcés.
10.—

M-Compact

2 collants 16.— au lieu de 20.—

MIGROS

La Parisienne Spécial Filtre: étonnamment légère.

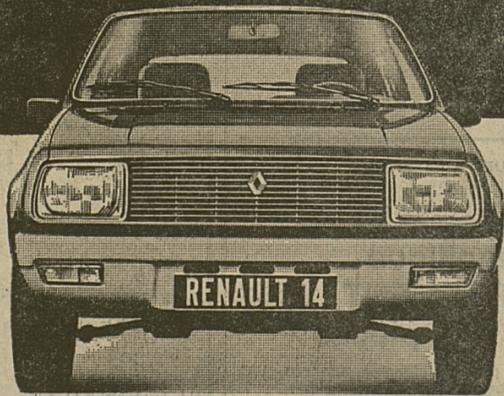


Une authentique Parisienne. Munie d'un filtre remarquable.*



Une authentique Parisienne: Du tabac Maryland naturel et le filtre créé par Burrus pour sa marque Select. C'est pourquoi Parisienne Spécial Filtre est particulièrement douce et légère.

Une Renault 14
pour moins de
14.- par jour



Assurance casco comprise, réparations comprises, entretien compris.

Une nouvelle offre Renault. Louez la Renault 14 aux multiples avantages!

Traction avant, économie d'utilisation, moteur 1300 ccm parfaitement silencieux, habitabilité exceptionnelle, suspension à 4 roues indépendantes, sièges anatomiques, 5 portes, vitre arrière chauffante, appuie-têtes, ceintures à enrouleur, grand confort routier, freins à disque à l'avant.

Pas inclus dans ce prix: les taxes d'immatriculation - l'assurance responsabilité civile - l'essence.

RENAULT
La meilleure solution.

Garage G. Gauthier, 6, rue de Locarno, 1700 Fribourg. ☎ 037-22 27 77.
Garage Marcel Jungo, 3185 Schmittin, ☎ 037-36 21 38.

Veuillez me fournir des informations sans engagement de ma part sur l'offre «Location Renault 14».

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____ Tél. _____

A envoyer à une des adresses ci-dessus.

2500 Bienne
Dufour 17/ Collège
032 22 14 22

1401 Yverdon
7-9, Rue du Milieu
024 21 47 21

1020 Renens
8, Rue de la Mèbre
021 35 11 55

2000 Neuchâtel
8, Rue de l'Hôpital
038 24 45 00

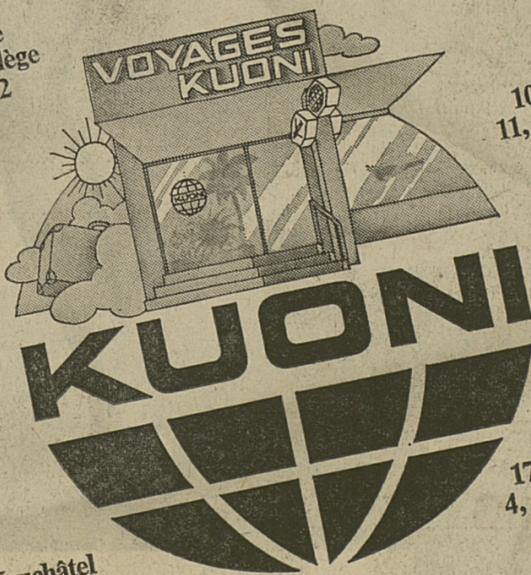
1211 Genève
9, Rue de Berne
022 31 01 00

1204 Genève
116, Rue du Rhône
022 35 86 05

1003 Lausanne
11, Rue Haldimand
021 20 24 11

1002 Lausanne
2, Grand Pont
021 20 50 75

1701 Fribourg
4, av. de la Gare
037 81 11 01



2300 La Chaux-de-Fonds
76, Av. Léopold-Robert
039 23 58 28

10 agences Kuoni en Suisse romande à votre service.



Les vacances - c'est Kuoni

Prix dingues

Kastinger (JET)
chaussure de ski
à coque moulée
pour skieurs sportifs
chausson intérieur
confortable
marine/bleu clair
Gr. 36-46

99.-



Chaussure de ski enfant
chausson intérieur
doublé tricot
bleu/rouge
Gr. 28-33 49.90
Gr. 34-39 55.-

49.90

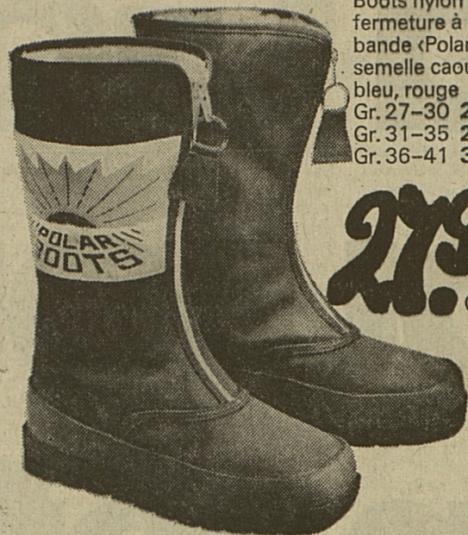
Gr. 28-33



Boots nylon
fermeture à glissière
bande (Polar)
semelle caoutchouc
bleu, rouge
Gr. 27-30 27.90
Gr. 31-35 29.90
Gr. 36-41 32.90

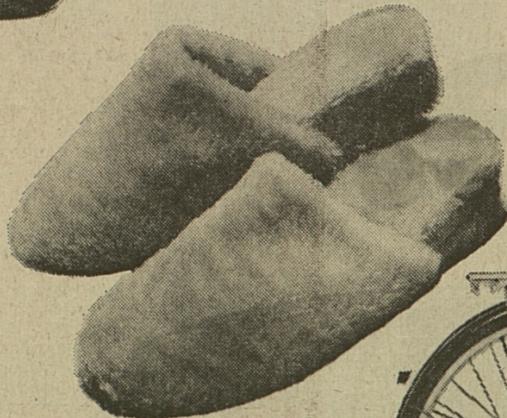
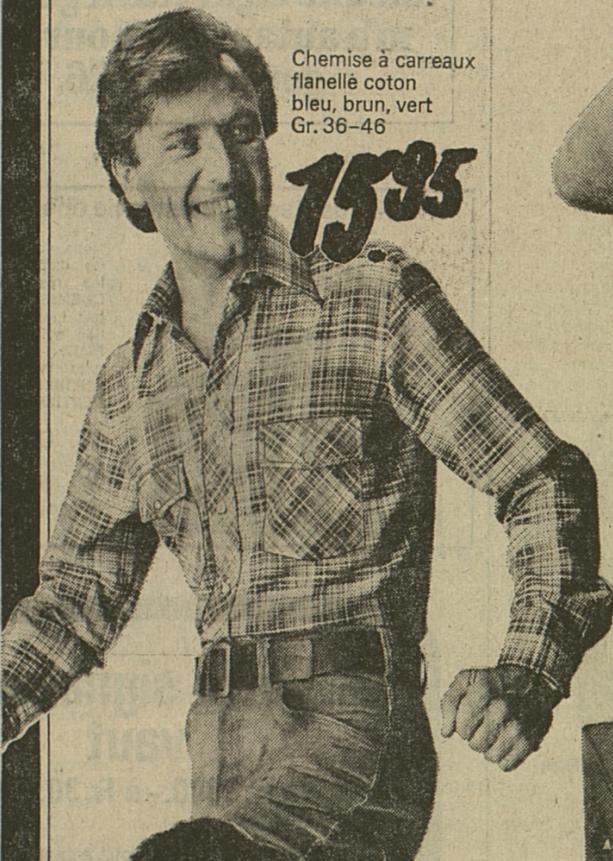
27.90

Gr. 27-30



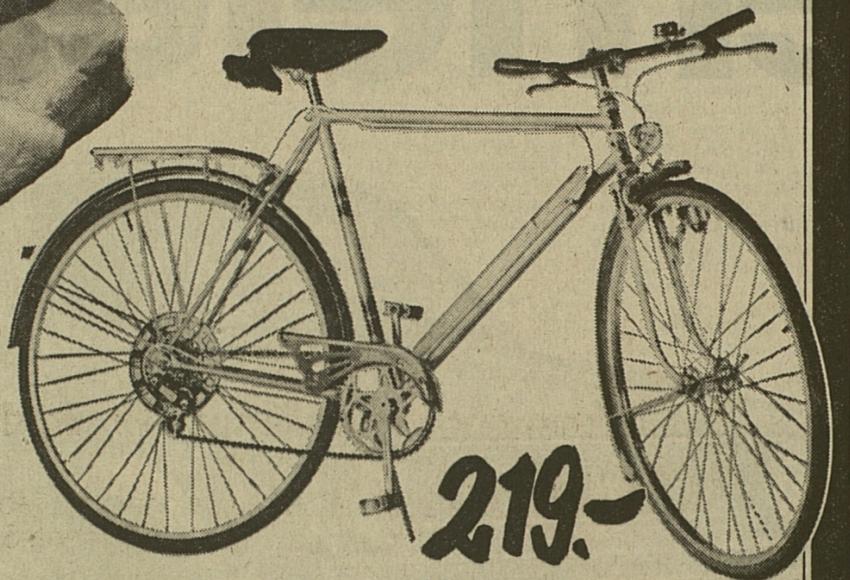
Chemise à carreaux
flanellé coton
bleu, brun, vert
Gr. 36-46

15.95



Mule dame acryl
semelle imitation cuir
beige, bleu clair, rouge
Gr. 36-41

9.95



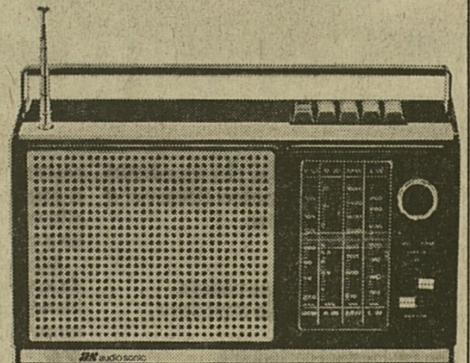
219.-

Vélo sport 28"
5 changements
de vitesse
équipement complet
1 an de garantie
fabrication Suisse



35.90

Chargeur pour batterie
MANOR
4 ampères
ampèremètre et
contrôle surcharge
commutateur 6/12V,
boîtier métal massif
contrôlé ASE

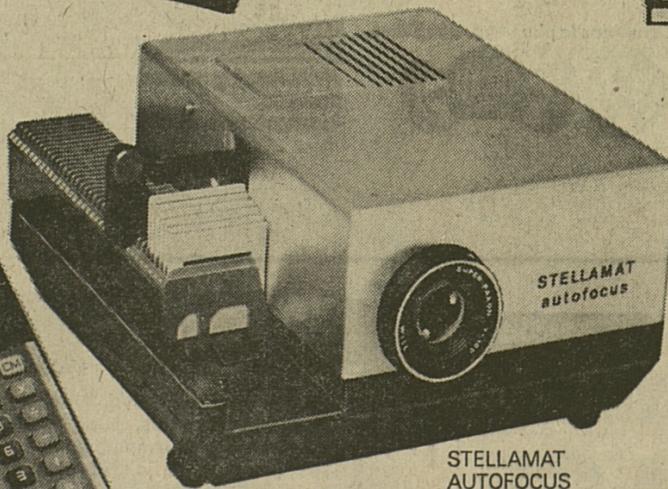


Radio portative
AUDIO SONIC
mod. TK-412
OUC/OC/OM/OL
alimentation
piles/secteur
1 an de garantie

89.90

Pullover col roulé
95% lambswool
brun, camel, gris, marine
Gr. 46-54

25.90



Projecteur
pour diapositives
STELLAMAT
AUTOFOCUS
avec cassette universelle
1 an de garantie

199.-

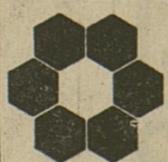
Calculatrice
électronique
CANON PALMTRONIC 8M
mémoire à 3 touches
affichage vert
1 an de garanti

29.90



165.-

POLAROID 2000
appareil photos
à développement
instantané
avec 1 film SX-70
10 photos
1 an de garantie

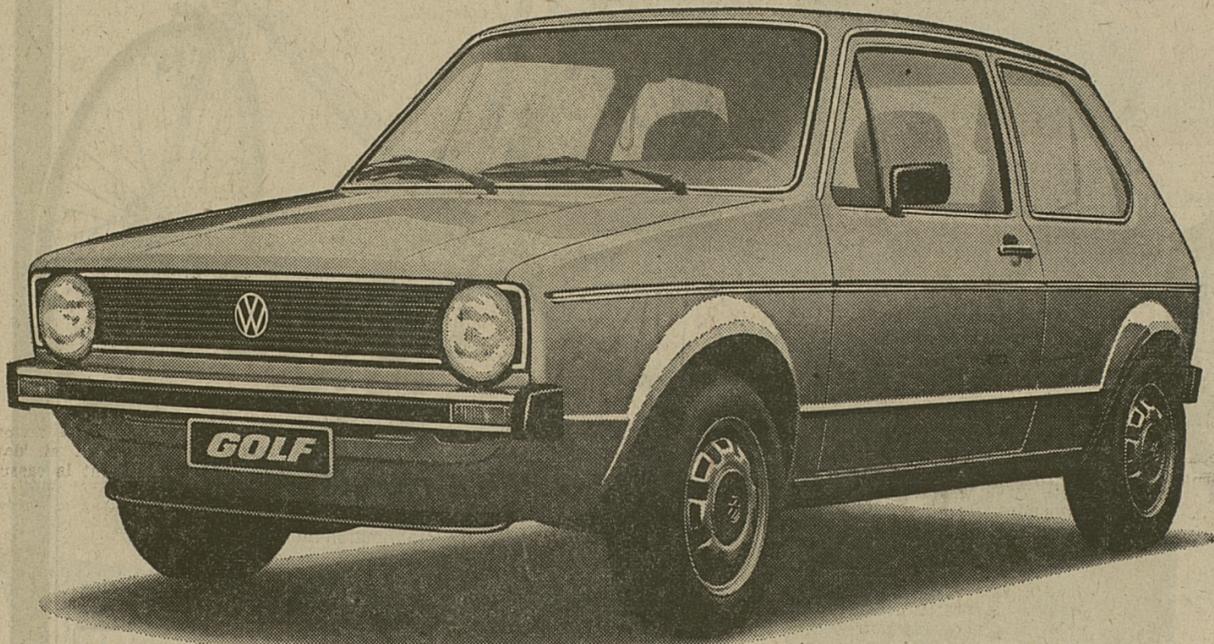


PLACETTE
(anciennement aux 3 tours)

Tous les samedis,
la Placette Fribourg
vous offre le
parking gratuit
au grand Parking
des Grands-Places

No 1 en Suisse Romande

La Golf toujours en tête.



Toutes les facettes les plus importantes de notre best-seller se mettent clairement et simplement en évidence:

- Sa rentabilité.
- Sa sécurité.
- Sa conception technique parfaite.
- Sa forme compacte utile et moderne.
- Son prix alléchant.
- Son équipement confortable.
- Ses performances.
- Son hayon pratique.
- Son personnel de service avenant.
- Et la multiplicité de ses modèles.

De nombreuses autres raisons parlent

encore en faveur de l'avance que la Golf a acquise en Europe et en Suisse. Même si la subtilité veut que les premières soient les meilleures.

P.-S. Nous dotons chaque nouvelle VW de la garantie d'une année sans limitation kilométrique et des prestations de l'assurance Intertours-Winterthur durant deux ans.

VW. La marque la plus vendue en Suisse.



Coupon d'information.

Veuillez m'envoyer le prospectus Golf.

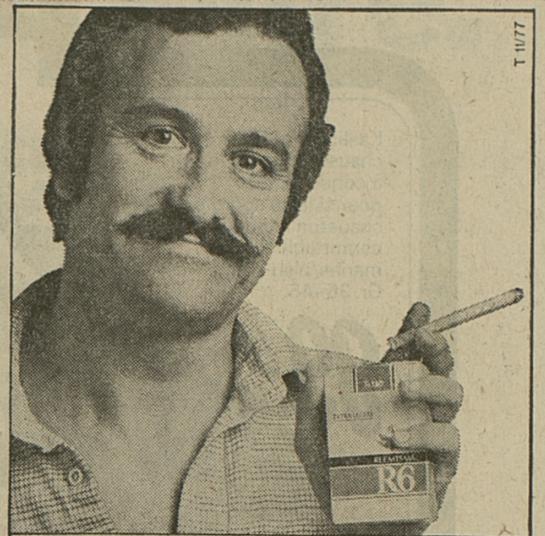
Adresse:

NPA/Localité:

Découpez et envoyez à:
AMAG, Agence générale, 81
5116 Schinznach-Bad.

AMAG-Leasing pour entreprises et l'industrie.
Renseignements: tél. 056/43 01 01.

DO 00.34.77.01



Jusqu'à maintenant, aucune cigarette légère ne m'a autant plu pour son goût que la R6.

Avez-vous des problèmes de cheminées?

20 ans d'expérience



Nous sommes à votre disposition pour les résoudre... par **CHEMISAGE** en tubes inox de fabrication suisse (système RUTZ - 10 ans de garantie), **CAPES ANTIREFOULANTES**, **VENTILATEURS**, etc.

W. OBRIST

Ch. des Gds-Pins 13
2000 NEUCHÂTEL

☎ 038-25 29 57

28-424

Votre signature vaut

de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

Venez à Procrédit. Votre argent est là. Disponible.

Nous vous recevons en privé, pas de guichets ouverts.

Nous travaillons vite, avec le minimum de formalités.

Parlons-en ensemble.

Chez nous, vous serez un client important.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour

Chauve... ou chevelu?



Si vous pouvez vous voir avec une chevelure abondante et naturelle, votre choix serait vite fait. Quelle différence! Vous avez donc une grosse «touffe» de raisons de venir chez BEAUFORT.

- Méthode Beaufort - de nouveaux cheveux noués à vos propres cheveux (sans collage ni opération).

- Depuis 8 ans, l'Institut Beaufort utilise ce procédé qui enthousiasme ses clients et qui fait son succès.

- Premier entretien et conseils gratuits. Téléphonez dès aujourd'hui!



Et maintenant à Lausanne!
BEAUFORT
Institut pour une nouvelle chevelure

Lausanne Rue de Bourg 8 021 20 45 43
Genève Rue du Rhône 100 022 28 87 33
Bâle Elisabethenstrasse 7 061 23 30 55
Berne Effingerstrasse 8 031 25 43 71
Zürich Bahnhofplatz 3 01 211 86 30
Ouvert lundi-vendredi sans interruption des 11 h.

Enorme choix en tweed, flanelle, gabardine, manteaux, bordures, jerseys, angora, etc. aux prix les plus avantageux. Plus grand, plus joli et plus avantageux choix de Fribourg.

Grand choix de tissus pour **RIDEAUX**

à des prix sans concurrence. Confection de rideaux à des prix véritablement sacrifiés. **NOUVEAU**: nous participons aussi à l'action de Noël de la rue de Lausanne. A chaque achat chez nous vous recevez les points de cette action.

modesa

tissus et rideaux SA,
Fribourg, rue de Lausanne 45
d'autres magasins à Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Thoune.

Favorisez de vos achats les maisons qui nous confient leurs annonces et réclames

La légère qu'on reconnaît à son arôme.



Y&R/7

LE BUREAU DES OBJETS TROUVES UN VERITABLE MUSEE Des objets hétéroclites qui ont une histoire

A qui n'est jamais arrivé la malheureuse aventure de perdre un foulard, un parapluie, une clef, ou ce qui est moins agréable une montre, un porte-monnaie, voire une moto qui, pourtant, ne s'oublie pas si facilement. Un petit quelque chose auquel on attachait une certaine importance et qui tout à coup prend une tout autre valeur.

Une aventure qui, si elle ne prend pas toujours des allures ou des répercussions bien graves, engendre chaque fois des désagréments, des mauvais moments à passer. On s'énerve, on s'acharne, on se concentre, on va jusqu'à défier la malchance. Que de temps perdu à retourner anxieusement ses poches, à vider tous les sacs, à fouiller et refouiller tous les coins et recoins. Où ai-je bien pu le mettre? Et ce petit pincement au cœur, ces sueurs froides qui n'en finissent pas vous rappelant sans cesse votre mésaventure.



Des centaines de clefs, sont ainsi classées, numérotées.

Pourtant, souvent, il suffirait d'un coup de téléphone, ou d'une visite qui éviterait bien des ennuis et des soucis. En effet, il existe plusieurs endroits à Fribourg, où l'on peut retrouver l'objet perdu. Certaines personnes sont là qui se chargent de «réparer» les petites imprudences auxquelles personne n'échappe. Que l'on perde son parapluie, ou sa clef, dans le train, le trolleybus, dans la rue, dans un magasin, ou dans n'importe quel autre endroit impossible, il y a toujours une chance que quelqu'un rapporte l'objet à un de ces nombreux bureaux dispersés dans la ville et le canton. Les Chemins de fer fédéraux, les Chemins de fer fribourgeois, les Transports en commun, et plusieurs grands magasins de la place, ont leur propre bureau d'objets trouvés. Ils gardent les objets durant une période allant de 6 mois à une année. Ensuite, certains magasins les remettent au Bureau des objets trouvés de Fribourg, d'autres en font cadeau à des bonnes œuvres. Les CFF et les Transports en commun organisent après une année des ventes publiques et nombreuses sont les personnes qui peuvent ainsi faire d'intéressantes acquisitions. Soulignons que si une personne a perdu quelque chose dans un train à Zurich, elle pourra toujours se rendre au Bureau des

objets trouvés de la gare de Fribourg qui lancera un avis de perte.

Quant à Fribourg, il existe un Bureau des objets trouvés, situé à la Grand-Rue et dont l'activité s'étend à tout le canton. Ce bureau est un véritable musée. On y va de découverte en découverte dans ce capharnaüm. Du trousseau de clefs jusqu'au dentier, en passant par la montre, ou autres objets de valeur donnant ainsi un certain prestige à ce bureau, une machine à écrire dont le ruban commence à vieillir, des casquettes d'officier qui méritaient une retraite plus honorable, des skis qui montrent une certaine impatience, la saison n'étant pas si loin, des lunettes pour tous les goûts, des clefs de trésors qui ressemblent étrangement à celles de la caverne d'Ali Baba. Mais ce qui est le plus surprenant est de découvrir au milieu de tous ces objets hétéroclites, une moto. Comment a-t-elle pu arriver jusque-là? Mystère! Son propriétaire ne l'imagine certainement pas en de tels lieux.

Tous ces objets, classés, numérotés qui tout en attendant leur propriétaire sont tous empreints d'une histoire qui leur a laissé souvent des souvenirs: un trou dans un gant, un peu de rouille sur une clef rappelant ainsi le long séjour dans la neige et ainsi de suite. De certains se dégage même une certaine poésie. «On s'habitue à eux», nous fit remarquer M. Louis Bollmann qui depuis plus de quatre ans s'occupe de ce paradis du souvenir. Ce n'est pas sans fierté qu'il signale que plusieurs centaines de clefs se trouvent entreposées dans son bureau. Chaque mois on établit un inventaire. On ne se rend pas toujours compte du travail que nécessite une telle mise à jour. On recueille tous les objets, les sommes d'argent y comprises. On remet à celui qui vient apporter un objet trouvé, une quittance numérotée. Ainsi si l'objet n'a pas été réclamé après une année — pour les objets dont la valeur ne dépasse pas 100 francs — et cinq ans — pour les objets dont la valeur dépasse 100 francs — revient à ce dernier. Par contre si la personne qui a perdu un objet et vient le rechercher, on lui prélèvera 10% pour la personne qui a trouvé l'objet et 3% pour les frais. Ainsi par ce procédé M. Bollmann espère encourager toutes les personnes qui ont trouvé un objet à venir le rapporter.

Il ne faut pas avoir peur du travail au Bureau des objets trouvés. Ainsi, à maintes reprises, M. Bollmann a dû faire appel à sa générosité et sacrifier ses heures de loisirs pour venir en aide à un malheureux qui était la nouvelle victime du mauvais génie de la négligence. Et puis, il faut aussi faire preuve de



Il y en a vraiment pour tous les goûts.

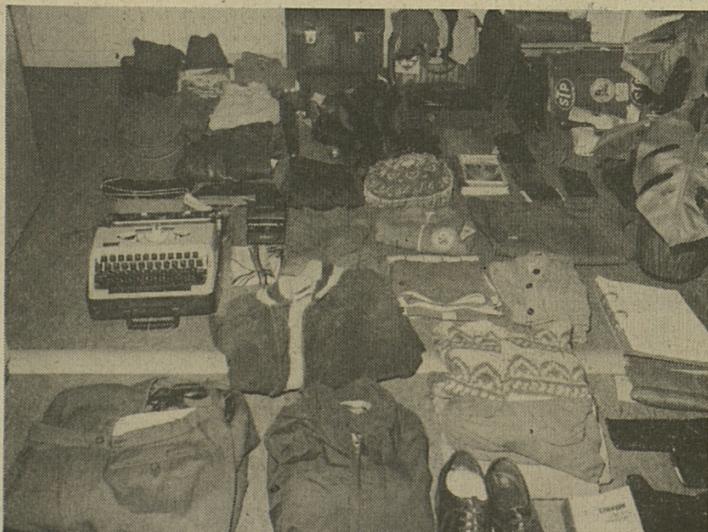
bon sens, et savoir prendre des initiatives. M. Bollmann passe au peigne fin toutes les annonces ou avis de perte parus dans la presse. Tout en prenant contact avec ces personnes, il faut être très prudent. Car on n'a pas toujours affaire à des gens scrupuleux. Un petit conseil: ne jamais mettre son nom dans son trousseau de clefs.

Quelques anecdotes que M. Bollmann a bien voulu nous confier nous démontrent ainsi qu'il ne faut pas toujours perdre espoir. Une personne qui avait perdu ses clefs dans la neige au mois de décembre, les a retrouvées au mois de mars à la fonte des neiges. Ce sont des enfants, les fins limiers, qui ont rapporté leur trouvaille. Un Canadien en vacances à Fribourg avait perdu ses papiers. Six mois après, on les retrouvait et on les faisait parvenir à l'intéressé, malgré les kilomètres.

M. Bollmann espère toutefois une meilleure collaboration avec les maisons de la place. «On a fait des demandes, mais tout le monde n'a pas répondu». Il souligne encore la bonne collaboration qui existe avec le cirque Knie, qui remet au Bureau tous les objets perdus. M. Bollmann ajoute que Fribourg travaille journalièrement avec les autres cantons. On n'hésite pas à faire toutes les démarches nécessaires pour un objet perdu dans un autre canton.

Un musée qui nous a dévoilé ses secrets et qui peut-être recèle votre porte-monnaie ou votre vieux parapluie, et qui surtout pour une fois a démenti la formule: «Bof, peine perdue, je ne le retrouverai pas».

Anne Dousse



Les objets les plus hétéroclites se trouvent entreposés au bureau des objets trouvés. (Photos J.-L. Bourqui)

Sarine-Campagne

Lossy: la Sonnaz polluée

Dimanche après midi, un habitant de Lossy signalait à la gendarmerie la pollution du ruisseau de la Sonnaz traversant le village. Le PPS de Fribourg, les pompiers de la localité et le centre de lutte contre les hydrocarbures intervinrent promptement afin de mettre en place les mesures nécessaires. L'enquête a permis d'établir que la pollution avait été provoquée par du mazout s'échappant d'une citerne entreposée dans un garage. Plusieurs centaines de litres s'étaient déjà écoulés par quantités très minimes ces derniers mois mais ce n'est que dimanche qu'un promeneur se rendit compte de la situation. (ip)

Les accidents

Fribourg:

inattention au volant

Une automobiliste italienne circulait au volant de sa voiture, hier vers 9 h.45, du boulevard de Pérolles en direction de Marly. A l'intersection des Charmettes, elle s'engagea sur la rue Wilhelm Kaiser sans respecter le signal «Cédez le passage» et, de ce fait, entra en collision avec une autre voiture. Personne ne fut blessé. 4500 francs de dégâts. (Lib.)

La Tour-de-Peilz: les corps des deux plongeurs n'ont pas encore été retrouvés Les recherches continuent

Les plongeurs de la brigade du lac de la gendarmerie vaudoise et des centres sportifs veveysan et lausannois, assistés par des membres des sociétés de sauvetage du haut-lac, ont recherché en vain durant toute la journée de lundi, les corps des deux plongeurs fribourgeois, MM. Richard Faessler et Daniel Richoz, qui disparurent dimanche matin dans le Léman, lors d'une tentative avortée d'exploration de «l'Hirondelle».

Tout a été humainement tenté en fonction du matériel à disposition. Après être descendu à plus de quatre-vingts mètres de fond autour de l'épave, après avoir aperçu des traces probablement dues à la chute des plongeurs, il reste maintenant aux sauveteurs à explorer une falaise en surplomb qui pique à cent-trente mètres.

C'est dire combien la situation s'annonce difficile et combien il sera périlleux d'engager une action à une telle profondeur. Le champ de vision, avec un fort projecteur, ne dépasse pas trois mètres.

«Plonger sur l'épave de «l'Hirondelle», ne représente pourtant pas de difficultés majeures. Cependant, le règlement interne de notre club interdit à tous les membres dépourvus du brevet de deuxième degré (trois étoiles) de courir ce risque. Sans expérience, c'est une aventure comportant de grands dangers.»

M. Honoré Desarzens, moniteur au Centre de sports sous-marins de Lausanne, a plongé soixante-trois fois sur cet ancien bateau du Léman. L'approche, dit-il est relativement facile. Depuis le récif balisé de la pointe de la Becque, à l'est du port de La Tour-de-Peilz, il suffit d'emprunter un vallon sous-lacustre recouvert de vase jusqu'à la profondeur de quarante mètres pour découvrir la coque métallique.

En revanche, si le plongeur nage plus profond, il tombe dans le piège des radeaux en bois désarticulés et des chaînes qui servent au remorquage de «l'Hirondelle», avant qu'elle ne sombre définitivement. Ce danger est d'autant plus grand que l'obscurité empêche à cette période de l'année toute visibilité à partir de vingt mètres de profondeur.

Ce phénomène, connu des habitués, se produit au printemps et en automne, de mi-octobre à fin novembre, quand le lac «tourne». Sans an-

ticiper les résultats de l'enquête, il pourrait être à l'origine de l'échec des cinq plongeurs fribourgeois et de la mort de deux d'entre eux, lors de leur tentative d'exploration.

En effet, si l'on se réfère aux statistiques de la revue spécialisée française «Océan», les défaillances mécaniques de l'appareil respirateur (généralement débit d'air continu) sont de l'ordre de moins d'un pour mille. Si l'on admet aussi que l'ivresse des profondeurs est excessivement rare en cours de plongée à quarante mètres, tout porte à croire que un des deux disparus fut pris de panique et que son camarade resta au fond en tentant de secourir son camarade en détresse.

Cette hypothèse semble d'autant plus plausible que l'environnement de l'épave est peu sécurisant pour le profane ou pour le plongeur habitué à des fonds plats comme on en trouve dans les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

A titre préventif, le moniteur lausannois considère même que les plongeurs ne connaissant pas la topographie sous-lacustre, devraient s'adresser aux clubs riverains, de Lavaux notamment, avant de tenter toute exploration. Même par temps clair, dit-il, on n'aperçoit pas toute la longueur de «l'Hirondelle», qui s'est cassée sur l'arête d'une falaise rocheuse qui descend à pic à plus de cent mètres.

Ce vapeur pouvant transporter huit cents passagers sombra le 10 juin 1862. Il git sur un fond vaseux fortement incliné. Le beaupré, aujourd'hui disparu, par moins trente-huit mètres, et la poupe à quelque septante mètres de profondeur.

A partir de la proue, le plongeur aperçoit tout d'abord un puits à chaînes, l'entrée d'une soule, six ou sept troncs d'arbres fixés en travers de la coque — formant un radeau lors de la tentative de sauvetage — une pompe de cale, un mât de dix mètres, le début du cockpit, la cheminée du bateau, qui se termine en corolle de marguerite, et, dans les entrailles, juste avant la cassure, de volumineuses pièces mécaniques, dont une roue en fonte.

Après, c'est la falaise vertigineuse et inexploitable. En cas d'accident, on n'en revient quasiment pas. Même avec un gilet gonflable de secours. air

Ville de Fribourg

Jacques Soustelle à l'Alliance française

Ce n'est pas l'homme politique, connu et controversé, que l'Alliance française a invité à Fribourg, mais l'ethnologue, le spécialiste réputé des civilisations précolombiennes.

Mercredi 26 octobre, à 20 h 15, à la grande salle du Musée d'art et d'histoire, rue Pierre-Aeby 227, M. Jacques Soustelle parlera des Olmèques, la civilisation mère de l'Amérique. Malgré son activité politique, Jacques Soustelle n'a jamais abandonné ce qui fut son premier métier et toujours sa passion: l'étude des civilisations indigènes d'Amérique. Auteur de nombreuses publications, qui ont assis sa solide réputation, Jacques Soustelle est actuellement professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris et il siège au Conseil national de la recherche scientifique, dans la section des sciences humaines.

Les Olmèques sont les habitants du pays du caoutchouc, c'est-à-dire des jungles tropicales du Mexique oriental. Cette civilisation, énigmatique encore à bien des égards, est probablement la première en date de l'Amérique moyenne et, à ce titre, considérée comme la «civilisation mère» de l'Amérique. Jacques Soustelle nous introduira à la compréhension de cette civilisation et à ses mystères, ainsi qu'à la découverte d'un art surprenant et varié. La conférence sera illustrée de diapositives. (Com.)

Le grpt CR rgt art 2 en service dans le canton

Le grpt Cr rgt art 2, commandé par le colonel B. de Watteville, présente pour son cours de répétition 1977, une composition inhabituelle. En effet, amputé du gr ob 3, qui a fait service le mois dernier avec le rgt cyc 4, le rgt art 2 est composé de la btr EM et du gr can ld 41 (major R. Beuchat) ainsi que du bat pol rte 1 (major P. Demole) qui lui est subordonné, formé des Str Pol Kp 21 et cp pol rte 1.

Le cours a débuté hier. Après les travaux de mobilisation, les unités ont gagné leurs stationnements dans la région du Gibloux, Bulle, Châtel-St-Denis.

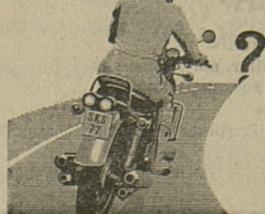
Après la 1re semaine consacrée à l'instruction de détail, le groupement régimentaire participera à des exercices de mobilité et de tirs combinés avec le rgt inf mot 2 dans les secteurs de la Haute-Veveyse, du Lac-Noir et de la Broye. Les troupes démobiliseront le samedi 12 novembre 1977. (Com.)

CORPATAUX: ACCIDENT MORTEL

Agriculteur écrasé par son tracteur

Un tragique accident s'est passé, hier matin, aux environs de 11 h.15, au lieu dit les «En-bous», sis sur la commune de Corpataux, dans lequel M. Marcel Rolle, âgé de 41 ans, agriculteur, domicilié à Farvagny-le-Petit, a trouvé la mort. M. Rolle circulait au volant de son tracteur auquel était fixé une épandeuse à fumier, lorsque, pour une raison inconnue, son véhicule mordit la banquette et se renversa au bas d'un talus. M. Rolle fut écrasé par le tracteur et décéda à l'Hôpital cantonal où il avait été transporté. M. Rolle était marié et père de 4 filles, âgées de 12 à 17 ans. Nous présentons à sa famille si cruellement touchée nos condoléances. (Lib.)

Prévoir le danger



Mazout de chauffage «AGROLA»

Toujours en route pour vous...

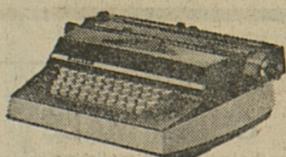
Syndicat agricole de la Singine - 3186 GUIN

☎ 037-43 15 35

17-1700

Machines à écrire

mécaniques ou électriques à partir de Fr. 218.—



Fribourg

Route des Alpes 1

☎ 22 12 22

17-951

nubert
labastrou
Fribourg



« Ne crains rien, car Je suis avec toi ; Je te fortifie, Je viens à ton secours, Je te soutiens de ma droite triomphante ».

Esaïe 41 : 10

Madame Marcel Rolle-Piller et ses filles Josiane, Marie-Françoise, Jacqueline et Nicole, à 1726 Farvagny-le-Petit ;
Monsieur et Madame Victor Rolle-Piccand, à Farvagny-le-Petit ;
Madame et Monsieur Charles Piller-Rolle et leurs filles, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Fernand Rolle-Roulin et leurs enfants, à Farvagny-le-Petit ;
Madame et Monsieur Joseph Bulliard-Rolle et leurs fils, à Farvagny-le-Petit ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Rolle-Ducrest et leurs fils, à Farvagny-le-Petit ;
Madame et Monsieur Emmanuel Corpataux-Rolle et leur fille, à Matran ;
Monsieur et Madame Charly Rolle-Jolion et leurs filles, à Lausanne ;
Monsieur Edouard Piller-Chavaillaz, à Prez-vers-Noréaz, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Albert Chavaillaz, à Ecuwillens ;
Monsieur Joseph Ducrest-Rolle, à Farvagny-le-Grand, ses enfants et petits-enfants ;
Les familles Limat, Piccand ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Marcel ROLLE**

maître agriculteur

leur très cher et regretté époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé tragiquement à leur tendre affection, le 24 octobre 1977, à l'âge de 41 ans.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale de Farvagny-le-Grand, jeudi 27 octobre 1977, à 15 heures.

Domicile mortuaire : 1726 Farvagny-le-Petit.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de Farvagny-le-Grand, mercredi 26 octobre 1977, à 20 heures.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601



Monsieur Robert Cottet, La Fin, à Bossonnens ;
Monsieur et Madame Joseph Cottet-Bochud et leurs enfants, à Bossonnens ;
Madame et Monsieur Léon Beaud-Cottet, leurs enfants et petits-enfants, à Attalens ;
Révérend Père Jean Cottet, à Fribourg ;
Mademoiselle Anne Cottet, à Bossonnens ;
Révérende Sœur Marie-Hélène Cottet, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Louis Cottet-Perroud et leurs enfants, à Bossonnens ;
Madame et Monsieur Jack Markus-Cottet et leur fils, à Schagen (Hollande) ;
Monsieur et Madame René Cottet-Marti et leurs enfants, à Adliswil ;
Madame Emilie Cottet-Richoz et famille, à La Tour-de-Peilz ;
Monsieur Joseph Plancherel-Richoz et famille, à Broc ;
Madame Joséphine Richoz-Vauthey et famille, à Attalens ;
Monsieur Charles Cottet, La Longeraie, à Morges ;
Révérende Sœur Victoire Cottet, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Paul Cottet-Vienne et famille, à Bossonnens ;
Monsieur André Bochud-Emerly et famille, à Bossonnens ;
Les familles Richoz-Savoy, Vienne-Richoz, Richoz-Liaudat, Imhof et André ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame
Clotilde COTTET**

née Richoz

leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 24 octobre 1977, dans sa 81e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture aura lieu le mercredi 26 octobre 1977, à 14 h. 45, en l'église d'Attalens.

Domicile mortuaire : La Fin, 1615 Bossonnens.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-29515



La Société de chant l'Avenir de Barberêche

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Fernand PILLER**

père de ses dévoués membres actifs

Messieurs Claude Piller, secrétaire, René Piller, porte-drapeau, Armand Piller, et beau-père de Monsieur Joseph Mettraux

L'office d'enterrement sera chanté en l'église de Barberêche ce mardi 25 octobre 1977, à 14 h 30.

17-29531



Madame Gabrielle Fragnière, à Bulle ;
Madame et Monsieur Jean Bigler, à Genève ;
Monsieur et Madame Pierre Fragnière et leur fils, à Bulle ;
Monsieur Henri Fragnière, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Louis Poschoruig et leur fils, à Nyon ;
Madame et Monsieur Henri Vermot, à Genève, et leur fils ;
ainsi que les familles Fragnière, Morard, Bovet, Terreaux et Borcard,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Maurice FRAGNIERE**

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection, le 24 octobre 1977, dans sa 54e année, après une pénible maladie, mu- ni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Bulle, le 26 octobre 1977, à 13 heures 30.

Prière de ne pas faire de visite.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-13600



La Commission administrative des caisses cantonales d'assurance du bétail

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Clotilde COTTET**

mère de Monsieur Joseph Cottet, conseiller d'Etat président de la commission

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1700



Le conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments

ont le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Clotilde COTTET**

mère de Monsieur Joseph Cottet, conseiller d'Etat président du conseil d'administration

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-812



La Direction de l'agriculture, de la police et des affaires militaires

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Clotilde COTTET**

mère de Monsieur Joseph Cottet conseiller d'Etat, directeur

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale d'Attalens, le mercredi 26 octobre 1977, à 14 h. 45.

17-1007

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Joseph Bugnard Arcades de la Gare, Fribourg se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs. Tous articles de deuil. Transports funèbres.



Téléphone (jour et nuit) au

71.22

Imprimerie St-Paul
Impressions en tous genres



Le Chœur mixte paroissial de Farvagny-le-Grand

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Marcel Rolle**

dévoué membre actif époux de Madame Marie Rolle frère de Mme Marie-Berthe Bulliard et de M. Fernand Rolle tous dévoués membres actifs fils de Madame Rosa Rolle marraine du drapeau et de Monsieur Victor Rolle titulaire de la médaille Bene Merenti

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-29537



Le comité directeur, le conseil d'administration et le personnel de l'Union agricole de Farvagny

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Marcel Rolle**

membre du conseil d'administration

L'office d'enterrement aura lieu le jeudi 27 octobre 1977, à 15 h, en l'église de Farvagny-le-Grand.

17-29534



La Commission de surveillance la Commission de bâtisse et la direction et le personnel de l'Institut agricole de Grangeneuve

ont le regret de faire part du décès de

**Madame
Clotilde Cottet**

mère de Monsieur Joseph Cottet conseiller d'Etat

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1007



Le Football-Club Arconciel

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Joseph Chenaux**

membre supporter et père de Daniel, ancien président et dévoué membre actif

L'office d'enterrement aura lieu à Arconciel, le mardi 25 octobre 1977, à 14 h 30.



Aeberhard
Fleurs et couronnes

R. Lausanne 48 - 22 33 37

Pérolles 20 - 22 23 63

Beauregard 32 - 24 46 76

17-909

**PERDU
CHIEN MALE**

berger belge, longs poils noirs, avec une tache blanche sur le poitrail, 4 bouts de pattes blancs. No de la taxe 892.

Tél. 037-26 16 04

17-29507

OKN 002/77 SU



Une garantie écrite vaut mieux que de belles paroles.

Mieux vaut donc faire confiance au centre d'occasions OK: vaste choix de voitures dans toutes les marques et catégories de prix. Contrôlées et mises au point selon les normes GM, avec garantie OK par écrit.



Centre d'occasions OK chez l'agent GM: OPEL, VAUXHALL, BEDFORD, GM-US-CARS.

Nous cherchons D'URGENCE TELEXISTE anglais-français

ADIA INTERIM AG
031-22 80 44

05-4

RENAULT 14

Essayez-la chez l'agent Renault le plus proche.



Prêts personnels

rapides, discrets, avantageux

Je désire Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____
 Né le _____
 Rue _____ No _____
 NPA _____ Localité _____
 Signature _____

Vous recevez immédiatement notre documentation si vous envoyez ce coupon à:

Banque Finalba, rue de Romont 30 (Placette), 1700 Fribourg, Tél. 037/22 08 52

Heures d'ouverture à Fribourg: lundi-vendredi 08.00-18.30, samedi 08.00-17.00

BANQUE FINALBA

Filiale de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Tradition et avenir. Comme le Dimanche de grâces dans le Loetschental.



C'est le premier dimanche après la Fête-Dieu. La population forme une procession qui se déroule à travers champs pour appeler la bénédiction sur les cultures en pleine croissance. Au milieu du cortège, sous un dais, le prêtre avance en portant le Saint-Sacrement. Les costumes des femmes et les uniformes des «Grenadiers de Dieu» datant de l'époque napoléonienne sont particulièrement pittoresques. On constate ici à l'évidence qu'une tradition authentique ne se perd pas. Les anciens la transmettent, et les jeunes la perpétuent.

Patria va vers son centenaire. Patria va de l'avant avec bientôt un siècle de tradition et d'expérience. Une tradition qui profite à ses assurés. Et une expérience sur laquelle les jeunes bâtissent leur avenir. Ces jeunes qui ont démontré qu'ils recherchent et préservent les vraies valeurs. Le Dimanche de grâces dans le Loetschental en est un exemple.

99 ans Patria

Patria — votre sécurité.

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie, Bâle
Téléphone 061 22 55 11

Patria est une Société qui répartit son bénéfice entre ses assurés. D'où des primes plus faibles, des prestations plus élevées ou un capital épargne plus important pour les assurés. Une raison de plus de s'assurer à Patria.

Agences générales à Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Delémont, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Langenthal, Lausanne, Liestal, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Rapperswil, Rorschach, Saint-Gall, Schaffhouse, Sion, Soleure, Sursee, Thonon, Winterthur, Zoug et Zurich.

CS Prêt personnel



CREDIT SUISSE CS

à partir de Fr. 1000.- rapide et avantageux

Comparez, cela en vaut la peine!

Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	799.20	422.30	296.70	233.85
12 000.-	1065.-	562.50	395.-	311.25
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
25 000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de

52

Fr. _____

remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/no _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel
 Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____
 actual depuis _____ total _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 1701 Fribourg, Place de la Gare 8, 037/81 11 51, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

5 garages

en béton armé, simple ou en rangée. seul. Fr. 4200.-/pce Uninorm

021-37 37 12

19119636

Machines à coudre

Neuves, d'expositions cédées avec très grosse remise. Garantie 10 ans. Envoi 15 jours gratuitement à l'essai. Un coup de téléphone suffit. Occasion avec garantie
 Helvetia 140.-
 Adlerette ZZ 280.-
 Bernina auto 490.-
 Singer auto 340.-

Agence VIGORELLI Lausanne

021) 37 70 46

A louer STUDIOS meublés

pour 2 personnes. Tél. 037-23 36 14

17-1647

Offres et demandes d'emploi

Notre société implantée dans le monde entier, offre à

COLLABORATEUR COMMERCIAL

âgé d'environ 25 à 35 ans, bilingue français-allemand avec bonnes connaissances de l'anglais, la possibilité d'une carrière intéressante à notre centre de St-Sulpice (VD).

Notre nouveau collaborateur se verra confier la tenue à jour de statistiques et l'analyse de résultats en provenance de divers pays.

Il assurera également des tâches d'administration générale ainsi que la liaison avec notre centre informatique.

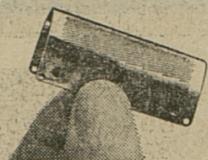
Nous offrons une ambiance de travail agréable, une rémunération et des prestations sociales modernes.

Les personnes bénéficiant d'une bonne formation commerciale voudront bien adresser leurs offres détaillées à : **CASTOLIN SOCIETE ANONYME, Département du personnel, case postale 1020 - 1001 Lausanne.**

Discrétion absolue garantie.

22-3445

Castolin + Eutectic



La grille de coupe micron ultra-mince épouse votre peau de plus près.

Braun micron: Plus qu'un rasage de près.

La netteté du rasage est sans doute le moins qu'on puisse attendre d'un rasoir.

Et net, le rasage du Braun micron l'est vraiment. Grâce à la grille de coupe ultra-mince qui épouse intimement votre épiderme. Et grâce aux 1900 ouvertures de coupe nanties d'angles qui agrippent implacablement même le poil le plus rebelle et le main-



Les angles de préhension des ouvertures de coupe agrippent plus de poils. Pour un rasage net et à fleur de peau.

tiennent dans les coins. Si fortement qu'il est vraiment coupé à fleur de peau par les couteaux situés au-dessous de la grille.

De plus, le Braun micron vous rase vite. Inutile de repasser toujours à nouveau sur la même partie pour être vraiment rasé de près. Il va de soi que, de la sorte, le rasage s'effectue aussi en douceur.

Aucun autre rasoir ne vous en offre plus à la fois.



Braun micron. Très net. Très rapide. Très Braun.

BRAUN

Munich 1938: LA FOURBERIE DE HITLER

A quoi pensait Adolf Hitler tandis qu'Edouard Daladier apposait sa signature près de la sienne au bas des accords du 29 septembre 1938? Et le lendemain, en signant la déclaration anglo-allemande qui se terminait par ces mots: «Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour éliminer les sources possibles de différends et continuer ainsi à assurer la paix de l'Europe.»?

Munich ne fut pour lui qu'une occasion un peu plus solennelle de duper ses interlocuteurs. Au point de parvenir à leur faire oublier la réoccupation de la Rhénanie en mars 1936, l'Anschluss, 12 mois plus tard et surtout les intentions agressives clairement exprimées dans «Mein Kampf». De retour de Munich, Chamberlain annonça à Londres «l'aube d'une ère de paix»!

Le «coup de Prague» (mars 1939) à lui seul constituait l'éclatante violation non seulement des accords de Munich, mais encore des assurances données par Hitler à Chamberlain à Bad Godesberg, de leur confirmation publique devant la foule du Palais des Sports de Berlin et de l'obligation de la consultation réciproque contenue dans les déclarations anglo-allemande et franco-allemande signées respectivement le 30 septembre et le 6 décembre 1938.

L'invasion de la Pologne survint non seulement en totale contradiction avec



les assurances de Hitler au colonel Beck, ministre polonais des Affaires étrangères, mais encore en violation du Pacte d'Acier qui venait d'être signé entre l'Allemagne et l'Italie.

Quant à l'attaque de l'URSS, elle intervint un an et demi après la conclusion du pacte germano-soviétique de non-agression.

La fourberie du Führer et ses monstrueuses conséquences, tel est le sujet de «La Dernière Guerre», Histoire controversée de la deuxième guerre mondiale.

Pourquoi ce conflit a-t-il éclaté? Pourquoi Hitler a-t-il écarté ses meilleurs généraux? Pourquoi l'impréparation militaire française et américaine? Pourquoi semble-t-il que Roosevelt ait souhaité Pearl Harbor? Pourquoi les Russes furent-ils les premiers à Berlin? Aujourd'hui, grâce aux innombrables documents retrouvés dans les archives des belligérants, il est enfin possible d'écrire la véritable histoire de cette conflagration mondiale. Le plus grand fléau de tous les temps: 38 millions de morts, 56 nations impliquées.

LA DERNIÈRE GUERRE, Histoire controversée de la deuxième guerre mondiale: une confrontation passionnante entre les hommes d'Etat et les militaires qui la provoquèrent, la déclenchèrent et y jouèrent un rôle.

Vous vous passionnerez pour **LA DERNIÈRE GUERRE**: le rythme du récit laisse son unité à chaque série d'événements tout en transportant vivement le lecteur d'un théâtre d'opérations à un autre. Un effort particulier a été fait pour présenter une exceptionnelle collection de documents photographiques originaux (dont un grand nombre en couleurs), telles les prises de vue du reporter officiel du III^e Reich.

Chaque lundi, achetez **LA DERNIÈRE GUERRE**, rédigée par l'éminent historien suisse Eddy Bauer, récemment

disparu, et préfacée par le colonel Rémy. C'est une nouvelle collection Alpha qui présente, en 160 fascicules hebdomadaires que vous pourrez réunir en dix magnifiques volumes, le récit complet des terribles événements de 1939-1945.

Au total, 3200 pages, plus de 4000 illustrations et 41 cartes stratégiques en couleurs.

Une collection hebdomadaire de 160 fascicules

En cadeau à partir du No 3: des fac-similés de quotidiens de l'époque parus aux dates cruciales du conflit.

Cette semaine sortie du numéro 4:

fr. 3.50

Les 2 premiers numéros offerts au prix d'un seul sont toujours disponibles, de même que le numéro 3.

LA DERNIÈRE GUERRE

HISTOIRE CONTROVERSÉE DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Chaque semaine, La Dernière Guerre confronte les témoignages des militaires qui la firent, et ceux des hommes politiques qui la provoquèrent, la déclenchèrent et y jouèrent un rôle.

Chaque mardi chez tous les marchands de journaux

Publiée par: Editions Transalpines. Diffusée par: Editions Kister S.A. Genève
33, Quai Wilson, tél. 022/315000



Manifestations du jour

FRIBOURG

Musée d'histoire naturelle : exposition permanente « Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire », exposition temporaire « Mouvements pendulaires de la commune de Marly ». Ouvert de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.

Atelier J.J. Hofstetter : exposition permanente de bijoux sculptés en argent massif. Exposition Fons Brasser, dessins. Ouvert de 15 à 18 h.

Galerie de la Cathédrale : exposition : Comtesse, peintures ; P. Beck, aquarelles. Ouverte de 14 h 30 à 18 h 30, le soir sur demande.

Aula de l'Université (20 h 30) : concert à l'abonnement « Philharmonie roumaine, George Enescu, Bucarest. Dir. Mircea Basarab. Loc. O. T.

Communiqués

Schoenberg

Ce soir mardi 25 octobre 1977, à 20 h. 15, au Centre Saint-Paul, réunion des dames françaises : cours d'arrangement floral.

Séance gratuite de films

La Croix-Rouge fribourgeoise vous invite à assister à la projection de deux films : « Les premiers jours de la vie — Un enfant va naître. » Deux documentaires exceptionnels. Toutes les personnes que ces films intéressent sont cordialement invitées. Date : 27 octobre 1977, à 20 heures. Lieu : 16, avenue du Moléson, ancien hôpital cantonal.

Fête de la Toussaint : restriction de la circulation

D'entente avec la Gendarmerie cantonale, la direction de la Police locale de la ville de Fribourg, annonce que, à l'occasion de la fête de la Toussaint, les dimanche 30 octobre, lundi 31 octobre et mardi 1er novembre, tout trafic et parcage sera interdit de 8 h à 17 h. 30 sur les allées conduisant au cimetière, une tolérance étant accordée aux véhicules des Transports en commun et aux taxis. Pour se rendre au cimetière, il est vivement recommandé d'utiliser les Transports en commun qui renforceront leurs services aux heures d'affluence. Par ailleurs, les automobilistes sont priés de se conformer aux ordres des agents qui régleront la circulation. (Com/Lib.)

Afin de pouvoir publier dans son édition du lundi 31 octobre prochain l'horaire complet des messes de la Toussaint dans le canton, la rédaction de « La Liberté » prie MM. les curés et responsables de paroisses de bien vouloir l'informer des horaires des cérémonies religieuses du mardi 1er novembre.

Nous prions MM. les curés de nous faire parvenir ces renseignements soit par écrit soit par téléphone au plus tard jusqu'à mercredi 26 octobre à l'adresse suivante :

Rédaction de La Liberté — Service des messes, avenue de Pérolles 40 — 1700 Fribourg. Tél. 037 22 26 22, interne 270

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses, appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — Cannonball : 14 ans
Corso. — Exorciste II : L'hérétique : 18 ans (contestable)
Eden. — L'homme qui aimait les femmes : 16 ans
Alpha. — Trois femmes : 16 ans.
Rex. — La flûte enchantée : 14 ans
Studio. — Le péché : 18 ans

GUIN

Kino-Exil. — Das Dirndl mit dem süßen po : 18 ans (contestable)

PAYERNE

Apollo. — Parfum de femme : 16 ans

optique
paillard
s.a.
Rue de Romont 11 - 1700 Fribourg

Problèmes actuels de la transfusion sanguine Prolonger le délai d'utilisation de la conserve du sang

Pour traiter des « Problèmes actuels de la transfusion sanguine », la Société de médecine du canton de Fribourg, à laquelle s'étaient jointes les Sociétés des dentistes et des pharmaciens, avait fait appel mercredi dernier au professeur Urs Bucher, chef du Laboratoire central d'hématologie de l'hôpital de l'île à Berne.

Rendue possible grâce à la découverte des groupes sanguins, en 1904, par Landsteiner, un chercheur autrichien, la transfusion resta jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale une mesure exceptionnelle du fait notamment qu'elle exigeait le passage direct du sang du donneur au receveur par l'intermédiaire d'un mécanisme de pompage. Ce n'est que pendant la guerre de 39-45 que fut mise au point la technique de conservation du sang qui permet de transporter celui-ci en flacons et de l'utiliser dans un délai allant jusqu'à 3 semaines.

Pour faire face aux besoins croissants de la médecine moderne, les recherches de ces dernières années ont eu pour buts principaux de prolonger le délai d'utilisation de la conserve de sang afin de limiter les pertes et de promouvoir une utilisation plus sélective des différents composants du sang complet. Des techniques de plus en plus élaborées permettent de prélever séparément les globules rouges, les plaquettes et récemment aussi les globules blancs ainsi que différentes fractions de protéines contenues dans le liquide sanguin. On peut ainsi répondre aux besoins de patients souffrant de l'absence d'un ou de plusieurs composants sanguins indispensables pour assurer le transport d'oxygène, la coagulation du sang ou la défense de l'organisme contre les infections.

Sur les 50 000 administrations de sang

par million d'habitants pratiquées en Suisse, 20 % seulement devraient être des transfusions de sang complet alors que dans les 80 % des cas restants une transfusion d'un concentré de globules rouges donnerait le même effet. Ainsi on pourrait réserver pour des patients qui en ont vraiment besoin les plaquettes, les globules blancs et les protéines du sang.

Un exemple : pour assurer la survie des 50 cas d'hémophilie connus en Suisse, une maladie dans laquelle une substance indispensable pour la coagulation fait défaut, le laboratoire central de la Croix-Rouge doit pouvoir disposer d'environ 5 000 litres de liquide sanguin dont elle extrait cette substance, une globuline antihémophile.

La séparation des globules blancs du reste du sang afin de les utiliser dans les cas, heureusement rares, où à la suite d'une maladie ou d'une intolérance médicamenteuse ils ont disparu du sang et laissent l'organisme humain sans défense, reste un problème difficile car la vie de ces globules ne dure que quelques heures. Mais là aussi les équipements modernes dont dispose l'hôpital de l'île depuis peu permettent des succès inespérés, la première patiente sauvée à Berne grâce à ces méthodes ayant été une jeune Fribourgeoise de 18 ans.

C'est donc vers une utilisation de plus en plus sélective des différents composants du sang que doivent s'orienter la chirurgie et la médecine. Cela devrait aussi permettre de réduire encore le risque d'hépatite (jaunisse) par transfusion, car certains composants sanguins sont exempts du virus responsable. Ainsi le sang humain peut devenir un moyen toujours plus efficace et toujours moins hasardeux dans la main du médecin. (Ip)

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère



Entourant le porte-drapeau de la Cécillienne, MM. Casimir Maradan, conseiller paroissial et Louis Romanens, arborant tous deux la médaille « Bene Merenti », reçue dimanche. (Photo « Liberté »)

Deux médaillés Bene Merenti à Sorens

Dimanche, la paroisse de Sorens a honoré deux de ses chantres émérites, MM. Casimir Maradan, conseiller paroissial, et Louis Romanens, qui reçoivent tous deux la médaille pontificale « Bene Merenti » pour leur demi-siècle d'activité au lutrin d'église.

MM. Romanens et Maradan ont totalisé très exactement 45 ans d'activité au sein de la Cécillienne, chœur d'hommes paroissial. Celui-ci interpréta dimanche sous la direction de M. Paul Sottas, la messe brève du Père Canisius. A l'autel, le curé-doyen de Bulle, l'abbé Louis Fragnière, concélébra l'office avec l'abbé Armand Maillard, curé

de Sorens, et l'abbé Louis Overney, aumônier du foyer St-Joseph. Il appartient au doyen Fragnière d'épingler la médaille à l'habit des deux jubilaires.

Au cours de cette journée, on n'oublia pas les mérites d'un autre chantre jubilaire, M. Jules Privet, qui reçut en 1969 déjà la médaille pontificale et qui, toujours membre actif, totalise à ce jour 54 ans de présence au chant d'église. A l'issue de la cérémonie religieuse, les chantres de Sorens s'inclinèrent sur les tombes des membres décédés. Enfin, au diner, le président de la Cécillienne, M. Pierre Viloz, réitéra les félicitations de la société aux deux chantres exemplaires et souhaita la bienvenue aux nombreux invités, particulièrement au président de paroisse, au syndic, au président et au directeur de la fanfare, ainsi qu'aux délégués des sociétés locales qui tous étaient venus apporter vœux et félicitations aux deux chantres émérites. Y. Ch.

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR AUJOURD'HUI

Assez ensoleillé, avec intervalles nuageux. Brouillards matinaux sur le Plateau.

SITUATION GENERALE

Le vaste anticyclone qui s'étend sur l'Europe maintient sur nos régions un temps brumeux et stable.

PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR

Toute la Suisse : le brouillard se reformera durant la nuit sur le Plateau, pour se dissiper en majeure partie en fin de matinée. Son sommet sera compris entre 600 et 800 mètres. Au-dessus et dans les autres régions, le temps sera ensoleillé, avec des intervalles nuageux. La température sera voisine de 10 degrés de nuit et atteindra 16 à 22 degrés l'après-midi. Doux en montagne, limite du zéro degré vers 2800 mètres.

Qu'en pensez-vous ?

L'argent

On connaît les pétro-dollars. A voir la vogue de certains films et de revues de mêmes marlous, il semble qu'on ait trouvé le filon pour inventer les porno-dollars.

C'est toujours trente deniers : le prix pour trahir l'homme.

Candidate

J.F. DEMIERRE
Ventes — Installations
Réparations — Echanges
Avenue Beauregard 18
Fribourg ☎ 24 40 50
17-789

Broye Broye Broye Broye Broye Broye



Entourant les parrain et marraine, M. Louis Butty et Mme Fernande Brulhart, on reconnaît à gauche M. Gérard Vionnet, président et à droite, M. Hubert Monnard, directeur. Au centre, M. Georges Chanez, porte-drapeau.

Le chœur mixte d'Estavayer fête ses 50 ans d'existence dans la joie et l'enthousiasme

Dernier volet de l'année 1977 marquant le demi-siècle d'existence du chœur mixte Saint-Laurent, d'Estavayer-le-Lac — après la fête des jubilaires et le grand concert — la journée du dimanche 23 octobre a donc clos une période faste de la vie de cette société paroissiale. Celle-ci, en effet, a officiellement marqué son bel anniversaire par la bénédiction d'un drapeau et un banquet réunissant de nombreux invités à la salle Saint-Joseph. Saisissant l'occasion qui lui était ainsi offerte, le chœur mixte exprimait dans le même temps sa gratitude à MM. Louis Ballaman et Pierre Juriens en leur remettant la médaille Bene Merenti en reconnaissance de leurs longs services à la cause du chant sacré.

La journée débuta par un office solennel célébré par l'abbé Paul Castella, curé de la paroisse, qu'entouraient les abbés Brodard, Richoz et Pillonel. Ce fut le chef spirituel de la paroisse qui prononça l'homélie de circonstance avant de bénir le drapeau, et de décerner la distinction papale aux deux chantres méritants.

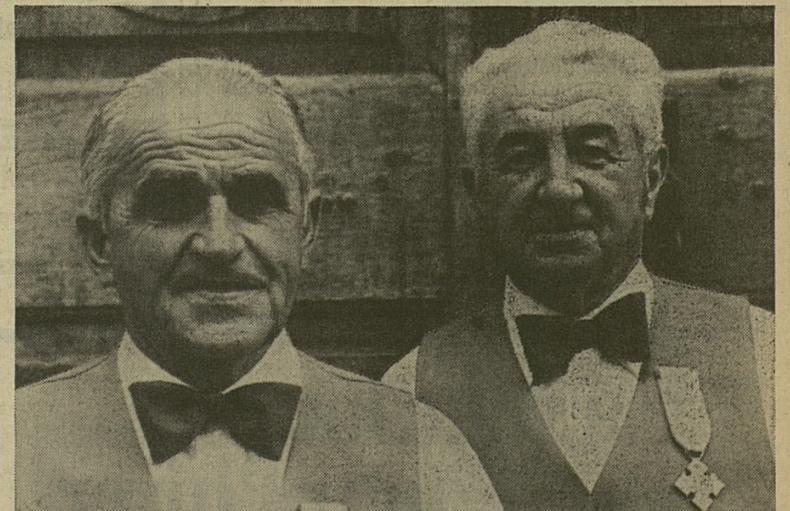
DU CORTEGE AU BANQUET

Musiciens de « La Persévérance » en tête, un cortège parcourut ensuite la cité sous les applaudissements de nombreux Staviaçois. Des ovations saluèrent particulièrement le passage des anciens dont Mme Charles Duruz, titulaire de la médaille en 1952. Et l'on fit fête bien sûr aux parrain et marraine du drapeau, M. Louis Butty et Mme Fernande Brulhart ainsi qu'aux chanteurs et chanteuses emmenés par leur directeur, M. Hubert

Monnard, et leur président, M. Gérard Vionnet.

Un apéritif servi dans la cour de la crèche précéda l'excellent repas apprêté sous la houlette de M. Henri Buchs. La partie oratoire fut menée tambour battant par M. Eugène Delley, ancien directeur, dont on connaît l'esprit plein de verve et d'entrain. Après avoir donné connaissance des messages du chanoine Louis Brodard, ancien curé-doyen d'Estavayer et de M. Bernard Chenaux, ancien directeur, M. Delley donna la parole à MM. Gérard Vionnet, président ; François Torche, député, président de paroisse ; Louis Butty, parrain, parlant également au nom de la marraine ; le pasteur Jean-Pierre Barbier ; Mgr Henri Marmier, qui s'exprima au nom des Staviaçois du dehors ; Louis Joye, en qualité de délégué des sociétés locales et de président des chantres fribourgeois ; Joseph Maradan, pour les Cécilliennes du district ; Eugène Maeder, vice-syndic et Louis Ballaman, nouveau médaillé, qui remercia au nom de M. Pierre Juriens les organisateurs de cette journée parfaitement réussie.

Placée sous le signe de la joie et de l'enthousiasme, cette journée fut naturellement parsemée de productions chorales de la meilleure veine qu'apprécièrent les nombreux invités dont plusieurs délégations de sociétés amies. Notons enfin que le drapeau, réalisé par les religieuses de Béthanie, a été dessiné par un jeune Staviaçois bourré de talent, Christian Gobet, fils de la vice-présidente de la société, qui reçut de vifs éloges pour la qualité de son œuvre. (GP)



Les deux médaillés du jour. De gauche à droite : MM. Louis Ballaman et Pierre Juriens. (Photos G. Périsset)

Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Telenet: les travaux avancent à un rythme satisfaisant

Dans son dernier bulletin d'information, « Telenet » constate que les travaux en cours avancent à un rythme très satisfaisant.

Les zones du Jura-Sud et celles de Chamblieux ont été raccordées au télé-réseau. Quant aux travaux de génie civil de la route des Cliniques et ceux de Givisiez, ils sont en voie d'achèvement. Ces deux zones pourront donc être raccordées dans les semaines qui viennent. Pour Miséricorde, les travaux débuteront prochainement. Le quartier de la Vignettaz figure dans le programme de 1978.

Telenet se trouve en outre confronté à quelques problèmes techniques. Pour que la réception des programmes de télévision soit idéale, il doit exister une vue directe entre l'émetteur et l'antenne réceptrice. Il semblerait que cette condition ne soit pas remplie à Fribourg en ce qui concerne les programmes

allemands. Ce qui entraîne des perturbations et détériore la qualité de réception de ces trois chaînes. Généralement ces conditions se produisent pendant quelques jours au printemps et en automne. Or cette situation peu favorable se maintient plus longtemps et plus fortement que d'habitude. Même les liaisons par faisceaux hertziens des PTT sont affectées, perturbant ainsi la distribution des programmes en Suisse.

Deux accidents de la circulation ont provoqué l'endommagement de l'équipement de la cabine amplificatrice, située à la sortie de la route de Morat. Ces incidents ont privé une partie des abonnés de la réception de signaux de télévision.

C'est M. Pierre Hogg, qui s'occupera dorénavant de toutes les questions d'acquisition et des problèmes de contrat, en remplacement de M. Théraulaz. (Com./Lib.)

INFORMATION

A la MIGROS, la composition de plus de 1500 produits alimentaires (déclaration) est imprimée sur l'emballage... et ceci, chaque fois que la grandeur de l'emballage le permet!

MIGROS

Concerts du Conservatoire — Fribourg

GRANDE SALLE, rue Pierre-Aeby

Vendredi 28 octobre 1977, à 20 h 30

MICHEL BRODARD, BASSE

Examen public de virtuosité de chant

Classe de T. Westendorp

Au piano : Jean-Claude Charrez

Classiques — romantiques — modernes

Entrées : Fr. 8.80

Etudiants : Fr. 4.40

Jeudi 27 octobre, à 20 h 15

AUDITION EXTRAORDINAIRE DU

QUATUOR A CORDES DE BERNE

Haydn — Kodaly — Brahms

Entrées prix unique : Fr. 2.—

17-719

VENTE AUX ENCHERES D'UNE REMORQUE

L'Office des poursuites de la Sarine, vendra aux enchères le **vendredi 28 octobre 1977, à 11 heures**, sur la place de parc du Garage Joseph Borcard, à Matran, au préjudice d'un tiers :

- 1 remorque surbaissée « Rast »
- 1 camion Henschel (épave, évent. pour les pièces).

Adjudication, contre paiement comptant, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Office des poursuites de la Sarine
17-1621

temporis

engage continuellement

des personnes

entre 18 et 35 ans, pour des travaux fixes ou temporaires.

037 / 22 23 26

Jeune homme **CERCHE PLACE** comme

magasinier, chauffeur ou chauffeur-livreur

Permis A-D.

☎ 037-45 16 23

17-304356

NOUS CHERCHONS

JEUNE FEMME OU JEUNE FILLE

pour la lingerie et aider à la cuisine.

Se présenter sur rendez-vous chez

ESSIG Frères

COMESTIBLES

Rue de Romont 23 — **FRIBOURG**

☎ 037-22 64 44

17-57

ON CHERCHE

de suite ou à convenir

1 PATISSIER-CONFISEUR

Bon salaire à personne capable.

CONFISERIE JOYE

Rue de Lausanne 83, 1700 Fribourg

☎ 037-22 31 31

17694

EMPLOYE DE COMMERCE

CERCHE SITUATION STABLE avec responsabilités, service interne ou externe. Expérience service après vente, achat, ordonnancement ; bonnes connaissances d'allemand.

Faire offres sous chiffre P 17-304 357, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

ANTIQUITÉS

pour votre intérieur, vous trouverez à des prix très intéressants :

armoires fribourgeoises, singinoises, vaudoises et françaises ; commodes plates, commodes-secrétaires, bonheur-du-jour ; canapés Ls-Philippe ; chaises Ls-Philippe, Voltaire, restaurées en blanc ; tables Ls XIII en plusieurs dimensions ; vaisseller en cerisier XVIIe, vaisseller Henri II ; glaces, poupées, lampes, etc. — Se recommande :

Mme Pierre BAERISWYL

Rue Marcello 2 — Rue Grimoux 2

(vis-à-vis de la Bibliothèque)

☎ 037-22 15 86

17-29481

Nous cherchons

1 REMPLAÇANT pour notre cuisinier

du 17 novembre au 10 décembre

et

SOMMELIER(ÈRE) remplaçant(e)

du 20 octobre au 20 novembre.

☎ 037-22 66 73

17-2364

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

JE CERCHE

une personne pour faire le ménage

et s'occuper des enfants.

☎ 021-93 84 35 dès 18 h 30

17-304361

La solution pour l'hiver: Peugeot 304 SLS

Choisissez donc une voiture sûre en hiver avec une tenue de route exceptionnelle: traction avant, suspension à 4 roues indépendantes, freins à disques à l'avant assistés avec répartiteur. Une 1300 avec 75 CV DIN atteignant 158 km/h, 4 portes, un coffre de 415 l et une carrosserie de sécurité à zones déformables.

Son habitacle luxueux comporte un équipement complet et ce confort routier proverbial de Peugeot grâce auquel vous pouvez voyager détendu, donc en toute sécurité. En montagne et en hiver.

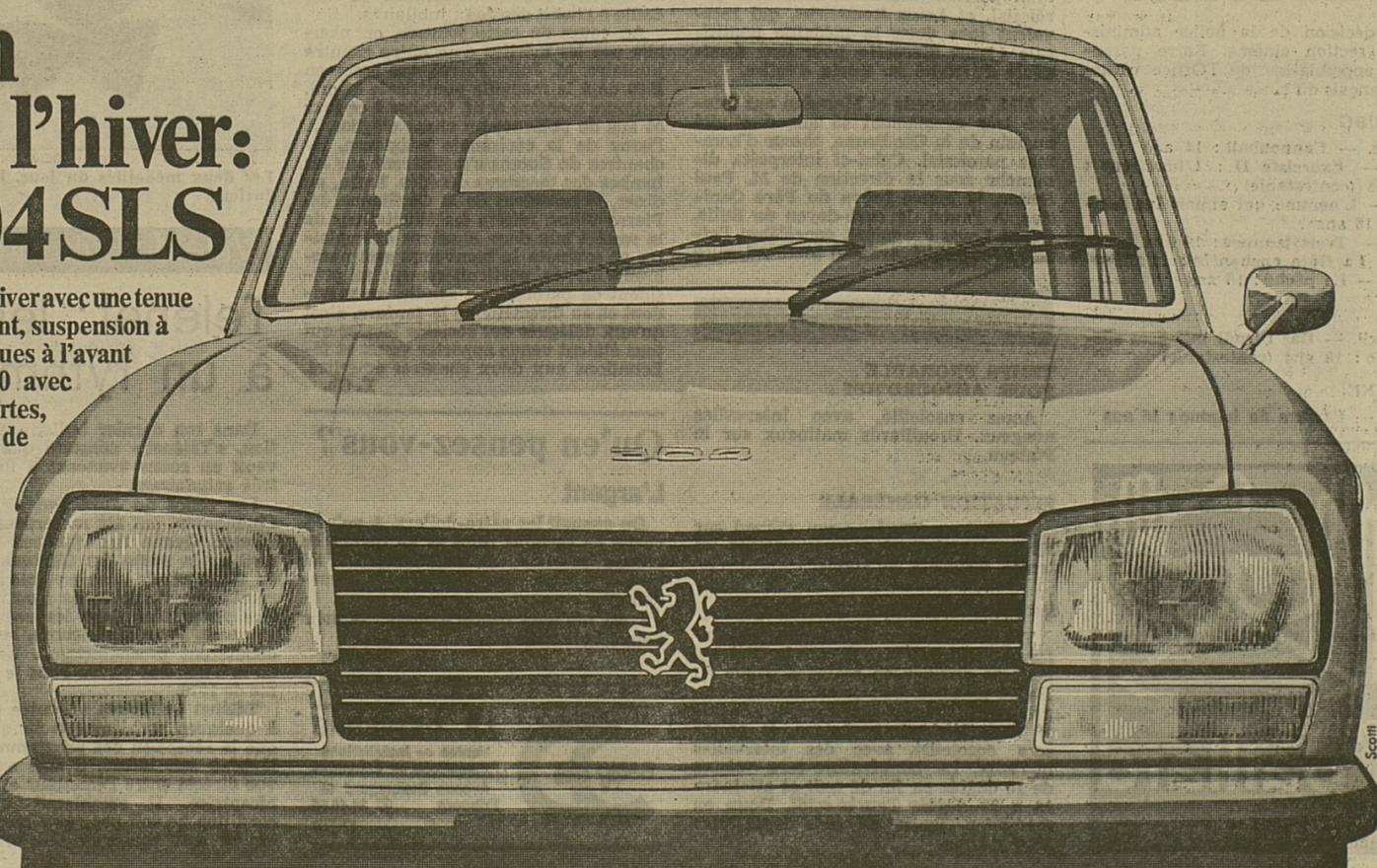
Berline 304 SLS 75 CV DIN fr.13900.- y compris toit ouvrant, sièges couchette avec appui-têtes, lunette AR chauffante, compte-tours, etc. etc.

Berline 304 GL 65 CV DIN fr.12650.-

Break SL 65 CV DIN fr.13620.-

Break GL 59 CV DIN fr.12600.-

1 an de garantie sans limite de kilométrage



Memento cantonal Memento cantonal

EN VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11
 Police appel urgent : 17
 Poste d'intervention : 037 21 17 17
 Police de sûreté jour : 037 21 13 22
 Police de sûreté nuit : 037 21 17 17
 Police de circulation : 037 21 19 11
 Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11
 Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ☎ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.
 Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30 h ; autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h. ☎ 22 33 43.
 Ambulances : ☎ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.
 Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ☎ 22 30 18.
 Pharmacie de service du mardi 25 octobre : pharmacie Saint-Pierre (Beauregard-Centre, ☎ 24 32 24).

HOPITAUX

Cantonal : ☎ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.
 Daler : ☎ 82 21 91, heures de visites : chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 19.30 h ; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15.30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.
 Garcia : ☎ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).
 Sainte-Anne : ☎ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.
 Aides familiales de l'Office familial : ☎ 22 10 14. Aides familiales du Mouvement populaire des familles : ☎ 24 56 35. Aides familiales de la paroisse réformée : 46 18 45.
 Service de soins à domicile : ☎ 22 93 08.
 Service de babysitting : ☎ 22 93 08.
 SOS futures mères : tous les jours permanence ☎ 23 44 00.
 Consultations conjugales, square des Places 1 : ☎ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.
 Centre de planning familial, square des Places 1 : ☎ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.
 Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ☎ 22 84 88.
 Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, bureau ouvert de 8 à 12 h et de 14 à 18 h ☎ 22 41 53.
 Pro Infirmis, Service social fribourgeois et Ligne fribourgeoise contre le rhumatisme. Pérolles 8 : ☎ 037 22 27 47 ; réception : mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.
 Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée - Ligue contre le cancer : réception : du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Radio-photographie publique : chaque premier jeudi du mois, de 10 à 12 h. Daillettes 1 ☎ 037 24 99 20.
 Relais, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ☎ 22 29 01.
 A.A. alcooliques anonymes, peut être une aide, case postale 29, 1701 Fribourg. ☎ 26 14 89.
 Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ☎ 22 64 24.
 Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 ; le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 18 à 20 h.
 Le Consommateur information, Pérolles 8. ☎ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.
 Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedlet 9, 1723 Marly
 Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ☎ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).
 Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ☎ 22 11 56. Location spectacles : ☎ 22 61 85.
 Union fribourgeoise du tourisme (UFT) Route-Neuve 8 : ☎ 23 33 63.
 Piscine du Levant : ouverte le samedi et le dimanche de 8 à 20 h, du lundi au vendredi de 12 à 14 h et de 17 à 22 h.
 Piscine du Schönberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.
 Aérodrome d'Ecouvillens : ☎ 31 12 14.
 La ludothèque (service de prêt de jouets) est ouverte le mercredi de 15 h. 30 à 17 h. 30 et le samedi de 9 h. à 11 h., Avenue Granges-Paccots No 3.
 Bibliothèque cantonale universitaire : ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h, le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.
 Le Service de prêt de la Société de lecture et de la Bibliothèque pour tous, avenue de Rome : heures d'ouverture : lundi et mardi de 14 à 18 h ; mercredi et jeudi de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h ; vendredi de 14 à 19 h ; samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.
 Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42 : heures d'ouverture : mardi et jeudi, de 14 à 17 h ; samedi matin : de 9 à 11 h 30.
 Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.
 Jardin botanique : fermé à 17 h.
 Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.
 Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
 Protection des animaux :
 - refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.
 - inspecteur cantonal : ☎ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz : ☎ 029 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15.20 h, tous les jours de 19.30 h à 20.30 h ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.
 Hôpital de Billens : ☎ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.
 Hôpital de Meyriez : ☎ 037 72 11 11. Heures de visites : jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).
 Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ☎ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.
 Hôpital d'Estavayer-le-Lac : ☎ 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.
 Hôpital de Châtel-Saint-Denis : ☎ 021 56 79 41. Heures de visites : chambres communes de 13.45 à 15 h et de 19.30 à 20.30 h, du lundi au samedi, et de 13.45 à 15.30 h le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes ; chambres privées libres jusqu'à 20.30 h en semaine et jusqu'à 15.30 h les dimanches et jours fériés.
 Pharmacies du Centre commercial Avry et du Centre commercial « Jumbo », à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.
 POSTE DE GENDARMERIE
 SARINE
 Fribourg : 21 17 17
 Belfaux : 45 11 28
 Cottens : 37 11 25
 Farvagny : 31 11 23
 Le Mouret : 33 11 12
 Prez-vers-Noréaz : 30 11 56
 LAC
 Morat : 71 20 31
 Courtepin : 34 11 45
 Gempnach : 031 95 02 70
 Cormondes (Gurmels) : 74 12 60
 Chiètres : 031 95 51 73
 Sugiez : 71 24 38
 BROYE
 Estavayer-le-Lac : 63 13 05
 Cheyres : 63 11 86
 Cousset : 61 24 83
 Cugy : 61 40 21
 Domdidier : 75 12 51
 Saint-Aubin : 77 11 36
 GLANE
 Romont : 52 23 59
 Châtonnaye : 68 11 17
 Orsonnens : 53 11 40
 Rue : 021 93 50 21
 GRUYERE
 Bulle : 029 2 56 46
 Broc : 029 6 15 45
 Charmey : 029 7 11 43
 Neirivue : 029 8 11 18
 La Roche : 037 33 21 46
 Vaulruz : 029 2 78 12
 SINGINE
 Tavel : 037 44 11 95
 Guin : 43 11 72
 Boesingen : 031 94 72 43
 Planfayon : 39 11 35
 Flamatt : 031 94 01 96
 Lac-Noir : 32 11 06
 VEVEYSE
 Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21
 Attalens : 021 56 41 21
 Porsel : 021 93 72 21
 Semsales : 029 8 51 22
 AMBULANCES
 Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
 Tavel : 037 24 75 00
 Estavayer : 037 63 21 21
 Romont : 037 52 13 33 - 52 27 71
 Châtel-St-Denis : 021 56 71 78
 SAUVETAGE
 Colonne de secours du Club alpin suisse ☎ 029 2 56 66.
 Sauvetage par hélicoptère : ☎ 029 6 11 53
 Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ☎ 029 2 56 66.
 Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : ☎ 037 63 13 05.
 Sauvetage sur le lac de Morat : ☎ 037 71 29 10.
 Infirmerie de Charmey : ☎ 029 7 15 89.
 CURIOSITES
 Bulle - Musée gruérien : fermé pour cause de déménagement.
 Bulle - Bibliothèque publique : salle de lecture : mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.
 Gruyères, château : exposition à la salle de l' Arsenal.
 Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.
 Estavayer-le-Lac - Musée historique : ☎ 037 63 10 40 ouvert tous les jours sauf le lundi du 1er avril au 31 octobre, de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; du 1er novembre au 31 mars, de 9 à 11 h et de 14 à 16 h.

†
 L'entreprise F. Rusconi
 carrelage et revêtements SA, à Fribourg
 a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Piller
 père de Monsieur Claude Piller
 son dévoué employé
 L'office de sépulture sera célébré en l'église de Barberèche, ce mardi 25 octobre 1977, à 14 h 30.
 17-29521

†
 Le Syndicat d'élevage bovin
 de Barberèche
 a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Piller
 membre fondateur et
 vérificateur des comptes
 L'office d'enterrement a lieu en l'église de Barberèche, ce mardi 25 octobre 1977, à 14 h 30.
 17-29506

†
 La Société de jeunesse
 Barberèche-Pensier
 a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Piller
 père de
 Messieurs Armand et René Piller
 respectivement parrain du drapeau
 et dévoué membre
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
 17-29514

†
 Le Conseil de communauté
 de Barberèche
 a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Piller
 beau-père de M. Joseph Mettraux
 membre du conseil
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
 17-29516

†
 Le Groupe folklorique
 « La Chanson du Lac » de Courtepin
 a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Piller
 membre passif
 17-29518

†
 La Société de musique l'Avenir
 Barberèche-Courtepin
 a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Piller
 membre passif
 Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.
 17-29529

†
 Le Centre collecteur des céréales de Farvagny et environs
 a la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Marcel ROLLE
 son estimé président
 L'office d'enterrement aura lieu jeudi 27 octobre 1977, à 15 heures, en l'église de Farvagny-le-Grand.
 17-29533

†
 Remerciements
 Très touchée par la sympathie qui lui a été témoignée lors du décès de

Mademoiselle
Marie-Louise MORARD
 sa famille remercie de tout cœur toutes les personnes qui, par leurs prières, leurs visites, leur présence aux obsèques, leurs messages de condoléances, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes ont pris part à son deuil.
 Bulle, octobre 1977.

†
 L'administration et le personnel
 des ateliers mécaniques Bersier SA,
 à Bulle et La Tour-de-Trême
 ont le regret de faire part du décès de

Madame
Polieri Scarangella
 mère de M. Giuseppe Scarangella
 leur dévoué employé et collègue
 L'office d'enterrement a lieu à Bulle, aujourd'hui mardi 25 octobre 1977, à 14 heures.
 17-29511

†
 La Société de musique « Ste-Cécile »
 Dompierre-Russy
 a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Ducry
 ancien membre actif, membre honoraire
 L'office d'enterrement aura lieu à Dompierre, le mercredi 26 octobre 1977, à 15 h.
 17-29522

†
 La messe d'anniversaire
 pour le repos de l'âme de

Madame
Maria Collaud-Ramuz
 sera célébrée en l'église de St-Aubin, le vendredi 28 octobre 1977, à 19 h. 45.
 R.I.P.

†
 La messe d'anniversaire
 pour le repos de l'âme de

Madame
Berthe Moret
 sera célébrée en l'église de Ménières, le vendredi 28 octobre 1977, à 19 h 30.

†
 Le FC Courtepin vétérans
 a la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Piller
 père d'Armand,
 dévoué membre actif
 L'office d'enterrement a lieu ce jour, à 14 h 30, en l'église paroissiale de Barberèche.
 17-29511

†
 Le Conseil communal et
 la Commission scolaire de Barberèche
 ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Piller
 père de M. René Piller
 porte-drapeau de la commune et
 beau-père de Mme Suzanne Piller,
 dévouée institutrice
 L'office de sépulture sera célébré en l'église de Barberèche, ce mardi 25 octobre 1977, à 14 h 30.
 17-29505

†
 Remerciements
 Profondément touchées par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur
Serge Duc
 les familles en deuil remercient de tout cœur toutes les personnes qui les ont entourées par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, elles vous prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.
 L'office de trentième
 sera célébré en l'église paroissiale de Forel, le samedi 29 octobre à 19 h 15.

Cinéma

ALPHA 20 h 30
En français — 1re VISION
Sissy Spacek - Shelley Duval - Janice Rule

3 FEMMES

UN FILM DE ROBERT ALTMAN
— GENIAL! —

CAPITOLE 20.30 — 1re VISION
La course sans lois
LA TRANSAMERICAINE SAUVAGE

CANNON BALL

avec DAVID CARRADINE
Cascades spectaculaires — Violence

CORSO 20.30. Mercredi dernier jour
En français - 2e SEMAINE
Linda Blair, Richard Burton, M. von Sydow
dans un film de JOHN BOORMANN

Exorciste II : L'Hérétique

Le sommet de l'angoisse et de la peur

EDEN 18.45 et 21 heures
En français - 2e SEMAINE
Charles Denner - Brigitte Fossey - L. Caron

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES

De François Truffaut. LE FIGARO : « Un des meilleurs Truffaut, un des plus réussis »

REX 20 h 30 seul jusqu'à mercredi
BERGMAN — MOZART
2 génies... un chef-d'œuvre

La Flûte enchantée

— DIE ZAUBERFLÖTE —

STUDIO — 15 heures —
En français
RAQUEL WELCH

LE PÉCHÉ

— 18 ANS —

En français — COULEURS

LAURE

POUR LA PREMIERE FOIS
A FRIBOURG

— 2e SEMAINE — 20 ANS —

Manta
Le coupé-sport pour 5!



Venez l'essayer chez:
L. & M. Baudère, Garage de Pérolles, Fribourg, 037-22 38 88. Distrib. GM depuis 1925. Distrib. locaux: Chatagny, Romont, 037-52 22 87. A. Schönli et Fils SA, Belfaux, 45 12 36

Miele



Automates à laver
La qualité proverbiale

Prix intéressant
Demandez une offre au
COMMERCE DE FER FRIBOURGEOIS
Rue de Lausanne 85
FRIBOURG
☎ 037-22 44 61
— Points de voyage —

A LA GRENETTE
Fribourg

Samedi 29 octobre 1977
dès 20 h 15

Organisation :
Judo Schöenberg, Fribourg

CAPITOLE

20 h 30

En grande 1re VISION

Cascades spectaculaires - Violences
C'est la fameuse course clandestine
LOS ANGELES — NEW YORK...
... TOUS LES COUPS SONT PERMIS
DAVID CARRADINE



CANNON BALL

JAZZ-SOUND & CO

38, Rue de Lausanne 037/22 35 96 / 22 31 84

Jeudi 27 octobre 1977 à 21 heures

SLIDE HAMPTON

tromboniste (USA)

BOILLAT THERACE Quintet

Modern Jazz

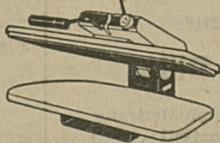
Entrée Fr. 15.— Renseignements 037-22 31 84

Réduction étudiant Fr. 3.—

17-2383

Elnapress electronic
Repassez assis.
Repassez rapidement.
Repassez confortablement.
895.—

elnapress



ELNA SA

Bd de Pérolles 17 — Fribourg

☎ 037-22 61 52

A vendre en permanence
TRUIES et VERRATS
— primés —
Station ORSOPORCS SA
ORSONNENS ☎ 037-31 18 07

17-29488

PARTICULIER vend GREMLINX Levis

modèle 1975, blanche, intérieur bleu, 6 cylindres, 47 000 km, non accidentée, nombreux accessoires, 4 pneus neige, Fr. 12 500.—
☎ 029-6 26 60 (dès 19 heures)

17-461738

Location-vente avec service

Flûtes trav. Clarinettes Trompettes

chez

LOCHER

MUSIQUE
r. de Lausanne 29
Fribourg
POINTS DE VOYAGE
17-757

OCCASIONS SURES

Mercedes 280 SE

mod. 1977, état de neuf

FIAT 132 GLS

mod. 1975, avec radio

FIAT 131 1300

mod 1976, état de neuf.

FIAT 128 1300 S

mod. 1975, avec radio

FIAT 128 S

mod. 76, avec radio

FORD

Escort 1300

Mod. 1975

FORD

Taurus 1600 L

mod. 1972

VW 1300

mod. 1971

FIAT

camionnette

avec pont fixe, seulement 28 000 km.

Marcel Boschung

Dép. automobile

3185 Schmitten

☎ (037) 36 01 01

hors des heures de travail :

☎ (037) 44 17 14

17-1701

1 GOLF LS 1600

40 000 km, mod. fin 76, 5 portes, rouge.

Garage M. Mugny

Fribourg

☎ 037-23 37 66

17-304343

A vendre cause double emploi

GOLF GTI

modèle 1977.

☎ 037-30 14 76

17-304359

Machines à coudre d'occasion

entièrement révisées et garanties dès Fr. 180.—

ELNA SA

3d de Pérolles 17

Fribourg

☎ 22 61 52

18-5053

Société des concerts — FRIBOURG

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Mardi 25 octobre 1977 à 20 h 30

1er CONCERT DE L'ABONNEMENT

PHILHARMONIE

GEORGE ENESCU BUCAREST

Direction : MIRCEA BASARAB

Soliste : ION VOICU, violon

Oeuvres de G. Enescu, P.I. Tchaïkovski, A. Borodine

Location : Office du tourisme, Grand-Places, Fribourg, ☎ 037-22 61 85

17-1066

Elections communales: février 1978

Un objectif du PARTI RADICAL : la collaboration intercommunale

A ce sujet deux débats publics vous sont proposés :

Fribourg (Brasserie La Viennoise) : ce soir, mardi 25 octobre 1977 à 20 h 15 Sarine-Campagne « réserve naturelle » de la ville de Fribourg ?

Avec la participation de Messieurs Jean-Claude BARDY, Pierre YERLY Farvagny-le-Grand (Hôtel du Lion-d'Or) : vendredi 4 novembre 1977 à 20 h 15

Sarine-Campagne défavorisée sur le plan scolaire ?

Avec la participation de Messieurs André ELTSCHINGER,

Lucien NUSSBAUMER

— Entrée libre —

Parti radical-démocratique de Sarine-Campagne

Parti libéral-radical de la ville de Fribourg

17-1907

Par suite de la maladie de l'actuel tenancier
le Ski-Club Fribourg cherche

LOCATAIRE

(si possible couple)

pour son chalet (restaurant et dortoirs 60 places) du

GITE D'ALLIERES

(LA BERRA)

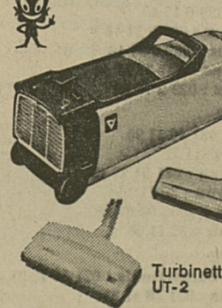
Entrée immédiate. Références demandées.

Téléphone 029-7 14 10 — 037-31 12 62

17-791

VOLTA

Prix choc!



Volta U-157 et en plus **gratuit** la turbulette Volta.

La combinaison idéale pour tous les problèmes de nettoyage.

Une prestation sans pareil.

Vous économisez **Fr.150.—**

PREMIER DISCOUNT EN SUISSE Eschenmoser

28, rue de Lausanne 1700 FRIBOURG Tél. 037-22 31 66

FACTURES — ENVELOPPES

IMPRIMERIE ST-PAUL

FRIBOURG

SUPER LOTO RAPIDE

20 PARTIES
NOMBREUX ET BEAUX LOTS

Abonnement Fr. 10.—

Carton Fr. 2.— pour 3 séries

17-29486

UN NET AVANTAGE AUX EQUIPES VISITEUSES EN 2e LIGUE

Tavel bat Courtepin

La victoire de Tavel sur Courtepin constitue la grande surprise de cette 10e journée de championnat qui a vu quatre équipes perdre à domicile. Ce résultat profite à Estavayer et à Guin qui ont tous deux récolté deux nouveaux points. Dans le gros du peloton, Siviriez et Tavel reviennent très fort, tout comme Broc qui a obtenu une victoire précieuse à Marly. En queue de classement, c'est le statu quo, les trois derniers ayant à nouveau abandonné l'enjeu à leurs adversaires.

RESULTATS DU 23 OCTOBRE

Marly - Broc 2-3, Montbrelloz - Siviriez 0-4, Courtepin - Tavel 2-3, Romont - Estavayer 0-2, Guin - Cormondres 5-0, Portalban - Attalens 4-2.

CLASSEMENT

Estavayer	10 matches 17
Guin	10 matches 17
Courtepin	9 matches 14
Portalban	10 matches 13

Siviriez	9 matches 11
Tavel	10 matches 10
Attalens	10 matches 9
Broc	10 matches 8
Romont	9 matches 6
Montbrelloz	8 matches 3
Marly	9 matches 3
Cormondres	10 matches 3

C'est sans forcer que Guin est venu à bout de son voisin Cormondres, lanterne rouge. Les Singinois ne connurent guère de problèmes et Zosso réussit la passe de trois, les deux autres buts étant l'œuvre de Biellmann et Burch. Les avants de l'entraîneur Jungo trouveront-ils aussi facilement le chemin des filets adverses, dimanche prochain contre Estavayer ? C'est peu probable.

A Montbrelloz, Siviriez n'a pas seulement remporté un succès évident, mais il a fait une véritable démonstration qui impressionna même les supporters locaux. Rarement inquiétés en défense et bénéficiant de grandes libertés en attaque, les visiteurs s'en donnèrent à cœur joie, soignant avant tout la manière.

Dépassé par les événements, Montbrelloz ne put que limiter les dégâts. En cédant l'enjeu à Portalban, Attalens rétrograde de trois rangs au classement et l'on peut admettre qu'il peut abandonner maintenant toute illusion. Portalban en revanche devient le premier des viennent ensuite dans la course au titre, un rang qui correspond à sa valeur actuelle.

Première défaite de Courtepin

Invaincu après huit rencontres, Courtepin a glissé sur la pelure de banane. Rien de dramatique à cela, mais il faut reconnaître que peu de monde s'attendait à ce que Tavel soit son premier vainqueur. C'est d'autant plus surprenant que les maîtres de céans menaient par 2 à 0 après 20 minutes de jeu. Décidément, Tavel est capable de tout et ceux qui l'ont vu à l'œuvre en début de championnat ne croyaient pas possible un pareil redressement. Courtepin lui a facilité la tâche en manquant un penalty. Privée hier des services de Schorro, Berset et de son entraîneur Auderset, l'équipe locale n'a pas eu de veine en attaque tout en laissant entrevoir de nombreuses failles dans son système défensif. Les remplaçants n'ont pas démerité mais la cohésion s'en est ressentie.

COUPE FRIBOURGEOISE

Beauregard et Corminbœuf « out »

Rue - Vuadens 3-2. Chapelle-Provasens 1-0. Remaufens - Riaz 1-0. Gumefens - Charnev 0-1. Vuisternens-Rt. - Le Pâquier 4-3. Bulle II - Grandvillard 6-0. Farvagny - Siviriez II R. Vaulruz - Châtel II 1-4. Sorens - Arconciel 1-3. Cottens - La Roche R. Corminbœuf - Châtonnay 2-2, 3-4 après prolongations. Neyruz - Villarimboud 12-2. Villars - Corpataux 9-0. Villaz - Billens 3-5. Chénens - Onnens 2-0. Ecuivillens - Massonnens 0-1. Etoile - Beauregard 2-2 (5-3 aux penaltys). Heitenried - Schmiten 4-6 ap. prol. Vully II - Matran 1-3 Marly II - Granges-Paccot 1-4. Rethalten - Belfaux 2-7. Gurmels IIa - Kerzers II R. Central II - Le Mouret 4-1. Richemond - Courtepin II 3-1. St-Aubin - Bussy R. Portalban II - Prez 2-1 ap. prol. Montagny - Courtin 3-1. Montagny-Ville - Estavayer/Lac 5-2. Cugy - Grolley 7-2. Montet - Ménières 6-2. Dommidier - Surpierre 2-0. Fétigny II - Vallon 1-4.

Course militaire à Kriens : exploit de Albrecht Moser

La course militaire de Kriens, septième manche du championnat suisse de la spécialité, a été marquée par un exploit du Bernois Albrecht Moser, ancien champion suisse de 5 000 et de 10 000 m, qui s'est imposé avec 2'50" d'avance sur l'Argovien Kudi Steger. Albrecht Moser, qui n'en était qu'à sa troisième course militaire, a amélioré le record du parcours, détenu par Charles Blum, de 2'38" en 1 h. 06'41". Moser a fait la décision dès le départ en adoptant un rythme rapide qu'aucun de ses rivaux ne parvint à suivre. Après



Guin n'a connu aucun problème pour se débarrasser de son rival Cormondres battu 5 à 0. — Notre photo : Burch de Guin s'est défilé de l'opposition et place un tir. (Hertli)

La défense d'Estavayer : du vrai béton

Romont : Gobet, Rémy, Cordey, Bourqui, Girard, Maillard, Gremaud, Descloux, Defferrard, Buschor, Perroud.

Estavayer : Gaiotto, Singy, Moullet, Ch. Duc, D. Duc, Delley (Ballaman), Baudin, Plancherel, Bourqui, M. Duc, Ortis.

Arbitre : M. Jacky Kehrlé de Lausanne qui avertit Michel Duc.

Buts : 10e Bourqui, 62e Bourqui (penalty).

Après avoir tenu Courtepin en échec chez lui dimanche dernier, Estavayer n'a pas attendu longtemps avant de renouer avec la victoire. Hier après midi à Romont, il s'est montré, une fois de plus, fidèle à sa ligne de conduite en sauvant l'essentiel. Sa tâche n'a pas été facile car les « Ecureuils » ne se sont pas laissés facilement croquer. N'encaissèrent-ils d'ailleurs pas leurs deux buts sur des balles arrêtées. A la mi-temps, l'entraîneur Chablais ne cachait pas son mécontentement. En effet, le champion se montra digne de son titre durant les dix premières minutes et après le 2 à 0. Mais les jeunes d'Estavayer ont du physique à revendre et leur défense a fait merveille. Les rares fois qu'elle se fit prendre, Gaiotto s'interposa aux essais de Perroud.

Seul vaincu jusqu'à ce jour, Estavayer qui n'a pas encaissé de but au cours de ses 5 dernières rencontres possède indiscutablement la meilleure défense du groupe avec un goal-averge de 17-6. Aussi sa prochaine sortie à Guin qui constituera la 3e rencontre au sommet risque d'être déterminante pour le titre de champion d'automne.

Marly: Bochud, Nydegger, Kaeser, Dumas, J.-D. Messerli, Renevey, Birbaum, Pratlilio, P.-A. Messerli, Clément, Fragnière.

Broc: Brulhart, Barras, Guisolan, Christian Rochat, Sudan, Delabays,

Cuennet, Amstutz, Gremaud, Pasquier, J.-M. Rochat.

Arbitre : M. Francesco Calabrese de La Chaux-de-Fonds.

Buts : 10e Kaeser, 18e Dumas, 25e Ch. Rochat, 41e Ch. Rochat, 57e Sudan.

Notes : En première mi-temps, Gendre pour Pasquier ; en seconde, Andrey pour Cuennet et Sulger pour Kaeser.

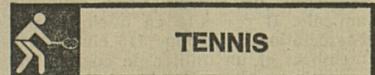
A première vue, on serait tenté de dire que Marly a manqué le coche dimanche matin contre Broc puisqu'il menait par 2 à 0 après 20 minutes de jeu. Certes, les visiteurs ont remonté le score avant la pause déjà à la suite de deux coups de coin. Mais ce serait manquer d'objectivité d'avancer que Marly a manqué de chance. Il ne faut pas oublier que ses deux buts furent le fruit de grossières erreurs de la défense brocoise et qu'il s'avéra incapable de préserver son avantage initial. Au contraire, Broc, bien que privé de son entraîneur Cuennet à la pause, se montra nettement plus incisif en seconde mi-temps et ce n'est que justice qu'il put s'en retourner chez lui avec l'enjeu total. Retour statique et timide dans ses actions, Marly ne donna jamais l'impression de revenir sur son adversaire. A noter que les trois buts gruériens furent l'œuvre du stopper et du libero, lequel devança le gardien Bochud lors du but décisif. Marly ne manque pas d'excuses. Privé actuellement de Blanc, Schultheiss, Monney, Rossier, Weber et Sulger qui fit une timide apparition en fin de partie, il ne sait plus où donner de la tête et, dans l'état actuel des choses, rien ne laisse présager le bout du tunnel. L'anticipation fait cruellement défaut et aucun compartiment ne donne satisfaction.

CALENDRIER DU 30 OCTOBRE

Attalens - Marly, Cormondres - Portalban, Estavayer - Guin, Tavel - Romont, Siviriez - Courtepin, Broc - Montbrelloz.

J. Moret

Tournoi de qualification à Bâle : les Suisses éliminés



TENNIS

Les Suisses ngagés dans les qualifications des championnats internationaux de Suisse en salle, à Bâle, ont tous été éliminés.

Mardi matin, lorsque débutera le tournoi proprement dit dans la halle de St-Jacques, seuls Heinz Guenthardt, Max Huerlimann et Dimitri Sturdza, qui bénéficieront de « Wald Cards », se mesureront aux concurrents étrangers.

Les quarts de finale des qualifications permettaient à leurs vainqueurs d'accéder au grand tableau. Il s'agit du Chilien Alvaro Fillol, de l'Anglais Mark Farrell, de l'Américain Howard Schenfield et de l'Argentin José Luis Clerc.

Seuls parmi les Suisses, Michel Burgener et Leonardo Manta avaient passé le premier tour. En huitièmes de finale, Burgener était stoppé par l'Américain Randy Hayes alors que Manta battait

l'Allemand Reinhard Probst 6-3 6-3. En quart de finale, le tennisman de Winterthour livrait une opposition acharnée à l'Américain Howard Schenfield pour être finalement battu 7-5 6-4.

Guenthardt contre Pinner

Au premier tour des internationaux de Suisse en salle, à Bâle, le jeune champion suisse Heinz Guenthardt sera opposé à l'Allemand Uli Pinner. Pour les autres joueurs helvétiques, le tirage au sort a désigné les adversaires suivants : pour Dimitri Sturdza le jeune Américain Billy Martin ; pour Max Hürlimann, le Chilien Alvaro Fillol, le frère de Jaime Fillol, tête de série No 3.

● Tennis. — Barcelone. Simple messieurs, finale : Bjorn Borg (Su) bat Manuel Orantes (Esp) 6-2 7-5 6-2.

● Tennis. — Sydney. — Internationaux d'Australie, en salle, simple messieurs, finale : Jimmy Connors (EU) bat Ken Rosewall (Aus), 7-5, 6-4, 6-2.

HOCKEY SUR GLACE

SIERRE « ECRASE »

Berne - Sierre 11-2 (1-1 6-0 4-1)

Sierre remis en place : c'est le verdict — sans appel — du match avancé de la soirée du championnat suisse de Ligue nationale A. Grâce à ce succès probant, Berne, qui disputait sa 5e rencontre seulement, est revenu à la hauteur de Langnau et Klotten avant les affrontements de mardi.

Les Valaisans n'ont fait illusion qu'au premier tiers temps lorsque Nando Mathieu a pu égaliser après l'ouverture du score par Holzer. Par la suite, les Sierrois se sont écroulés lorsque la marque a passé à 4-1 par Dellsperger, ce qui a permis notamment au défenseur Kaufmann de marquer deux nouveaux buts en l'espace de 16 secondes. La troisième période n'a pas permis à Sierre, qui avait produit des efforts louables en début de rencontre, de refaire surface.

Allmend, Berne. 11 968 spectateurs. Buts : 5e Holzer 1-0. 12e Nando Mathieu 1-1. 22e Racine 2-1. 25e Conte 3-1. 26e Dellsperger 4-1. 30e Kaufmann 5-1 et 6-1. 38e Lappert 7-1. 43e Martel 8-1. 46e Leuenberger 9-1. 47e Conte 10-1. 51e Martel 11-1. 55e Jean-Bernard Debons 11-2.

Pénalités : 5 x 2' contre Berne, 6 x 2' contre Sierre et 10' de pénalisation pour méconduite (réclamations) à Gilbert Mathieu.

Sierre sans Tscherrig et Berne au 3e tiers sans Rasche, blessé, et remplacé par Benacka.

EQUIPE SUISSE

Assistant suédois

La Ligue suisse de hockey sur glace a nommé comme assistant du nouveau coach national Jaroslav Holik le Suédois Tommy Petersson, âgé de 28 ans. Petersson qui, dans un premier temps, n'a été libéré par son club, Oskarshamm (2e division) que pour les dates de l'équipe nationale en novembre et en décembre, parle allemand, le français et l'anglais. Il a notamment été pendant longtemps maître de sport à l'Institut Le Rosey à Gstaad et il s'est occupé de cours d'instruction régionaux en Suède.



Le FC Courtepin Sport

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Fernand Piller

père de MM. Jean-Paul et René Piller membres actifs et de Monsieur Armand Piller membre vétérinaire et beau-père de M. Joseph Mettraux membre supporter

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Barberêche, ce mardi 25 octobre 1977, à 14 h 30.

17-29530



La Cécilia du Rosaire de Courtepin

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Fernand Piller

membre passif

La messe d'enterrement sera célébrée ce mardi 25 octobre 1977 à 14 h 30 en l'église de Barberêche.

17-29532



L'entreprise J. Fischer

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Fernand Piller

père de M. Jean-Paul Piller son dévoué collaborateur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-350

UN COUP D'ŒIL SUR LE CHAMPIONNAT DE LIGUE NATIONALE

VERS UN DUEL PULLY-OLYMPIC?

Une nouvelle surprise a été enregistrée au cours de la troisième journée du championnat de Ligue nationale A : en effet, le néo-promu Aire-le-Lignon-Jonction est parvenu à remporter son premier succès de la saison en terres tessinoises contre Pregassona. Fribourg Olympic, Pully et Federale Lugano ont pour leur part triomphé dans des déplacements difficiles à Vevey, Genève et Sion.

Le titre de champion suisse va-t-il enfin se jouer à nouveau entre deux équipes romandes? C'est la question que de nombreux spécialistes se posent en ce début de championnat, qui voit la déroute des équipes tessinoises. Seul Federale Lugano, qui n'a pas eu un programme trop difficile en ce début de saison, demeure invaincu en compagnie de Fribourg Olympic et Pully, deux formations qui ont la possibilité de briguer le titre de champion suisse. A l'issue de la rencontre de samedi, l'entraîneur Garry Edmonds de Stade Français affirmait: «Pully est une équipe mieux préparée et mieux organisée que Viganello et Federale». Les Pullériens n'ont d'ailleurs pas eu trop de difficulté à s'imposer contre cette équipe genevoise toujours privée de Dallmar et de Bourquin.

Les ambitions de Vevey

Si Pully a confirmé ses bonnes dispositions à Genève, Fribourg Olympic en a fait de même à Vevey où il n'est jamais facile de s'imposer. En effet, les Veveysans sont toujours particulièrement motivés contre les autres équipes romandes, leur but ayant souvent été d'être la meilleure équipe romande du championnat. Cette saison, la formation de l'entraîneur italien Martini peut véritablement jouer le rôle de trouble-fête, particulièrement dans sa salle. Cependant, les Fribourgeois ont su éviter

le piège, mais la partie n'a pas été facile.

A Sion, les Valaisans n'ont fait illusion que durant les neuf premières minutes contre le champion suisse Federale, qui sera sans aucun doute l'arbitre de ce duel romand entre Olympic et Pully. Un arbitre qui pourrait bien obtenir son quatrième titre de champion suisse consécutif, car le championnat est encore long et il ne fait aucun doute que les Tessinois sont capables de présenter un meilleur spectacle.

Les points du néo-promu

La série noire continue pour les clubs tessinois : en effet, après le SP Lugano et Viganello c'est au tour de Pregassona de laisser les deux points à son adversaire sur son terrain. Ainsi le néo-promu AL Jonction a remporté ses deux premiers points au Tessin tout comme l'avait fait son compagnon d'ascension Stade Français une semaine plus tôt. Les Genevois, qui n'ont qu'une seule ambition, c'est-à-dire se maintenir en ligue A, abandonnent ainsi la dernière place et leur mérite est d'autant plus grand qu'ils étaient menés de 17 points en première mi-temps. Après avoir pris à leur tour un avantage de 11 points au cours de la deuxième période, ils résistèrent au retour de leur adversaire.

Cela ne fait pas la joie de Nyon qui

dut subir le réveil de Viganello, qui a également remporté son premier succès de la saison, et de Lemania Morges, assommé à Lugano par la précision de l'Américain McDougald, qui rejoint Halsey de Pregassona en tête des marqueurs du championnat.

CLASSEMENT

1. Pully	3 3 0 6 313-249
2. Federale	3 3 0 6 300-236
3. Olympic	3 3 0 6 261-216
4. SP Lugano	3 2 1 4 307-269
5. Vevey	3 2 1 4 224-224
6. Viganello	3 1 2 2 190-185
7. Pregassona	3 1 2 2 277-295
8. AL Jonction	3 1 2 2 271-295
9. Stade Français	3 1 2 2 244-271
10. Sion	3 1 2 2 178-222
11. Lemania	3 0 3 0 256-297
12. Nyon	3 0 3 0 248-310

Ligue B : Surprenantes défaites de Marly et Muraltese

En Ligue nationale B, les deux néo-promus, Marly et Muraltese, ont subi une surprenante défaite à l'occasion de la quatrième journée du championnat. Recevant Vernier, une équipe assez modeste, Marly a concédé sa première défaite de la saison devant son public, alors que Muraltese n'a pu parer le réveil de Saint-Paul Lausanne, la lanterne rouge.

Cette lanterne rouge a été cédée à Martigny, battu sur son terrain par Sportive Française, qui retrouve une place correspondant mieux à sa valeur, et à Uni Bâle, qui a également perdu sur son terrain contre Renens.

Marly battu, deux équipes demeurent en tête du championnat et il sera assez difficile de les déloger : en effet, Champel ne s'est pas laissé surprendre par City Fribourg, qui n'a pourtant pas concédé une très lourde défaite, alors que Bellinzona sur son terrain n'a laissé aucune chance à Neuchâtel, puisque vingt points d'écart séparent les deux équipes.

CLASSEMENT

1. Bellinzona	4 4 0 8 400-345
2. Champel	4 4 0 8 388-336
3. Marly	4 3 1 6 342-324
4. Renens	4 2 2 4 362-328
5. Sportive	4 2 2 4 432-409
6. Muraltese	4 2 2 4 365-351
7. City Fribourg	4 2 2 4 342-334
8. Neuchâtel	4 2 2 4 361-355
9. Vernier	4 2 2 4 295-319
10. St-Paul	4 1 3 2 331-392
11. Uni Bâle	4 0 4 0 309-371
12. Martigny	4 0 4 0 326-392

M. Berset

Après les championnats du monde de Lausanne L'URSS PREPARE MOSCOU



LUTTE

La domination des Soviétiques aux championnats du monde de Lausanne n'a été une surprise pour personne. Depuis de nombreuses années, cette nation domine la lutte libre mondiale et elle avait déjà annoncé la couleur cette année à l'occasion des championnats d'Europe en Turquie où elle avait remporté dix médailles, soit le maximum possible. Huit médailles, dont six d'or, tel est le bilan à Lausanne et pourtant les Soviétiques étaient quelque peu déçus car Alekseev et Aracilov avaient également le titre à leur portée, alors qu'Ivanov, le médaillé d'argent de Montréal et Ashuraliev, l'ex-champion du monde, ont manqué leur dernière chance de monter sur le podium mondial. Car, les Soviétiques préparent incontestablement les Jeux Olympiques de Moscou où ils espèrent réaliser leur grand rêve : dix médailles et si possible dix médailles d'or. Même si elle possède des lutteurs de la classe de Uymın, Andiev ou Prokophuk, qui ont dominé très nettement leur catégorie à Lausanne, cette équipe est encore très jeune. Un entraînement toujours plus poussé, une concurrence nationale toujours plus grande permettront certainement à ce pays de présenter à Moscou l'équipe la plus homogène qui soit et les championnats du monde ou d'Europe ne seront pour elle qu'un intermède qui servira de test.

Pourtant, ce programme ne sera pas si simple pour l'URSS, qui rencontre chaque année des nations en progrès. Ainsi à Lausanne, le Japon lui a très sérieusement contesté sa suprématie dans les petites catégories, car aussi bien Sasaki que Tagada ont présenté un bagage technique remarquable, donnant à ces joutes une vitalité exceptionnelle. Le Japon fut d'ailleurs la seule nation asiatique à remplir son contrat car la Mongolie, la Corée ou l'Iran ont été les grands battus, seul Oïdov pour la Mongolie, Kim pour la Corée et Barzegar pour l'Iran parvenant sur le podium, sans pourtant décrocher un titre mondial qui était cependant dans leurs cordes.

Avec le Japon, on peut encore citer le bon comportement de l'équipe américaine, dont les progrès en lutte sont assez remarquables, puisque,

après les Jeux Olympiques de Munich, elle avait disparu de la scène mondiale jusqu'à Montréal où Dziedzic, le nouveau champion du monde de 74 kg, obtenait la médaille de bronze. A Lausanne, les Etats-Unis récoltent trois médailles, mais le Noir Campbell, Yaga ou Miller, ne sont plus très loin des meilleurs. Sans être aussi en avance, les Canadiens n'ont pas manqué non plus de faire souffrir leurs adversaires.

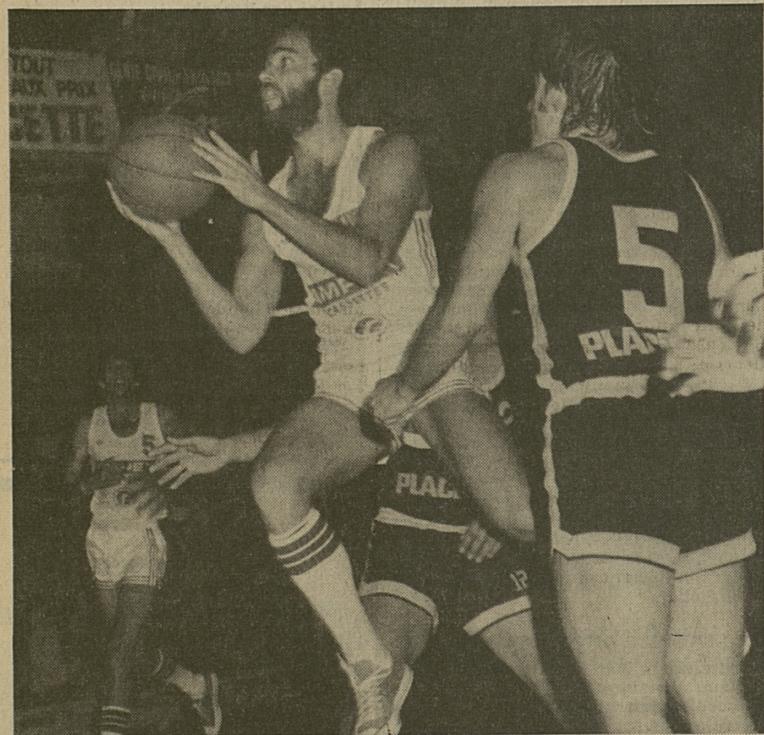
Une surprise pour Seger

La lutte reste certainement un des sports les plus populaires dans les pays de l'Est : il n'est dès lors pas étonnant que des nations comme la Hongrie, la Roumanie, la Pologne, la Yougoslavie, l'Allemagne de l'Est ou la Bulgarie récoltent leur part de lauriers. Pourtant, les Bulgares, contrairement aux autres championnats, n'ont pas empêché le moindre titre. La blessure d'Abilov le premier jour et la fatigue de Nanev dimanche ont privé la Bulgarie d'une certaine notoriété, tout comme l'Allemagne de l'Est qui a dû se contenter des médailles d'argent de Neupert et de Butfner et de la médaille de bronze du champion d'Europe Reich.

Les nations de l'Ouest n'ont pas de quoi pavoiser : une seule médaille grâce au chevronné Adolf Seger, qui a remporté un titre qu'il ne convoitait plus. L'Allemand de l'Ouest était d'ailleurs le plus surpris, lorsque le Hongrois Kovacs battit le Soviétique Aracilov, qui n'apprécia pas tellement la défaite tout comme l'attitude hostile du public, puisqu'il ne participa pas au tour d'honneur des médaillés de sa catégorie.

Comme la Turquie d'ailleurs, les nations de l'Ouest n'ont pas eu droit aux honneurs : à l'exception de Seger, les Allemands de l'Ouest n'ont pu compter que sur un espoir, Giray, cinquième de la catégorie des 62 kg, qui manqua d'un rien la possibilité de terminer dans les trois premiers. Les Français, qui ont eu la déception de voir Toulotte, médaille d'argent à Minsk en 75, ne pas supporter le changement de catégorie, n'ont pas été très loin dans la compétition alors que les Italiens étaient à Lausanne en véritables touristes. Spécialistes de la gréco-romaine, les Scandinaves ne sont pas sortis du lot, tout comme les Suisses, qui ont vu Martinetti terminer 9e, Schenk 11e et Zbinden 14e.

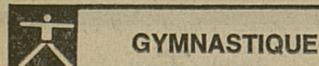
M. Berset



Sous le regard de Veveysan De Tiani, Dominique Currat prépare son tir au panier. (ASL)

LA R.D.A. BAT NETTEMENT LA SUISSE

Excellent 2e rang de R. Bretscher



GYMNASTIQUE

A Cottbus, dans son premier match international de la nouvelle saison, la Suisse a subi une défaite attendue devant la RDA, qui s'est imposée par 557,50 à 546,95. La déception causée par un écart plus important que prévu est compensée par l'excellent comportement de Robert Bretscher, qui s'est hissé à la deuxième place du classement individuel, avec 0,75 p. de retard sur l'Allemand de l'Est Michael Nikolay, lequel avait terminé septième au tournoi olympique de Montréal. Malheureusement pour l'équipe suisse, Bretscher ne sera pas de la partie en début de semaine lors du match contre la Tchécoslovaquie. Il se rend à Oviedo pour participer à la Coupe du monde.

En l'absence de Philippe Gaille, blessé, mais aussi de deux des meilleurs

gymnastes est-allemands. Berthel et Brueckner, les nouveaux venus au sein de la sélection helvétique ont eu un comportement plus qu'honorable. Peter Bloechlinger fut le plus régulier mais René Tichelli et Urs Meister (remplaçant) se sont eux aussi fort bien défendus.

RESULTATS

Par équipes : 1. RDA 557,50. 2. Suisse 546,95.
 Individuels : 1. Michael Nikolay (RDA) 113,40. 2. Robert Bretscher (S) 112,65. 3. Lutz Mack (RDA) 111,90. 4. Bernd Jensch (RDA) 110,60. 5. Reinhard Rueckriem (RDA) 109,90. 6. Uwe Ronneburg (RDA) 109,40. 7. Peter Schmid (S) 109,35. 8. Renato Giess (S) 108,30. 9. Ueli Bachmann (S) 107,70. 10. Andreas Hirsch (RDA) 107,35. 11. Peter Bloechlinger (S) 105,50. 12. René Tichelli (S) 105,00. — Remplaçants : Juergen Nikolay (RDA) 105,85 - Urs Meister (S) 103,50.

Courte défaite des Suissesses devant la RFA

Bien que minée par des dissensions internes, l'équipe suisse féminine n'a subi qu'une courte défaite devant la RFA, à St-Ilgen. Les Allemandes se sont imposées par 359,65 à 357,90. Elles ont pris la première place du classement individuel avec Ute Maiwald mais Brigitte Girardin et Irène Amrein ont terminé derrière aux places d'honneur. Les Suissesses menaient après les exercices imposés (55 centièmes) mais elles

ont été dépassées dans les exercices libres.

Par équipes : 1. RFA 359,65 (177,50 imposés + 182,15 libres). 2. Suisse 357,90 (178,05 + 179,85).

Individuels : 1. Ute Maiwald (RFA) 73,70 (36,40 + 37,30). 2. Brigitte Girardin (S) 72,95 (36,25 + 36,70). 3. Irène Amrein (S) 72,55 (36,20 + 36,35). 4. Annette Michler (RFA) 71,80. 5. Petra Kurbjuweit (RFA) 71,50. 6. Vera Canevascini (S)

A L'ASSOCIATION REGIONALE ROMANDE DES CLUBS DE SKI

PROMOUVOIR INTELLIGEMMENT LE SKI

Les dirigeants de l'ARRCS (Association régionale romande des clubs de ski), ont convié dernièrement la presse à un rendez-vous à Lausanne. Cette réunion avait pour but de créer des contacts avant la nouvelle saison qui s'annonce fort bien et aussi de souligner le développement fort important du ski et surtout le travail effectué au sein de l'association.

M. André Büla de Glion, est le président de l'ARRCS depuis 5 ans et il lui appartient de diriger cette rencontre amicale. Il présente en quelques mots l'association qui groupe 115 clubs, 10 000 membres et un millier de compétiteurs répartis en alpins, fondeurs et sauteurs. Il dut malheureusement excuser les deux nouveaux chefs de discipline, MM. Philippe Raymond des Diablerets, pour le ski alpin, et Edmond Gilliard de Blonay, pour le fond.

M. René Déglise de Fribourg, chef de presse, expliqua le but de cette réunion avant que chaque discipline soit présentée. Nous ne reviendrons pas en détails sur les thèmes abordés car, dans deux pages spéciales parues récemment, M. Déglise a détaillé ce que sera la future saison tant chez les alpins que chez les nordiques. Prochainement, nous consacrerons une nouvelle page spéciale traitant surtout du saut et du ski de randonnée et de tourisme.

Rajeunissement

Responsable des juniors, M. Michel Pellet de Lausanne exposa le programme et les problèmes du secteur alpin. Une réorganisation a voulu l'établissement d'un programme d'entraînement commun pour tous les sélectionnés tant OJ que juniors, ceci afin de réduire le temps d'adaptation lors d'un changement de catégorie. L'accent a été mis à nouveau sur le rajeunissement. L'avenir immédiat est un peu délaissé pour donner bientôt un élan nouveau au ski alpin romand. Le travail concentré vers les jeunes est aussi rendu nécessaire par les directives de la Fédération suisse. De la fin juin jusqu'à la fin novembre, 14 cours représentant 42 jours d'entraînement ont ou auront lieu. Ces chiffres représentent le double de la saison précédente. Mais la base reste une préparation individuelle dirigée.

M. Büla releva encore que l'ARRCS

a fait des efforts pour être représentée dans les cadres de l'équipe suisse par des entraîneurs afin que les jeunes Romands accèdent à un niveau supérieur dans les meilleures conditions possibles. C'est ainsi que MM. Claude Janz, Philippe Chevalier, André Morerod de Bulle, et René Vaudroz, chef de la relève à la FSS, œuvrent au plan national.

Fond : réorganisation

M. André Gremaud d'Epagny, responsable des OJ, parla du ski de fond. L'organisation de ce secteur a subi des modifications essentielles, avec la constitution d'un comité de fond qui comprend un chef technique, un chef OJ, un représentant des diverses régions et une responsable des filles. Pour l'entraînement, une grande liberté est laissée à chaque région. Un des buts nouveaux est de motiver les coureurs pour les championnats suisses. La Coupe romande verra ainsi les courses proches des joutes nationales bénéficier d'une meilleure cotation. De plus, une Coupe romande sera également attribuée aux OJ et aux dames. Pour cette saison, aucune sélection seniors n'a été formée, c'est peut-être un peu dommage, mais cette décision pourrait être revue dans le futur. A la fin du mois de novembre, un camp réunira les sélectionnés qui seront des juniors et des OJ et les candidats.

Saut : seul le Jura

Le responsable du saut, M. Henri-Louis Pesenti du Brassus, expliqua qu'il dispose de bons éléments au sein de son groupe de 16 sauteurs formé de 5 seniors, 2 juniors et 9 OJ. Il est très confiant dans les possibilités du jeune Pascal Reymond. Le problème du saut est constitué par son isolement, seul le Jura montrant un réel intérêt. Les possibilités d'entraînement sont facilitées par

les bonnes relations existant avec le Jura français et plusieurs entraîneurs ont eu lieu aux Rousses. Dès que l'enneigement sera suffisant, les entraînements sont prévus tous les week-ends soit aux Rousses sur des tremplins de 40 m et 65 m, au Lieu (40 m), à Vaulion (55 m) ou à Täsch.

Réanimer le secteur tourisme

Le nombre des compétiteurs de l'ARRCS ne représente que le dixième de l'effectif total. Pour tous les autres, le ski est avant tout synonyme de tourisme. Et précisément, un secteur de tourisme et randonnée a été réanimé depuis trois ans. M. Henri von Gunten de Lausanne qui en est le chef, expliqua les différences existant entre le ski de randonnée qui se pratique en général sur des skis étroits sous forme de promenades dans les Préalpes ou le Jura et le ski de tourisme en haute montagne. Dans ce domaine, l'accent a été mis sur la sécurité.

L'action « Ski gratuit » existe depuis de nombreuses années. Son chef, M. Max Furrer de Montreux, indiqua que 50 à 60 paires de skis neufs sont distribuées chaque année à des enfants qui ne pourraient pas s'en procurer. Les clubs de ski, le plus souvent, et également les Services de protection de la jeunesse, en sont les demandeurs.

La séance se termina par des échanges de vues entre les journalistes et les dirigeants de l'ARRCS décidés à promouvoir intelligemment le ski dans nos régions.

Georges Blanc

ATHLETISME

Begnins. — Dernière manche du championnat d'Europe de la montagne : 1. Stefan Soler (Savognin), les 14,6 km (934 m de dén.), en 1 h. 07'36". 2. Pierre Liardet (France), 1 h. 07'43". 3. Toni Gorbunov (RFA), 1 h. 08'10".

Classements finals du championnat d'Europe. Elite : 1. Soler. 2. Clemens Schneider-Strittmatter (RFA). 3. Gorbunov. 4. Jacques Berlie (Sierre). 5. Albrecht Moser (Berne).

EN LIGUE A, LA 2e PARTIE DU TOUR ELIMINATOIRE COMMENCE AUJOURD'HUI

BATTU, BALE SERAIT REJOINT PAR CHENOIS

Les équipes de Ligue A n'ont guère eu le temps d'épiloguer sur les résultats et classements de la première partie du tour éliminatoire : elles entament aujourd'hui la série des matches retour. Quatre rencontres se disputent ce soir : les deux derrières genevois (Etoile Carouge - Servette) et zurichois (Young Fellows - Zurich, à Aarau), Grasshopper - Saint-Gall et Lausanne - Sion. Demain soir, Chinois accueille Bâle et Young Boys, Neuchâtel Xamax.

Bien des choses peuvent encore changer durant cette deuxième partie, et ce fameux classement des six premiers est encore susceptible de modifications intéressantes. On peut, en effet, considérer comme acquis, sauf défaillance imprévue et prolongée de l'une de ces 3 formations, que Servette, Grasshopper et Lausanne sont partants pour le tour final alors que Etoile Carouge et Young Fellows ne pourront éviter le tour de relégation. Mais, pour les autres équipes, rien n'est encore définitivement joué même si Zurich, Sion et Bâle ont posé des jalons pour leur par-

ticipation au premier groupe. D'ailleurs les remises en question devraient commencer dès cette douzième journée puisque Chinois, qui reçoit Bâle, rejoindrait son adversaire s'il parvenait à le battre. Voyons donc les choses par le menu.

Servette un ton au-dessus

Etoile Carouge - Servette (résultat du match aller 1-2). Les hommes de Garbani n'avaient dû leur première défaite qu'à une largesse de l'arbitre, mais ils étaient alors dans une forme eupho-

rique. Servette, au contraire, cherchait encore son rythme et la qualité de ses résultats était indiscutablement supérieure à celle de ses performances. La situation des deux équipes est aujourd'hui diamétralement opposée. Sous l'impulsion d'un remarquable Barberis, les hommes de Paszmandy évoluent un, voire deux tons au-dessus de la moyenne alors que les Carougeois se sont singulièrement essouffés. La perspective d'un derby est toujours stimulante pour le petit club. Mais cela ne sera vraisemblablement pas suffisant pour combler la nette différence qui sépare actuellement les deux équipes, d'autant plus que Servette, après avoir goûté à l'efficacité de GC, n'est guère décidé à céder inutilement des points à des tiers, fussent-ils genevois.

Nielsen avait alors, en deux accélérations pleines d'intelligence, fait la décision. Aujourd'hui, le champion suisse en est réduit à lutter « au cordeau » pour sa participation au tour final et, après sa débâcle lausannoise, il ne peut envisager le déplacement des Trois-Chêne, où Servette a courbé l'échine, sans quelque inquiétude. La tradition voulait que Bâle ne perde (presque) jamais deux fois de suite ; c'est pourtant bien ce qui s'est produit. « Alors pourquoi pas trois ? », espèrent les Genevois.

Xamax au même point

Young Boys - Neuchâtel Xamax (0-5). Les Neuchâtelais semblaient « partis pour la gloire » alors que les Bernois n'étaient qu'au début d'un tunnel qu'ils s'efforcent maintenant de quitter. Pourtant le succès neuchâtelais n'a pas tenu ses promesses et les hommes de Merlo en sont exactement au même point que l'an passé, huitièmes avec neuf points, avec trois unités de retard sur le sixième (Bâle) contre deux l'an passé (Lausanne). Il s'ensuit donc que, en cas de victoire, les joueurs de René Hussy peuvent encore parfaitement envisager une place parmi les six premiers, dernière préoccupation après une élimination en Coupe d'Europe et une autre, plus humiliante, en Coupe de Suisse. Neuchâtel serait du même coup rejeté à l'arrière ce qu'il ne veut absolument pas.

Ainsi, dès aujourd'hui, plus que la lutte pour les trois premières places, c'est celle pour les quatrième, cinquième et, surtout, sixième qui va retenir particulièrement l'attention et susciter la majeure partie des intérêts. Servette, Grasshopper et Lausanne, vainqueurs aujourd'hui, s'efforceraient alors d'accumuler le plus de points possible pour partir d'un bon pied dans la phase décisive.

Marcel Gobet

Lillestrom réussit le doublé

Une semaine avant le match international Suisse - Norvège, la finale de la Coupe de Norvège, à Oslo, s'est terminée sur le score de 1-0 (but de Tom Lund à la 75e minute), en faveur de Lillestrom face à SKF Glimt Bodø. Lillestrom a réussi ainsi le « doublé » championnat - Coupe et Bodø, une petite ville située à 800 kilomètres au nord d'Oslo, jouera en Coupe des vainqueurs de Coupe la saison prochaine. ● Mexico. Éliminatoires de la Coupe du monde, tour final de la zone CONCACAF, dernier résultat : Haïti - Surinam 1-0 (1-0). El Salvador - Guatemala 2-2 (1-0). Le classement final : 1. Mexique, 10 p. 2. Haïti 7. 3. Canada 5. 4. El Salvador 5. 5. Guatemala 3. 6. Surinam 0.

● Championnat suisse interrégional juniors A-1 : Groupe 1 : Sion - Meyrin 2-0, Langenthal - Bienna 1-4, Berne - Martigny 5-0, Granges - Lausanne 3-2, Chinois - Servette, 1-3. Groupe 2 : Aarau - Lucerne 2-3, Amriswil - Bellinzona 1-1, Lugano - Emmenbrücke 2-2, Uzwil - Bâle 0-1, Winterthur - Wettingen 1-6, Young Fellows - Grasshoppers 0-3, Zurich - St-Gall 3-0.

AUTOMOBILISME

Une victoire de Donnie Allison

Donnie Allison a remporté au volant d'une Chevrolet sa deuxième victoire de la saison dans les 500 miles de Rockingham, comptant pour le championnat de la Nascar, dont le titre 1977 ne peut plus échapper à Cale Yarborough. Le classement :

1. Donnie Allison (Chevrolet), 500 miles à la moyenne de 182 km 790.
2. Richard Petty (Dodge) à 8".
3. Darrell Waltrip (Chevrolet).
4. Cale Yarborough (Chevrolet), à un tour.
5. Dick Brooks (Ford), à trois tours.

● Automobilisme — Les Italiens « Dino » - Moreschi, sur Porsche Turbo 935, ont remporté les Six heures de Vallelunga, neuvième et dernière épreuve du championnat du monde des marques. Porsche, déjà assurée du titre, n'alignait aucune voiture officielle.

Classement : 1. « Dino » - Moreschi (It) Porsche, les 796,800 km en 6 h 00'07" (moyenne 138,766). 2. « Victor » - Montreoni (It) Porsche, à un tour. 3. Michanelli-Marti (It) Pantera de Tomaso, à huit tours. 4. Lella Lombardi-Loni (It) Porsche, à neuf tours. 5. Digioia-Agguzzotti (It) Porsche, à onze tours.

● Bobsleigh. — Sur la piste de Rietmühle, les frères Peter et Erich Schaefer ont dominé le Prix des starters en bobsleigh. Voici le classement combiné (bob à deux - bob à quatre) : 1. Peter Schaefer (Max Rugg, Toni Rugg, Armin Baumgartner) 21"528. 2. Erich Schaefer (Ueli Baechli, Ruedi Marti, Sepp Benz) 21"662. 3. Fritz Luedi (Hans-Joerg Trachsel, Kurt Eigenmann, Toni Kuehne) 21"837. 4. Guido Casty 21"851. Puis : 7. Leutenegger (Born, Mangisch, Schenker) 22"115.

Répétition générale pour GC

Grasshopper - Saint-Gall (6-2). Dominé d'un bout à l'autre du match, Grasshopper avait d'emblée démontré l'efficacité de son jeu en « contre ». Les Saint-Gallois avaient alors été bien mal payés d'un agréable spectacle et d'une nette domination. Le déplacement du Hardturm est une tâche ardue pour la troupe de Sommer opposée à une équipe zurichoise qui a le vent en poupe et l'a prouvé samedi aux Charmilles. En attendant l'échéance de la Coupe de l'UEFA, mercredi prochain, contre Inter Bratislava, GC aura à cœur de soigner une répétition générale qui devait contribuer à attirer la foule au Hardturm. Mais Saint-Gall a déjà joué un mauvais tour à Servette et à Zurich et il vient de dominer Sion. Sommer, de plus, n'a pas grand-chose à apprendre en matière de tactique. Favori logique, GC a donc tout lieu de se méfier... en tout cas jusqu'à ce qu'il ait ouvert la marque.

FCZ : l'absence de Grob

Young Fellows - Zurich (1-5). Là encore le score du premier tour est, sinon trompeur, du moins flatteur. Young Fellows avait opposé une résistance sympathique à Zurich et présenté un jeu de qualité tout à fait acceptable pour un néo-promu. C'était un peu le match du riche et du pauvre. Les circonstances sont aujourd'hui différentes. YF vient de remplacer Paul Stehrenberger, l'homme qui l'avait amené de première ligue en Ligue A, tandis que Zurich a eu toutes les peines du monde à venir à bout de Chinois. Les hommes de Konietzka seront en outre privés de Karl Grob, qui a reçu un troisième avertissement. Cette suspension parfaitement évitable met fin à une série ininterrompue de 184 matches, depuis le 14 mars 1971, pour le gardien zurichois. Après la nomination d'un nouvel entraîneur, les Young Fellows y verront peut-être un heureux présage.

Lausanne : un souvenir amer

Lausanne - Sion (2-3). Les Vaudois gardent un souvenir amer de leur premier déplacement en championnat. A Tourbillon, ils avaient le succès en main quand Djordjic, par deux fois, et Sarrasin, avaient renversé la vapeur, annonçant du même coup l'étonnante performance valaisanne du premier tour. Les deux équipes viennent de battre Bâle sur le même score (4-1) mais les Vaudois se sont imposés à Saint-Jacques. Seul, pour l'instant, Servette a gagné à la Pontaise et il ne déplaçait pas à Lausanne d'offrir à son public, en guise de rachat, une victoire indiscutable sur Sion. Mais les Valaisans n'ont perdu qu'une seule fois à l'extérieur, au Hardturm, contraignant même Servette au partage des points aux Charmilles.

Bâle : deux fois de suite

Chinois - Bâle (1-3, demain). Bâle, onze matches, douze points ; Chinois, onze et dix : inutile d'en dire plus pour situer l'importance de la rencontre. Au match aller, les Genevois avaient assuré une bonne partie du spectacle et avaient été fort mal payés. Le Danois

Sport-Toto : un seul « 12 »

Liste des gagnants du concours No 43 :

- 1 gagnant avec 12 points : Francs : 69 109,20
- 68 gagnants avec 11 points : Francs : 762,25
- 798 gagnants avec 10 points : Francs : 64,95

Toto-X : aucun « six »

Liste des gagnants du concours No 43 :

- 3 gagnants, avec 5 points et le No supplémentaire : Francs : 4 509,50
- 111 gagnants avec 5 points : Francs : 426,60
- 3 869 gagnants avec 4 points : Francs : 12,25
- 50 142 gagnants avec 3 points : Francs : 1,60

Le maximum de 6 points n'a pas été obtenu. La somme du jackpot se monte à Fr. 407 104,80.



Luis Perez s'oppose à une action d'un joueur de Malley ; à droite, Marro. (Photo Hertli)

GRUPE UN DE PREMIERE LIGUE

Des Fribourgeois décevants

Les deux équipes fribourgeoises, à la veille de leur derby, ont connu une journée peu glorieuse : Central s'est fait humilier à la Motta ou Malley, un néo-promu, lui a marqué cinq buts ; Fétigny a perdu un point à Lausanne contre un Concordia si vulnérable que les Vaudois ont dû être bien étonnés d'avoir obtenu le match nul dans cette rencontre qu'ils auraient dû perdre par plusieurs buts d'écart.

Invalinc chez lui cette saison, Central, pensait-on, ne pouvait qu'ajouter deux points supplémentaires à son total face à une équipe nouvelle venue en première ligue et dont la défense n'était pas d'une sûreté exemplaire. En fait, contre un adversaire favorisé par une réussite telle qu'il l'avait déjà connue contre Martigny (7-2), c'est la défense fribourgeoise, qui était pourtant jusqu'à présent l'une des meilleures du groupe, qui a cédé au point d'encaisser cinq buts, ce qui n'était plus arrivé aux Fribourgeois depuis le 18 novembre 1973, date à laquelle Monty avait triomphé à la Motta d'un Central qui occupait alors les derniers rangs du classement.

L'éclatant succès de Malley pourrait faire croire que les néo-promis sont de très bonne valeur cette saison si le cas de Concordia, qui Malley n'a pas pu battre une semaine plus tôt, ne venait prouver le contraire et donner un argument supplémentaire à ceux qui estiment que l'augmentation du nombre des équipes de première ligue n'a fait que baisser le niveau de ce championnat. La partie qu'ont disputée Concordia et Fétigny n'était en tous les cas pas pour faire honneur à cette catégorie de jeu et les Broyard ne peuvent que s'arracher les cheveux de n'avoir pas réussi à conclure victorieusement les actions les plus favorables et d'avoir offert un point à une équipe qui n'a rien montré d'autre que des faiblesses.

La constance de Stade

Il existe néanmoins encore quelques bonnes équipes dans ce groupe mais peu ont la constance du Stade Lausanne à qui cette qualité vaut d'occuper le premier rang du classement. Encore les Vaudois n'ont-ils certains problèmes avant de marquer deux buts à Onex qui ne put répliquer que tardivement à la faveur d'un penalty.

Martigny a confirmé ses progrès en allant tenir en échec Rarogne. Le derby valaisan n'a toutefois pas été de grande qualité car la nervosité y tint une place démesurée, spécialement après l'égalisation de Borri ré-

pondant à un but de Bochatay. Martigny qui a obtenu cinq points dans ses trois rencontres contre les premiers du classement, peut s'estimer satisfait de ce partage des points tandis que Rarogne regrettera avant tout l'expulsion de son marqueur Amacker qui risque de lui faire grand défaut dans ses prochains matches.

Tout en étant assez loin du sommet de sa forme, Orbe reste assez efficace pour récolter les points nécessaires à son maintien dans les équipes de tête. Face à un Stade Nyonnais courageux mais diminué par des absences, c'est encore une fois Lobsiger qui a ouvert la voie du succès aux Urbigènes, Cavin complétant la marque dans les dernières minutes.

Leytron : un nouveau souffle

Lui aussi diminué par des absences, Renens a subi une très nette défaite à Leytron où l'équipe locale semble avoir trouvé un nouveau souffle. Elle n'a en tout cas pas été inquiétée par son adversaire qui ne put battre le portier valaisan qu'après que Leytron eut déjà marqué à trois reprises. Favre se chargea de rétablir un écart de trois buts. L'absence de quelques titulaires n'a, en revanche, guère gêné Meyrin dans un match entre « anciens » de la première ligue qui a permis à l'équipe de Barriquand de se défaire d'un Monthey de plus en plus décevant.

Classement

1. St. Lausanne	9	6	2	1	28-12	14
2. Orbe	9	6	1	2	22-15	13
3. Rarogne	9	4	4	1	18-9	12
4. Malley	8	4	2	2	24-16	10
5. Onex	9	4	2	3	17-12	10
6. Central	9	5	0	4	13-14	10
7. Meyrin	8	4	1	3	16-14	9
8. Leytron	9	3	3	3	18-16	9
9. Martigny	9	3	3	3	17-19	9
10. Monthey	8	3	1	4	13-16	7
11. St. nyonnais	8	2	1	5	7-21	5
12. Renens	9	2	1	6	10-17	5
13. Fétigny	9	1	3	5	11-21	5
14. Concordia	9	0	4	5	11-23	4

Les marqueurs : 11 buts : Lobsiger (Orbe) ; 9 buts : Amacker (Rarogne), Bossard (St. Lausanne), Budaudi (Malley) ; 8 buts : G. Favre (Orbe).

Le week-end prochain : Fétigny - Central, Stade Lausanne - Rarogne, Malley - Stade Nyonnais, Martigny - Meyrin, Monthey - Concordia, Orbe - Leytron, Onex - Renens.

Avieli

HOCKEY SUR GLACE

EN LIGUE A

Kloten à l'heure bernoise

Le champion suisse croit en ses chances en Coupe d'Europe. Son net succès du match aller (7-3) l'y autorise avant un déplacement pourtant extrêmement difficile à Cologne demain. C'est pourquoi il a joué hier soir déjà contre Sierre. Après cinq tours, quatre pour Berne et Ambri Piotta, il n'y a déjà plus aucune équipe invaincue et la seule certitude véritable est constituée par l'insigne faiblesse des Tessinois.

Pour le reste, tout promet un championnat aussi disputé, aussi passionnant que la saison dernière et la lutte pour le titre, qu'elle oppose deux, trois ou quatre équipes, sera chaude. On en saura en fait plus sur le nombre réel des prétendants à la fin de la semaine puisque Kloten, révélation de ces premières journées, affronte Langnau dans l'Emmental avant de recevoir le champion suisse.

Après sa première défaite à Bienna, Langnau s'est parfaitement repris samedi en marquant dix-sept buts à l'infortuné Ambri Piotta. La formation bernoise, difficile à manœuvrer à l'extérieur, est encore plus redoutable sur sa glace. Kloten est bien conscient d'avoir bénéficié d'un calendrier favorable et, sans un excès de confiance à Sierre, il aurait certainement deux points supplémentaires. A Langnau, il n'a pas grand-chose à perdre car il est dans la situation favorable de l'outsider face au favori. Il attaquera donc sans complexe et tentera de semer le doute dans l'esprit des Bernois. Pour ces derniers, c'est l'occasion de prendre seuls la tête du classement comme ils l'avaient déjà fait d'autant plus que, vaincu aujourd'hui, Kloten mettrait un point d'honneur à damer le pion au champion suisse.

Battu sur sa patinoire des Mèlèzes par Berne, samedi, La Chaux-de-Fonds tarde à trouver le bon rythme. Certes, les Neuchâtelais ont chaque fois concédé de courtes défaites mais ils ne comptent que 3 points. Leur différence de but est d'ailleurs significative : dix-sept contre seize. Si l'attaque trouve tout de même régulièrement le chemin des filets, la défense ne possède pas encore une assise suffisante. Sur sa patinoire, Bienna a gagné ses deux matches cette saison mais La Chaux-de-Fonds y était généralement à l'aise par le passé puisqu'il s'y est imposé trois fois depuis 1975.

A Arosa enfin, se joue déjà un match de la relégation. Avec la venue de Ambri Piotta, l'occasion est belle pour les hommes de Rudolf Kilias de mettre une marge de sécurité appréciable avec les Tessinois. Depuis plusieurs années, les pensionnaires de la Vallascia ont joué avec le feu. Ils s'en sont toujours tirés à bon compte tantôt grâce aux performances de leur gardien, tantôt grâce à la qualité de certaines individualités, notamment de leur Canadien. Aujourd'hui, la situation est plus grave et l'équipe n'a jamais été si faible. Arosa en est convaincu et il aura à cœur de le prouver ce soir.

En Ligue nationale B, Genève-Servette devrait passer une soirée calme. Il affronte à Morges le dernier du classement, Forward qui n'a pas encore le moindre point, et suivra avec intérêt le déplacement de Zoug à Davos. Les Grisons sont au milieu du tableau avec cinq points mais ils sont toujours redoutables chez eux, et la visite du leader est stimulante. Accroché par Langenthal, Lausanne joue chez son voisin et rival Villars (six points chacun). Dans la station, le derby promet d'être dans la ligne des précédents, terriblement disputé.

Espérons que cette fois l'engagement physique ne dépassera pas les limites de la correction. Au programme également, deux confrontations entre Valaisans et Neuchâtelais, Viège accueille Fleurier, qui le suit immédiatement avec 4 points également, et Neuchâtel se rend à Sion à qui une victoire permettrait de devancer son adversaire du jour. A Zurich, le néo-promu Rapperswil-Jona n'a guère d'illusions à se faire tandis que les rencontres entre Olten et Lugano, d'une part, et Lucerne et Langenthal, de l'autre, promettent d'être plus indécises. En fait, sauf exploit de Davos, la situation ne devrait guère se modifier en tête alors que, en queue de classement où stagne Forward, Sion a une bonne chance de laisser à une autre équipe cette peu enviable quinzième place.

M.G.



**"Il y a légère et légère.
Comparez
son goût!"**

Ecole et sport

39.50



Le poignet est réglable. Très pratique lorsqu'on porte un pull à manches longues.



Idéale pour le sport, l'école et les loisirs, cette veste tous usages est en nylon granité, doublée de tissu Acryl ouatiné. En rouge et noir ainsi qu'en bleu foncé et bleu moyen, ces deux dispositions de teintes bien assorties. Statures 104-176. 39.50.



Capuchon bien ajusté avec col fermant haut, offrant une protection parfaite.

CV

Charles et **Vögele** mini-marché

Dans tous les magasins CV et mini-marchés Vögele de toute la Suisse.

Bois, appareils sanitaires, carrelages de sol et de parois, matériaux de construction et d'isolation de tout genre

Exposition permanente ouverte de 9 heures à midi et de 14.00 à 18.00 heures. Parking

Le centre de matériaux de construction au centre de Fribourg

A. Michel S.A., 1700 Fribourg
rte des Arsenaux 12, tél. 037 223461

Etes-vous

1 CHARPENTIER
qualifié

1 SERRURIER
qualifié

capable de prendre des responsabilités et d'organiser votre travail d'une manière indépendante.
Si c'est le cas, un de nos clients pourrait vous offrir une situation bien rétribuée.
Age idéal : 25-40 ans.
Lieu de travail : Basse-Broye.
Veuillez adresser votre offre écrite et vos certificats à
SA de Révision et d'Expertise Fiscale
56, Grand-Rue, 1700 Fribourg.

17-29477

A vendre, 30 minutes LAUSANNE, 15 minutes de FRIBOURG,

grande et belle MAISON

CONFORTABLE POUR 40-50 PERSONNES, AVEC PARC DE 8000 m2 (éventuellement 13 000 m2)
PROPRIÉTÉ MAGNIFIQUEMENT ARBORISÉE.
Cadre exceptionnel, salles de conférences et d'études.
Appartement spacieux.
Idéal pour maison de repos, d'enfants, institut, etc. Complètement équipée.
Capital nécessaire : Fr. 250 à 300 000.— après hypothèques.

AGENCE IMMOBILIERE CLAUDE BUTTY
Estavayer-le-Lac. ☎ 037-63 24 24

17-1610

FEUILLETON

14



— C'est une cellule photo-électrique, le renseigna-t-elle.

Au ciel, s'allumaient d'étranges lucioles qui fendaient la nuit. Le bruit violent des réacteurs s'amenuisait peu à peu. Nez levé, le petit garçon regardait mourir les dansantes lumières dans le sombre capiton des nuages.

— Avez-vous fait bon voyage ?

— Très bon. Mais quelle différence de climat ! Là-bas, il fait une température d'été.

— Tu t'y habitueras.

— Je veux monter près de toi, réclama le petit garçon en se glissant près du volant, sans attendre la permission.

— Entendu, accorda-t-elle avec une moue indulgente.

Avant de démarrer, elle regarda longuement l'enfant, qui lui ressemblait étonnamment, pareillement blond, de teint ambré. Le gris de ses yeux était sans doute plus aigu. On y retrouvait la même volonté. Doucement, elle lui caressa le front où palpitait une petite veine bleue. Alain avait besoin d'elle. A présent, elle allait pouvoir le gâter, l'élever sans souci pour son avenir, le soigner. Non, elle ne regrettrait rien.

Bientôt, une lueur floue mouilla l'horizon, puis les lumières de Paris scintillèrent comme une précieuse parure, une rivière de diamants encerclant la banlieue. Ils arrivèrent. Sur ses instructions, Pierre, aidé de Jeanne, avait dû préparer les chambres, mettre des fleurs dans les vases, tout était prêt pour accueillir les voyageurs.

La voiture stoppa près de la grille ombragée de lierre. Le salon était illuminé. L'homme descendit le premier. Puis ce fut le tour de la jeune femme. Enfin, l'enfant. Emervillé, il contempla longuement cette belle et spacieuse maison où désormais il allait vivre et se précipita vers la grille en agitant joyeusement la sonnette, qui émit un son clair.

Il avait la jambe raide, un peu atrophiée. Séquelles d'une attaque de poliomyélite qui se remarquaient à peine. Une légère boiterie qui, bientôt, allait disparaître tout à fait, grâce à la rééducation.

Marie-Estrella le lui avait promis.

Dans la pièce enfumée, les cinq tenaient conseil. Encore tout imprégné de son après-midi, Davis était à point pour commettre les plus extravagantes folies. Déjà, trois bouteilles de bière vides s'alignaient sur le sol. Pas de verre, on buvait à la régale. Chacun son tour. Fraternellement.

— Faisons le point, dit Louki. On t'écoute, Davis. Comment s'est passée cette première entrevue ?

— A vous de juger : donc, suivant vos conseils, j'ai pris contact avec l'ennemi, qui me paraît redoutable. La situation est claire. Elle s'est lâchement approprié l'héritage, en circonvenant un vieil homme affaibli. Ma décision est prise, je n'ai plus aucun scrupule. Je me bats. Mais comment ?

— Le principal, c'est qu'elle ait accepté de te voir, remarqua Fan.

— Oui, mais je n'ai pas glané suffisamment d'informations lors de cette première visite.

— Tu y retourneras.

— Sous quel prétexte, cette fois ?

— Lequel lui as-tu fourni ? intervint Jacqueline.

— Des excuses. C'est bien ce qui avait été convenu, non ? repartit sèchement Davis, dont les traits se durcirent. Je ne veux tout de même pas passer mon temps à lui demander pardon !

— Ne prends pas la mouche ! Pour la prochaine fois, tu pourrais peut-être invoquer... une certaine sympathie ?

Une lueur raya les prunelles de gitan. La sympathie... Existait-il un sentiment plus lointain que celui-ci ? Entre cette femme et lui, c'était comme un courant électrique. Sa seule présence soulevait une tempête. Jusqu'à quand serait-il assez fort pour se maîtriser ? La ruse n'était pas son domaine. Intelligente, elle ne tarderait sans doute pas à percer son jeu. Il fallait agir vite, avant que leurs rapports ne se détériorent. Il n'avait jamais rencontré un être qui lui produisit un tel effet. Devant elle, il crevait d'irritation. La colère naissait spontanément. Une étincelle produite par le frottement de deux silex.

— Bref, qu'as-tu appris ? interrogea Louki, dont l'esprit positif s'accommodait mal des stériles rêveries.

— Pas grand-chose. Je ne pouvais tout de même pas lui faire subir un interrogatoire au troisième degré ! Et puis elle a le génie d'esquiver les questions auxquelles elle ne veut pas répondre.

— Nous tournons en rond, constata le Pluvien.

Tous s'absorbèrent dans leurs réflexions. Le premier, Louki proposa :

— Si on la cambriolait, pour débiter ?

— Pas mal, approuva Fan. C'est à voir.

Ses doigts restaient immobilisés sur la guitare. Accroupi, l'œil oblique, il s'était drapé dans un « poncho » bariolé. Très frileux, il supportait mal les saisons intermédiaires. Le printemps conservait dans ses replis la froidure de l'hiver.

Davis secoua la tête.

— Non.

— Pourquoi ? se rebiffa Louki, qui tenait à son idée. On organiserait une expédition nocturne. Tu connais les lieux, elle vit seule avec les domestiques... Ce serait du tout cuit !

— Non, redit Davis. D'abord, parce que nous ne sommes pas des malfaiteurs. Et puis parce qu'elle ne doit pas garder beaucoup d'argent liquide chez elle. Ce serait prendre un trop grand risque pour un bien faible profit. Tout l'argent doit se trouver à la banque.

— Tu veux attaquer la banque ? ironisa Louki. Avec un camion blindé et des mitraillettes, je suppose ?

— Si tu as une autre idée !...

— En effet, j'en ai une.

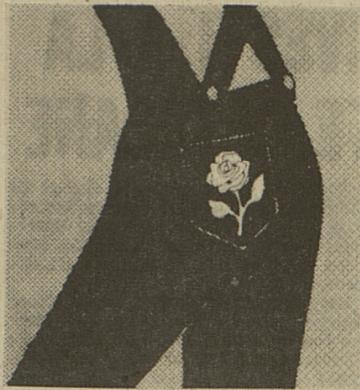
Une idée qui avait germé à son insu, dans les profondeurs de son subconscient. Qui prenait forme. Qui satisfaisait son besoin d'action, son désir un peu théâtral de châtement, englobant à la fois le profit et la punition. Un détail remontait dans sa mémoire, comme une écume. Dans le petit carnet machinalement feuilleté pendant que la jeune femme téléphonait, une note qui, sur le moment n'avait pas attiré spécialement son attention. Un rendez-vous : « Mardi 8, dîner au Vieux-Galton ».

L'ombre d'un sourire un peu inquiet effleura son visage.

— Laquelle ?

— Une expédition punitive et rentable. Il est évident qu'on ne peut pas tout récupérer d'un coup. Avant la grande offensive, contentons-nous d'une succession de guérillas. Ce sera un premier avertissement.

(à suivre)



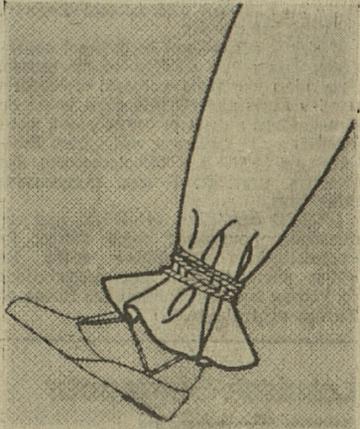
Mode

UNE LAMPE... A SECHER !

Finis les sèche-cheveux, voici que l'on conseille maintenant de se faire sécher les cheveux sous une lampe. Bien sûr, ne choisissez pas une petite lampe de chevet, car vous risqueriez d'y passer votre semaine. Ce procédé est en effet plus long que ne l'était le traditionnel sèche-cheveux. Mais il paraît que la patience est récompensée puisque les chevelures sont plus belles et qu'il n'y a aucun risque de brûlure ! A vous de choisir...

POUR SUIVRE LA MODE

Comment suivre les pirouettes de la mode sans être dépassée par les événements ? Les jeunes New-Yorkaises ont trouvé une réponse. En effet d'une saison à l'autre, les jeans dits « patte d'éléphants » ont perdu tout succès face aux jeans tuyaux de poêle. Autant dire que beaucoup se retrouvaient avec des pantalons larges et les voulaient étroits : la solution fut trouvée. Il suffit d'enrouler une cordelette de couleur au bas des jeans : vous obtenez un nouvel effet, style pantalons bouffants, années « 30 ». Le style est lancé, que la mode suive !



ZOOM MODE

UN JEAN ET... DEUX FLEURS !

La mode parisienne vient de lancer les jeans à fleurs ! Mais vous pouvez aisément rivaliser avec les réalisations de Courrèges, qui eut cette heureuse initiative. Achetez tout simplement un jean et brodez votre fleur préférée sur votre pantalon. Ainsi parée d'une rose, d'une pensée ou d'un myosotis, il paraît que vous resterez de toute façon une fleur parmi les fleurs !

Quels sont vos droits ?

Garder l'argent reçu par erreur

● Mme C. achète dans un magasin des marchandises pour la valeur de 29 francs. Elle paye avec un billet de 50 francs et la caissière lui rend une pièce de 1 franc et un nouveau billet de 100 francs, qu'elle prend — par erreur — pour un billet de 20 francs. En rentrant chez elle, Mme B. s'aperçoit de l'erreur mais décide de garder l'argent reçu en trop, argent qu'elle dépense le jour même.

● M. A. donne à sa banque l'ordre de transférer 25 000 francs sur un compte dont il indique seulement le numéro. Mais comme il se trompe de numéro, c'est le compte de M. B. qui est crédité au lieu du compte de la personne à laquelle l'argent revenait de droit. M. B. s'empare de cette somme, la transfère dans une autre banque et refuse catégoriquement de la restituer.

Ces deux personnes — Mme C. et M. B. — se rendent coupables du détournement et de l'appropriation d'une chose (« mobilière », précise la loi) qui est tombée en leur pouvoir par l'effet d'une erreur et ceci pour se procurer un enrichissement illé-

gitime. Ce délit tombe sous le coup de l'article 141 al. 1 du Code pénal suisse, qui vise les appropriations illicites de sommes d'argent payées en trop et par erreur lors d'achats, de paiements de salaire, d'échanges de monnaie, pour ne citer que quelques exemples. La seule différence entre les deux cas est que Mme C. ne pourra probablement pas être poursuivie. Ce genre de délit ne se poursuit que sur plainte du lésé. Or la caissière a affaire à des dizaines de clients durant la journée, et elle ne s'apercevra de sa perte qu'à la fin de la journée, au moment des comptes, tandis que la banque retrouvera vite dans sa comptabilité le nom qui correspond au numéro de compte donné par erreur.

UNE POURSUITE PENALE

M. B. a prétendu lors de son procès (car notre récit s'inspire d'un cas réellement arrivé) que la créance qu'il s'est appropriée n'est pas une « chose mobilière », il ne saurait donc être poursuivi au sens de l'article 141 du CPS. Le tribunal a rejeté cette argumentation. Ce qui importe

La chasse et le congélateur...

C'est le secret de polichinelle ! Une grande partie du gibier consommé en Suisse pendant la saison de la chasse provient des congélateurs. Il n'en est pas moins bon pour autant car la chasse se prête à merveille à la surgélation.

Le chasseur qui surgèle le produit de sa chasse doit suspendre le gibier pour le laisser rassir — exactement comme on procède avec de la viande fraîche — et ceci, immédiatement après l'avoir abattu en ayant soin au préalable de le vider et de laver les résidus de sang. La maturation, qui doit se faire dans un endroit le plus frais possible, dure 24 heures environ pour les petits animaux, pratiquement le double pour les plus gros.

Puis on retire la peau des animaux, et on débite le gibier en morceaux, comme pour la consommation immédiate. On emballage ces derniers, avec le moins d'air possible, avec un matériel résistant, spécialement conçu pour la surgélation, et on surgèle immédiatement aux températures les plus basses possibles. Moyennant le maintien d'une température de stockage constante de -20° C ou inférieure, le gibier cru peut être conservé 8-10 mois.

CIVET

(chevreuil, lièvre, cerf etc.)

Pour la préparation du civet, on aura également avantage à surgeler la viande crue et non pas dans la marinade. Par la surgélation, cette dernière perdrait de son bon goût et la viande ne serait plus aussi savoureuse. Pour obtenir un résultat tout à fait satisfaisant, on mettra la viande crue à l'état surgelé dans la marinade. Si l'on utilise du sang pour la préparation de la sauce, on peut en acheter en petits récipients chez le boucher et le garder aussi au congélateur pour un usage ultérieur.

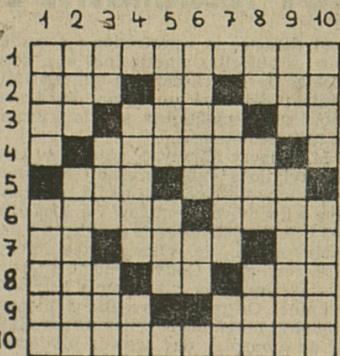
Une autre possibilité est de surgeler le civet tout cuit. Dans ce cas, bien entendu, le temps de conservation doit être ramené à 2-3 mois. (JSS)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 248

Horizontalement : 1. Pressantes. 2. Rime. - Aîné. 3. ES. - Sons. - SR. 4. Passas. 5. Elam. - Rémi. 6. Dévidé. 7. Va. - Sole. - Mu. 8. Ems. - Se. - Sud. 9. Réer. - Vise. 10. Arseniures.

Verticalement : 1. Persévera. 2. Ris. - Amer. 3. EM. - PAD. - Ses. 4. Sésames. - Ré. 5. Os. - Vos. 6. NS. - Ile. 7. Nasarde. - Vu. 8. TL. - Sée. - Sir. 9. ENS. - Muse. 10. Servitudes.



PROBLEME No 249

Horizontalement : 1. Billevesées. 2. Canton suisse - A la fin de la nuit - Se montre indocile. 3. Fin de soirée - Audace - Article étranger. 4. Ils méprisent la prose. 5. Soutient le chef - Son coup est dangereux. 6. Ne pleure en réalité que quand il pleut - Force. 7. Début d'adoration - Situation - Du verbe avoir. 8. Belle-fille - Perd ses moyens quand il est coupé - Existe. 9. Ville du Nord - Convie. 10. Pas de second plan (pluriel).

Verticalement : 1. Ne peut se dénombrer - Bien peu propice pour servir de base à une édification. 2. Vieux péché - Limités. 3. Du verbe avoir - Symbolise la laideur - Avant les autres. 4. Glissé - Dans la Seine. 5. Pas forcément triste - Lettre grecque. 6. Listes - Epreuves. 7. Rien - En pitié. 8. La fin d'un devoir - Sur une rose - Remarquée par les historiens. 9. Roulée - Menue grêle. 10. Ils ont raison de bien des faiblesses - Rusés.

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ



BARCELONE: TARRADELLAS INVESTI A LA PRESIDENCE DE LA GENERALITE CATALANE

Revenu la veille en Espagne après un exil de trente-huit ans, M. Josep Tarradellas, nommé au poste de président de la Généralité (Gouvernement autonome) de Catalogne, a prêté serment hier à Barcelone en présence du premier ministre Adolfo Suarez.

Dimanche, le dirigeant catalan, qui est âgé de soixante-dix-huit ans, avait été acclamé à son retour de France, où il vivait depuis la guerre civile de 1936-1939, par une foule en liesse évaluée à un million de personnes.

C'est au cours d'une cérémonie très simple, au vieux palais de la Généralité, sur la place San Jaime, dans le centre de Barcelone, que M. Tarradellas a été investi dans ses nouvelles fonctions.

S'engageant à défendre les droits du peuple et à respecter la loi, il a déclaré que la Catalogne autonome œuvrerait en vue de l'avènement d'une « Espagne juste et démocratique ».

Faisant allusion à l'abolition du statut d'autonomie de la Catalogne par le général Franco à l'occasion de la guerre civile, il a affirmé que les Catalans n'avaient jamais renoncé à se gouverner eux-mêmes et il a terminé son allocution par un vibrant : « Vive la Catalogne, vive l'Espagne ».

Arrivé dans la matinée de lundi à Barcelone pour assister à la cérémonie, M. Suarez, qui avait négocié avec M. Tarradellas le rétablissement de la Généralité, a déclaré qu'il s'agissait

d'une journée historique pour la Catalogne et d'un jour d'espoir pour le reste de l'Espagne.

ROMPRE AVEC LA CENTRALISATION

Soulignant la volonté de son Gouvernement de rompre avec le régime centralisé du général Franco, M. Suarez a estimé que le problème de la diversité des peuples espagnols ne pourrait être réglé que par l'autonomie.

« Le rétablissement de la Généralité est la reconnaissance de l'identité historique de la Catalogne dans le cadre de l'unité de l'Espagne », a-t-il ajouté.

Durant la cérémonie, qui s'est déroulée dans la salle San Jordi (Saint-Patron de la Catalogne) du palais de la Généralité, une foule de quelque 3000 personnes étaient rassemblées devant celui-ci en scandant : « Tarradellas, Tarradellas ».

Une des premières tâches du nouveau président sera de nommer un comité

exécutif de douze membres chargé de l'administration de la Catalogne, laquelle se compose des provinces de Barcelone, Gerone, Lerida et Tarragone, peuplées de près de six millions d'habitants.

Les pouvoirs précis du Gouvernement régional seront délimités par une commission réunissant les représentants du Gouvernement central et de la Catalogne.

Celle-ci s'est vu accorder un statut d'autonomie provisoire le mois dernier en attendant l'élaboration d'une nouvelle Constitution qui définira le statut d'autonomie accordé aux régions espagnoles.

M. Suarez prévoit d'ores et déjà de négocier des statuts d'autonomie provisoire avec les représentants du Pays Basque et de la Galice.

Des conversations similaires auront lieu ultérieurement avec les représentants d'autres régions, notamment de l'Andalousie et des Canaries. (Reuter)

Intervention soviétique à la CSCE

Le chef de la délégation soviétique à la Conférence de Belgrade a suggéré, hier, l'adoption par les « 35 » d'un « plan d'action » destiné à renforcer la sécurité militaire en Europe.

Intervenant au cours de la session plénière de la matinée, M. Youli Va-

rontsov a en fait réitéré les propositions faites à ce sujet par M. Leonid Brejnev, le 21 octobre dernier.

Il s'agit, a expliqué le délégué soviétique, lors d'une conférence de presse, d'un plan en trois points : conclusion par les Etats participants d'un traité de non-recours aux armes nucléaires, non-extension des alliances militaires, limitation de 50 000 à 60 000 personnes, des effectifs participant aux manœuvres militaires.

L'URSS considère, a-t-il dit, que ces questions pourraient faire l'objet de « consultations spéciales » entre les « 35 », parallèlement aux négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale. (AFP)

Londres-Singapour sera desservi par « Concorde »

La Singapore Airlines (SIA) et la British Airways ont signé hier un accord prévoyant qu'elles assureront en commun par « Concorde » le service entre Londres et Singapour.

En vertu de cet accord, valable pour dix ans, les deux compagnies partageront les coûts de fonctionnement et d'entretien, et partageront les bénéfices moitié-moitié.

M. Gordon Davidson, directeur des services « Concorde » de la British Airways, a déclaré lors de la cérémonie de signature de l'accord, au siège de la SIA, à Singapour, qu'il s'agissait d'un événement « historique », et d'une « percée de tout premier plan » pour le super-sonique franco-britannique. (Reuter)

PIRATERIE AERIENNE : RENFORCEMENT DES MESURES DE SECURITE AUTOUR DES AVIONS OUEST-ALLEMANDS

Le renforcement des mesures de sécurité autour des appareils de la « Lufthansa » sur 13 aéroports étrangers et notamment à Majorque est désormais assuré par quelque 150 fonctionnaires de la garde-frontière de la RFA, a annoncé hier à Bonn, M. Heinz Ruhnau, secrétaire d'Etat aux transports.

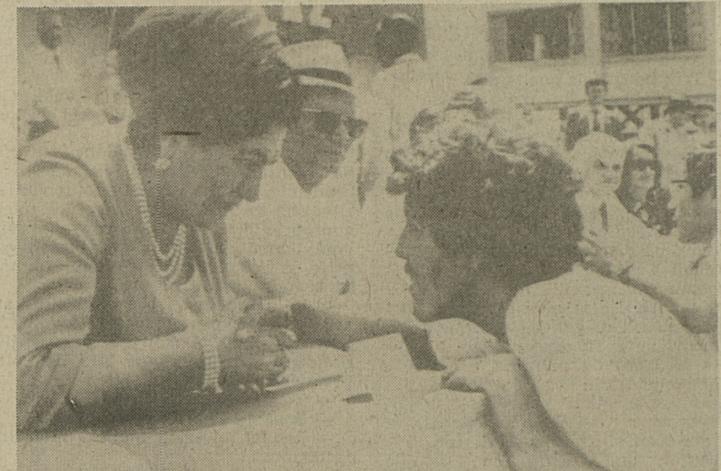
M. Heinz Ruhnau a précisé que ces spécialistes en civil, qui ne sont pas armés, ont été détachés auprès de la « Lufthansa » et des compagnies charters allemandes. Leur rôle est de superviser les opérations d'embarquement des passagers et des bagages à proximité immédiate des avions, la surveillance armée étant du ressort de la police locale.

Le secrétaire d'Etat a indiqué que le renforcement des mesures de sécurité concernant des avions allemands à l'étranger avait été réclamé par voie diplomatique le 17 octobre et qu'il avait fait l'objet d'une démarche supplémentaire à Madrid samedi dernier. Ce renforcement est destiné à compléter les mesures sévères déjà en vigueur sur tous les aéroports de la RFA pour tous les appareils s'y posant ou en décollant, quelle que soit leur nationalité, mesures que Bonn souhaite voir imiter par les autres pays, a déclaré M. Ruhnau.

M. Ruhnau a estimé que ces précautions ne risquaient pas de bouleverser les liaisons aériennes en entraînant des

TRAFIC D'INFLUENCE EN YUGOSLAVIE ? Mme Tito entendue par une commission d'enquête

Assignée à résidence depuis au moins trois mois, Mme Jovanka Broz, épouse du président Tito, est actuellement entendue par une commission d'enquête créée sur ordre du chef de l'Etat pour faire la lumière sur les accusations portées contre elle, apprenait-on à Belgrade de source bien informée. Des responsables de la Ligue des communistes lui reprochent d'avoir usé de son influence pour obtenir la nomination de personnes à des postes clés, civils et militaires, ajoute-t-on de même source. Plusieurs généraux qui se seraient faits les complices de ce trafic d'influence auraient été mutés ou mis à la retraite ces deux dernières années. L'un d'entre eux est le général Djoko Jovanic, ministre adjoint de la Défense, qui fut pendant la guerre le commandant de Mme Broz lorsqu'elle servait avec les partisans. Serbe comme elle, il est originaire de la même région, Lika, en Croatie.



Mme Tito et son mari, lors de leur visite officielle au Mexique, au printemps 1976. (Keystone)

La commission, dont les travaux sont tenus secrets, réunit des responsables des services de sécurité et des collaborateurs du chef de l'Etat. C'est à ce dernier qu'il appartiendra de rendre ou non publiques les conclusions de cette enquête, ajoute-t-on de même source, tout en rejetant l'idée avancée à l'étranger que Mme Broz ait été mêlée à un complot d'envergure ou qu'elle ait manœuvré pour s'assurer le contrôle du Gouvernement lorsque le chef de l'Etat, maintenant âgé de quatre-vingt-cinq ans, quittera le pouvoir ou disparaîtra.

Troisième femme du président Tito, qu'elle a épousé en 1952, Mme Broz est âgée de cinquante-quatre ans. Elle n'a pas été vue en public depuis le mois de juin. Il y a deux semaines, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, en réponse aux questions des journalistes, s'était contenté de préciser qu'elle n'était pas malade et qu'elle se trouvait à la résidence privée du président Tito. Le chef de l'Etat, lui, habite sa résidence officielle à un kilomètre et demi de là.

L'affaire semble embarrasser les responsables yougoslaves au plus haut point. Les numéros des journaux et magazines occidentaux faisant état de sa disparition de la scène publique ont été soit interdits, soit retirés de la vente. La presse yougoslave, elle, n'a fait aucune allusion à l'affaire. Les journaux ont en fait publié plusieurs messages officiels portant la signature du président et de son épouse.

Celle-ci, qui avait rencontré Tito en 1944, est entrée à son Cabinet au lendemain de la guerre avec le grade de commandant. Au fil des années, elle a pris une part de plus en plus étroite aux affaires de l'Etat et participé à un nombre de plus en plus grand de réunions confidentielles que le président Tito tenait avec ses collaborateurs. Elle tentait de tenir à l'écart certains d'entre eux et ils s'en étaient irrités, déclare-t-on de source informée. Mme Broz aurait insisté, en vain, pour accompagner le président Tito lorsque celui-ci s'est rendu en Union soviétique, en Chine et en Corée du Nord au mois d'août et de septembre. (Reuter)

Synode des évêques NOUVEAU CONSEIL DÉSIGNÉ

Réuni en séance plénière, le Synode des évêques a désigné, hier matin, les 10 membres de son Conseil qu'il avait encore à choisir. Ont été élus, conformément aux statuts :

- 3 Africains :
 - Le cardinal Maurice Otunga, archevêque de Nairobi, au Kenya, qui a obtenu 111 voix ;
 - le cardinal Hyacinthe Thian-doum, archevêque de Dakar (Sénégal), avec 108 voix ;
 - Mgr Denis Eugene Hurley, archevêque de Durban, en République d'Afrique du Sud (96 voix) ;
- 3 représentants d'Asie - Australie-Océanie :
 - Le cardinal Joseph Cordeiro, archevêque de Karachi, au Pakistan (122 voix) ;
 - le cardinal Jaime L. Sin, archevêque de Manille, aux Philippines, avec 115 voix ;
 - Mgr Patrick D'Souza, évêque de Varanasi, en Inde (89 voix) ;
- 3 Européens :
 - Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille (France), avec 98 voix ;
 - le cardinal Josef Hoeffner, archevêque de Cologne et président de la Conférence épiscopale ouest-allemande (93 voix) ;
 - le cardinal Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie, en Pologne, (90 voix) ;
- 1 Américain :
 - Mgr Gerald Emmett Carter, évêque de London en Ontario (Canada), avec 57 voix.

Les deux autres Américains, le cardinal Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza (Brésil), et Mgr Joseph L. Bernardin, archevêque de Cincinnati (Etats-Unis), avaient déjà été élus lors d'un scrutin précédent.

Des 12 membres élus du Conseil du Secrétariat général du Synode des évêques, huit faisaient déjà partie du Conseil précédent (élu en 1974) : les cardinaux Wojtyla, Cordeiro, Thian-doum et Lorscheider, ainsi que NN.SS. Hurley, Etchegaray, Bernardin et D'Souza.

Le Conseil du Synode compte 15 membres au total. Aux 12 élus, doivent encore s'ajouter 3 membres nommés directement par le Pape. (Kipa)

Obsèques de Mme Husak

Les obsèques de Mme Husak, épouse du chef de l'Etat et du Parti communiste tchécoslovaques se sont déroulées hier après midi en présence de M. Husak, de nombreux dirigeants du parti et de l'Etat, ainsi que des représentants du corps diplomatique.

M. Lubomir Strougal, président du Gouvernement fédéral, a notamment rappelé la participation active de Mme Husak à la lutte antifasciste en Slovaquie lors de la Deuxième Guerre mondiale, ce qui lui valut plusieurs décorations.

Mme Husak est morte jeudi dans un accident d'hélicoptère à proximité de Bratislava, capitale de la Slovaquie. (AFP)

Juan Carlos à Ryad

Le roi Juan Carlos d'Espagne, en visite officielle depuis dimanche, à Ryad, a commencé hier ses entretiens politiques et économiques avec les dirigeants saoudites. Les conversations, apprenant de bonne source, ont porté sur le problème du Proche-Orient.

Une première séance de discussions officielles séoudo-espagnoles, qui s'est déroulée au palais d'Al Maazar, a été précédée d'un entretien à huis clos groupant le roi espagnol et les plus hauts dignitaires du royaume wahabite : le roi Khaled, le prince héritier Fahd Ben Abdel Aziz et le prince Abdallah, deuxième vice-président du Conseil et chef de la Garde nationale.

La visite officielle du roi d'Espagne en Arabie séoudite durera quatre jours. (AFP)

Accident d'autocar en Inde : vingt morts

Vingt personnes ont trouvé la mort et 35 autres ont été grièvement blessées, dans un accident d'autocar survenu hier, près de Pune, dans l'Etat du Maharashtra (ouest de l'Inde), a annoncé l'agence de presse Samachar.

L'autocar a fait une chute dans un ravin profond d'une soixantaine de mètres. (AFP)

Le nouveau Gouvernement israélien dispose d'une confortable majorité

M. Menahem Begin a présenté, hier son Gouvernement élargi après l'entrée de quatre nouveaux ministres du « Dash » (Mouvement démocratique pour le changement) du Pr Yigael Yadin.

M. Begin a déclaré que son Cabinet jouirait désormais d'une majorité des deux-tiers à la Chambre, « fait aussi significatif que rare dans les pays démocratiques où les Gouvernements ne commandent désormais que de faibles majorités », a-t-il fait remarquer.

Outre M. Yadin, vice-président du Conseil, les trois personnalités qui représenteront le « Dash » au Gouvernement sont très connus en Israël. M.

Shmouel Tamir (futur ministre de la Justice) est un avocat réputé et un parlementaire brillant. Il fut autrefois l'héritier présumé de M. Begin dont il se sépara après une dispute homérique. M. Meir Amit qui fut pendant des années le chef des services secrets israéliens, devint le dirigeant de l'entreprise « Koord » dont il fit un groupe de dimension internationale.

Quant à M. Israël Katz, ancien directeur général de l'assurance nationale, il fait autorité sur les problèmes sociaux. Il est l'auteur d'un rapport sur les questions de prévoyance sociale. (ATS-AFP)

Judi 27 octobre, à Fribourg
A LA GRENETTE
LOTO RAPIDE

Carnets d'ép. : 5 x Fr. 500.- 3 x Fr. 400.-, etc.
17-29471

Hambourg : kidnappé, l'enfant d'un extrémiste est libéré contre rançon

Un enfant, enlevé dans la nuit du 16 au 17 octobre, dans une villa de Hambourg-Othmarschen, a été remis en liberté par ses ravisseurs, après versement d'une rançon d'environ un million de frs suisses.

La police a indiqué hier après midi que l'enfant, Felix Wessel, âgé de 4 ans et demi, avait été enlevé alors qu'il était seul dans la villa de ses parents.

Les autorités hambourgeoises ont participé au paiement de la rançon.

Lundi matin, les ravisseurs ont annoncé par téléphone à la mère du petit Félix où ce dernier se trouvait.

Peu après, on le découvrait en bonne santé dans le quartier d'Othmarschen.

Les recherches de la police pour retrouver les ravisseurs sont restées sans résultat.

L'enfant est le neveu d'un extrémiste ouest-allemand, Ulrich Wessel, tué en avril 1975 au cours d'une attaque terroriste contre l'ambassade d'Allemagne fédérale à Stockholm. Il se pourrait que les auteurs de l'enlèvement soient membres d'une organisation désireuse de se venger d'opérations effectuées par des extrémistes ouest-allemands, dont celle de Stockholm. (Reuter)